



DOCUMENT DE REFERENCE 2009

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent Document de Référence le 23/07/2010 sous le numéro R.10-061. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du Code Monétaire et Financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

La crise mondiale a affecté l'activité et le résultat d'ACTIA en 2009.

Dans ce contexte, nous avons initialisé, dès la fin 2008 et accentué au premier semestre 2009, des adaptations par une recherche systématique de réduction des coûts et de diversification de nos marchés.

Concernant la réduction des dépenses, 4 mesures principales ont été prises pour :

- *Une économie sur les frais généraux;*
- *Un arrêt progressif de la sous-traitance d'études en France ;*
- *Une restructuration de nos filiales internationales les plus touchées ;*
- *Des mesures de chômage partiel dans notre usine de Tunis.*



En matière de diversification, ACTIA a accentué ses efforts sur 3 domaines porteurs de l'Automotive liés à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la connectivité.

Par ailleurs, nous nous sommes tournés vers le secteur ferroviaire, moins impacté par la crise et d'autres secteurs d'activité demandeurs de nos technologies, comme les terminaux point de vente, l'aéronautique et le véhicule électrique, par exemple.

L'impact de ces décisions et l'évolution macroéconomique ont permis de maîtriser la baisse du chiffre d'affaires d'ACTIA GROUP à - 20 % au 1^{er} semestre et - 8 % au 2^{ème} semestre, par rapport aux mêmes périodes 2008. Parallèlement, la marge opérationnelle s'est redressée à + 2,9 % au 2^{ème} semestre 2009, après avoir connu un point bas à - 2,9 % au 1^{er} semestre, l'équilibre opérationnel étant ainsi atteint sur l'exercice.

Enfin, le Groupe a maintenu ses efforts pour améliorer encore et toujours la qualité des processus de conception et de production de ses produits, devenant un partenaire stratégique reconnu par deux de ses principaux clients.

Dans le domaine de l'innovation, ACTIA GROUP a réduit ses dépenses nettes par l'effet conjugué du transfert de production logicielle en Tunisie et une négociation optimisée avec ses clients.

Dès lors, le Groupe se prépare en 2010 à une rentabilité retrouvée malgré un contexte mondial qui reste relativement contraint.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire
ACTIA GROUP

TABLE DES MATIERES

1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	8
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	10
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	10
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	10
3	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	11
3.1	HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	11
3.1.1	<i>Raison sociale et nom commercial</i>	11
3.1.2	<i>Lieu et numéro d'enregistrement</i>	11
3.1.3	<i>Date de constitution et durée de vie</i>	11
3.1.4	<i>Siège Social et forme juridique</i>	11
3.1.5	<i>Évènements importants dans le développement des activités</i>	12
3.2	INVESTISSEMENTS	13
3.2.1	<i>Corporels</i>	13
3.2.2	<i>Incorporels</i>	13
3.2.3	<i>Engagements d'investissement</i>	14
4	ORGANIGRAMME	15
4.1	ORGANIGRAMME	15
4.2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
4.3	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE	16
5	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	17
5.1	COMMENTAIRES GENERAUX	17
5.2	LES CHIFFRES CLES	17
6	RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE	19
6.1	PRESENTATION DES RESOLUTIONS	19
6.1.1	<i>Ordre du jour</i>	19
6.1.2	<i>Projets de résolutions</i>	20
6.2	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES DE LA PERIODE	23
6.2.1	<i>Résultats consolidés</i>	23
6.2.2	<i>Faits marquants</i>	24
6.2.2.1	Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2009	24
6.2.2.2	Branche AUTOMOTIVE	24
6.2.2.3	Branche TELECOMMUNICATIONS	24
6.2.2.4	Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes	25
6.2.3	<i>Progrès réalisés et difficultés rencontrées</i>	25
6.2.4	<i>Situation de l'endettement</i>	27
6.2.5	<i>Engagements hors bilan</i>	27
6.3	APERÇU DES ACTIVITES	27
6.3.1	<i>Branche AUTOMOTIVE</i>	27
6.3.1.1	Diagnostic	28
6.3.1.2	Systèmes Embarqués	33
6.3.1.3	Services	36
6.3.2	<i>Branche TELECOMMUNICATIONS</i>	38
6.3.2.1	Satcom	39
6.3.2.2	Broadcast	40
6.3.2.3	Systèmes Télécom	41
6.3.3	<i>Position concurrentielle</i>	43
6.3.4	<i>Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel</i>	43
6.4	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	44
6.4.1	<i>Évènements importants depuis la clôture</i>	44
6.4.2	<i>Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir</i>	45
6.4.2.1	Évolution du chiffre d'affaires	45
6.4.2.2	Perspectives d'avenir	45
6.4.2.3	Priorités pour 2010	46
6.5	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	46
6.5.1	<i>Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe</i>	46
6.5.2	<i>Coût des activités R&D du Groupe</i>	47
6.5.2.1	Branche AUTOMOTIVE	47

6.5.2.2	Branche TELECOMMUNICATIONS	48
6.6	LES SALARIES	48
6.6.1	<i>Ressources humaines et relations sociales</i>	49
6.6.1.1	Emploi	49
6.6.1.2	Politique ressources humaines	54
6.6.1.3	Organisation du temps de travail	56
6.6.1.4	Relations sociales	57
6.6.1.5	Santé & sécurité	57
6.6.1.6	Sous-traitance	58
6.6.1.7	Relations avec l'environnement local	58
6.6.1.8	Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales	58
6.6.2	<i>Participation et intéressement</i>	59
6.6.3	<i>Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International</i>	59
6.6.4	<i>La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice</i>	59
6.6.5	<i>Augmentation de capital réservée</i>	59
6.6.6	<i>Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance</i>	60
6.6.7	<i>Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés</i>	60
6.7	LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE	61
6.7.1	<i>Consommations et rejets</i>	61
6.7.1.1	Consommation de ressources en eau	61
6.7.1.2	Consommation de matières premières et d'emballages	62
6.7.1.3	Consommation d'énergie	62
6.7.1.4	Conditions d'utilisation des sols	64
6.7.1.5	Rejets dans l'air	64
6.7.1.6	Rejets dans l'eau, dans les sols	64
6.7.1.7	Nuisances sonores ou olfactives	65
6.7.1.8	Déchets	65
6.7.2	<i>Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel</i>	66
6.7.3	<i>Démarches d'évaluation et de certification</i>	66
6.7.4	<i>Mesures prises pour assurer la conformité</i>	66
6.7.5	<i>Dépenses engagées pour prévenir les conséquences</i>	67
6.7.6	<i>Organisation interne de la gestion de l'environnement</i>	67
6.7.7	<i>Montants des provisions et garanties</i>	68
6.7.8	<i>Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices</i>	68
6.7.9	<i>Synthèse</i>	68
6.8	PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS	69
6.8.1	<i>Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées</i>	69
6.8.2	<i>Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations</i>	71
6.9	FACTEURS DE RISQUES	72
6.9.1	<i>Les risques juridiques</i>	72
6.9.2	<i>Les risques industriels et environnementaux</i>	72
6.9.3	<i>Les risques de crédit et/ou de contrepartie</i>	72
6.9.4	<i>Les risques opérationnels</i>	73
6.9.5	<i>Les risques de liquidité</i>	73
6.9.6	<i>Les risques de marché</i>	75
6.9.6.1	Risques de taux	75
6.9.6.2	Risques de change	76
6.9.6.3	Les risques sur actions et autres instruments financiers	76
6.9.6.4	Les risques sur matières premières	77
6.9.6.5	Politique de financement	77
6.10	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	78
6.10.1	<i>Difficultés rencontrées</i>	78
6.10.2	<i>Évènements significatifs</i>	78
6.10.3	<i>Affectation du résultat</i>	79
6.10.4	<i>Distributions antérieures de dividendes</i>	79
6.10.5	<i>Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)</i>	79
6.10.6	<i>Décomposition des dettes fournisseurs</i>	79
6.10.7	<i>Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice</i>	80
6.10.8	<i>Tableau des résultats financiers des 5 dernières années</i>	80
6.11	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	81
6.11.1	<i>Répartition du Capital Social et des droits de vote</i>	81
6.11.1.1	Capital Social et droits de vote au 1 ^{er} janvier 2009	81
6.11.1.2	Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2009	81
6.11.1.3	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	82
6.11.1.4	Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social	83

6.11.1.5	Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites	83
6.11.1.6	Marché des titres ACTIA GROUP	83
6.11.2	<i>Contrôle et détention</i>	85
6.11.3	<i>Pacte d'Actionnaires</i>	85
6.11.4	<i>Engagements de conservation de titres</i>	86
6.11.5	<i>Nantissements d'actions ou d'actifs</i>	86
6.11.6	<i>Actions propres détenues par la Société</i>	87
6.11.7	<i>Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions</i>	87
6.12	DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL	88
6.12.1	<i>Augmentation de Capital Social</i>	88
6.12.2	<i>Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions</i>	88
6.12.3	<i>Plan d'Attribution Gratuite d'Actions</i>	88
6.12.4	<i>Délégation en matière d'attribution d'options</i>	89
6.13	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	89
6.13.1	<i>Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire</i>	89
6.13.1.1	Conseil de Surveillance	89
6.13.1.2	Directoire	89
6.13.2	<i>Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion</i>	90
6.13.3	<i>Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire</i>	104
6.13.4	<i>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale</i>	104
6.13.5	<i>Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation</i>	104
6.14	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	104
6.14.1	<i>Rémunérations et jetons de présence</i>	104
6.14.2	<i>Transactions effectuées sur les titres de la Société</i>	109
6.14.3	<i>Commissaires aux Comptes</i>	109
6.15	OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	109
6.15.1	<i>Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur</i>	110
6.15.2	<i>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés</i>	111
6.15.3	<i>Opérations avec les entreprises liées</i>	127
6.16	CONCLUSION	127
7	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	128
7.1	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	128
7.1.1	<i>La gouvernance d'entreprise</i>	128
7.1.1.1	Composition du Conseil de Surveillance	129
7.1.1.2	Mandataires Indépendants	129
7.1.2	<i>Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance</i>	129
7.1.2.1	Fréquence des réunions	130
7.1.2.2	Convocation des Conseils	130
7.1.2.3	Tenue des réunions	130
7.1.2.4	Décisions adoptées	131
7.1.2.5	Procès-verbaux des réunions	131
7.1.2.6	Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance	131
7.1.2.7	Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés	131
7.1.2.8	Nombre de censeurs nommés	131
7.1.2.9	Règlement Intérieur	131
7.1.2.10	Évaluation des travaux du Conseil	132
7.1.2.11	Rémunération des mandataires sociaux	132
7.1.3	<i>Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales</i>	132
7.1.4	<i>Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</i>	133
7.1.5	<i>Procédures de contrôle interne mises en place par la Société</i>	133
7.1.5.1	Maîtrise des risques liés à l'activité	133
7.1.5.2	Contrôle interne	135
7.1.5.3	Axes de progrès	136
7.1.6	<i>Pouvoirs du Directoire</i>	137
7.1.7	<i>Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2009</i>	138
7.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	139
7.3	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	142
7.3.1	<i>Observations du Conseil de Surveillance</i>	142
7.3.2	<i>Objet des travaux du Conseil de Surveillance</i>	142

8	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	143
8.1	COMPTES CONSOLIDES	143
8.1.1	<i>Préambule</i>	143
8.1.2	<i>Bilan Consolidé</i>	146
8.1.3	<i>État du Résultat Global</i>	148
8.1.4	<i>Variation des Capitaux Propres</i>	149
8.1.5	<i>Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé</i>	150
8.1.6	<i>Notes annexes aux comptes consolidés</i>	151
8.1.6.1	Principes comptables	151
8.1.6.2	Sociétés Consolidées	162
8.1.6.3	Immobilisations incorporelles	163
8.1.6.4	Immobilisations corporelles	169
8.1.6.5	Participations mises en équivalence	172
8.1.6.6	Actifs financiers non courants	173
8.1.6.7	Stocks et encours	173
8.1.6.8	Clients et Autres créances	175
8.1.6.9	Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	176
8.1.6.10	Impôts différés	178
8.1.6.11	Actifs et passifs financiers	178
8.1.6.12	Dettes financières	179
8.1.6.13	Capitaux Propres	183
8.1.6.14	Résultat par action	183
8.1.6.15	Provisions	184
8.1.6.16	Autres dettes courantes	186
8.1.6.17	Secteurs opérationnels	187
8.1.6.18	Impôts sur les bénéfices	189
8.1.6.19	Note sur le coût de l'endettement financier net	189
8.1.6.20	Opérations avec les entreprises liées	190
8.1.6.21	Effectif	193
8.1.6.22	Engagements hors bilan	194
8.1.6.23	Garanties sur éléments d'actif	194
8.1.6.24	Facteurs de risque	194
8.1.6.25	Autres informations	195
8.1.6.26	Évènements post-clôture	196
8.1.7	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</i>	197
8.2	COMPTES SOCIAUX	201
8.2.1	<i>Bilan social</i>	201
8.2.2	<i>Compte de résultat social</i>	203
8.2.3	<i>Notes annexes</i>	204
8.2.3.1	Faits majeurs de l'exercice	204
8.2.3.2	Règles et méthodes comptables	204
8.2.3.3	Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat	206
8.2.3.4	Autres informations	213
8.2.4	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</i>	216
8.3	INFORMATIONS FINANCIERES DIVERSES	220
8.3.1	<i>Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes</i>	220
8.3.2	<i>Informations financières intermédiaires et autres</i>	221
8.3.3	<i>Politique de distribution des dividendes</i>	221
8.3.4	<i>Procédures judiciaires et d'arbitrage</i>	222
8.3.5	<i>Changements significatifs de la situation financière ou commerciale</i>	222
9	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	223
9.1	CAPITAL SOCIAL	223
9.1.1	<i>Capital Social souscrit</i>	223
9.1.2	<i>Actions non représentatives du capital</i>	223
9.1.3	<i>Actions auto détenues</i>	223
9.1.4	<i>Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription</i>	223
9.1.5	<i>Conditions d'acquisition</i>	223
9.1.6	<i>Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>	224
9.1.7	<i>Historique du Capital Social</i>	224
9.1.8	<i>Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions</i>	225
9.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	225
9.2.1	<i>Objet social</i>	225
9.2.2	<i>Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</i>	225

9.2.2.1	Conseil de Surveillance	225
9.2.2.2	Directoire	226
9.2.3	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions</i>	228
ARTICLE 12 DES STATUTS		229
9.2.4	<i>Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires</i>	229
9.2.5	<i>Assemblées Générales</i>	229
9.2.6	<i>Éléments de changement de contrôle</i>	229
9.2.7	<i>Franchissement de seuil</i>	230
9.2.8	<i>Conditions de modification du capital</i>	231
9.3	COMPLÉMENTS D'INFORMATION AU RAPPORT DE GESTION	232
9.3.1	<i>Complément d'information au § 6.2 « Informations financières sélectionnées de la période » et suivants</i>	232
9.3.2	<i>Complément d'information au § 6.2.2.4 « Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes »</i>	233
9.4	COMPLÉMENT D'INFORMATION AUX COMPTES CONSOLIDÉS	234
9.4.1	<i>Complément d'information au § 8.1.5 « Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé »</i>	234
10	CONTRATS IMPORTANTS	235
11	INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	236
12	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	237
12.1	INFORMATIONS PUBLIÉES JUSQU'À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	237
12.1.1	<i>Communication Financière</i>	237
12.1.2	<i>Information permanente</i>	237
12.1.2.1	Assemblées Générales	237
12.1.2.2	Droit de vote et contrat de liquidité	237
12.1.3	<i>Actualités</i>	238
12.2	INFORMATIONS MISES À DISPOSITION	239
13	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	240
14	TABLES DE CORRESPONDANCE	241
14.1	TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	241
14.2	TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER	244
14.3	INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DES COMPTES 2008 ET 2007	244

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Christian DESMOULINS – Président du Directoire

ACTIA GROUP

25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

Téléphone : 05 61 17 61 61

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés et sociaux présentés aux paragraphes 8.1 « Comptes consolidés » et 8.2 « Comptes sociaux » sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au § 6 « Rapport de gestion du Directoire incluant le rapport sur la gestion du Groupe » présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Sans remettre en cause l'opinion exprimée, les Commissaires aux Comptes attirent notre attention sur le point exposé au paragraphe 8.1.6.12 « Dettes financières », concernant les covenants bancaires.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le Document de Référence enregistré en date du 03/08/2009 sous le numéro R.09-069 et incorporés par référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, au paragraphe 8.1.7 « Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés » dudit document ; sans remettre en cause l'opinion exprimée, ils ont attiré notre attention sur la note du paragraphe 8.1.1 « Préambule » qui exposait le changement de méthode relatif au Crédit d'Impôt Recherche et le changement de présentation relatif à l'Impôt sur les Sociétés de la filiale allemande I+ME ACTIA.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, présentés dans le Document de Référence enregistré en date du 04/08/2008 sous le numéro R.08-097 et incorporés par référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, au paragraphe 9.1.7. «Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés» dudit document et sans remettre en cause l'opinion exprimée, ils ont attiré notre attention sur la note du paragraphe 9.1.1 « Préambule » qui exposait le changement de présentation relatif au Crédit d'Impôt Recherche.

Christian DESMOULINS
Président du Directoire

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG AUDIT – département de KPMG S.A. – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

Éric SEYVOS – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Monsieur Christian LIBEROS – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2006 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2001.

Madame Nathalie PELTIER – 15, avenue de la Mairie - 31600 EAUNES

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2007.

3 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

3.1.1 Raison sociale et nom commercial

Raison Sociale : ACTIA GROUP

3.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le n° : 542 080 791

3.1.3 Date de constitution et durée de vie

Article 5 des statuts

« La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. »

3.1.4 Siège Social et forme juridique

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville – TOULOUSE (Haute-Garonne)

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social : 15.074.955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 25, Chemin de Pouvoirville - BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04

Téléphone : 05.61.17.61.61

3.1.5 Évènements importants dans le développement des activités

ACTIA GROUP est née de la fusion entre MORS et ACTIELEC à la date du 26 mai 2000.



Créée le 22 janvier 1898 par Louis et Emile MORS, sous le nom de « Société Anonyme d'Électricité et Automobiles MORS », puis cotée en bourse à Paris à partir de 1948, la Société MORS, concevait et fabriquait des équipements électriques fonctionnant en environnement difficile, le plus souvent adaptés aux exigences particulières de chaque client.



ACTIA GROUP a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de BENDIX ELECTRONICS S.A. elle-même issue de RENIX S.A., Joint Venture constituée au début des années 1980 entre RENAULT et BENDIX afin de développer en France l'électronique automobile embarquée.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. était formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités de la Région Midi-Pyrénées, actuels Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A., qui en détiennent directement et indirectement la majorité, et de Éric CHABRERIE.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations, essentiellement majoritaires, dans des sociétés régionales telles qu'ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Télécommunications). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe ACTIA est constitué : il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€

En 1992, par suite du développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding financière et structurant des entités industrielles dynamiques dans les secteurs essentiellement électroniques où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ACTIA S.A, Société de tête de la Branche AUTOMOTIVE ;
- SODIELEC S.A., Société de tête de la Branche TELECOMMUNICATIONS ;
- ALCYON PRODUCTION SYSTEM S.A., Société de tête de la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE ;
- En 2002, la Branche PRODUCTION ÉLECTRONIQUE a fusionné avec la Branche AUTOMOTIVE.

Le Groupe a poursuivi le développement de ses activités notamment par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, à savoir :

- ✓ 1989 : MEIGA (France),
- ✓ 1990 : AIXIA (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni),
- ✓ 1992 : VIDEO BUS (Espagne) et ATAL (République Tchèque),
- ✓ 1993 : ACVIBUS (Mexique) et I+ME (Allemagne),
- ✓ 1994 : ACTIA INC (U.S.A.) et DATENO S.A. (France),
- ✓ 1996 : ATON SYSTÈMES (France),
- ✓ 1997 : ACTIA DO BRASIL (Brésil) et CIPI (Tunisie),
- ✓ 2000 : ACTIA ITALIA (Italie), ADVANCED TECHNOLOGY INC (devenue ACTIA CORP.-U.S.A.), BERENISCE SAS (France) et MORS S.A. (France),
- ✓ 2001 : ACTIA POLSKA (Pologne) et EBIM S.A. (France),

- ✓ 2002 : ACTIA INDIA (Inde),
- ✓ 2003 : ACTIA SHANGHAI (Chine) et MULLER BEM (France),
- ✓ 2004 : NIRA COMPONENTS A.B. (devenue ACTIA NORDIC – Suède),
- ✓ 2005 : ARDIA (Tunisie),
- ✓ 2008 : ACTIA TUNISIE (Tunisie).

Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC TECHNOLOGIES. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale de ACTIA GROUP pour organiser le Groupe autour de sa marque fédératrice ACTIA[®]. Ainsi, ses filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des branches AUTOMOTIVE et TELECOMMUNICATIONS sont devenues respectivement ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ACTIA SODIELEC S.A..

Du fait d'un contexte très fortement marqué par une crise économique et financière mondiale, le Groupe enregistre une baisse significative mais ponctuelle de son niveau d'activité, n'aliénant pas pour autant son potentiel de développement.

3.2 INVESTISSEMENTS

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 10,9 M€ en 2009 contre 11,6 M€ en 2008.

3.2.1 Corporels

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.6.4 «

Immobilisations corporelles » de ce Document de Référence.

3.2.2 Incorporels

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles » de ce Document de Référence. D'autres informations sont également fournies dans le Rapport de gestion au § 6.5 « Recherche et Développement » par branche d'activité.

Il est important de préciser que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. En 2009, les coûts liés à la R&D ont représenté 38,0 M€, soit près de 17 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie des développements (spécifiques) peut cependant être prise en charge par les clients.

De plus, une part importante de ses travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et/ou d'avances remboursables. Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, est de 7,1 % en 2009.

Seule une faible part de la R&D, correspondant à des innovations majeures sur nos métiers et répondant aux critères IAS 38, est immobilisée chaque année, soit environ 10,6 % des dépenses, à l'exception du programme du Chronotachygraphe qui avait représenté un coût immobilisé de 13,8 M€ à fin 2004. La durée d'utilité déterminée pour l'amortissement de ce projet exceptionnel est de 15 ans, supérieure à la durée habituellement retenue par le Groupe (5 ans), en raison de la durée estimée des avantages économiques dont le Groupe devrait bénéficier.

Le Groupe s'emploie donc à renouveler ses projets, notamment au travers de ses programmes de R&D, qui lui permettent ainsi d'assurer son avenir.

3.2.3 Engagements d'investissement

A la date d'établissement de ce document, le Groupe n'a engagé aucun nouveau programme significatif qui n'apparaisse déjà dans les comptes 2009, tant en terme de R&D que d'actifs corporels, à l'exception de l'acquisition des matériels nécessaires à la mise en production des produits télématiques pour VOLVO CAR en Tunisie (400 k€).

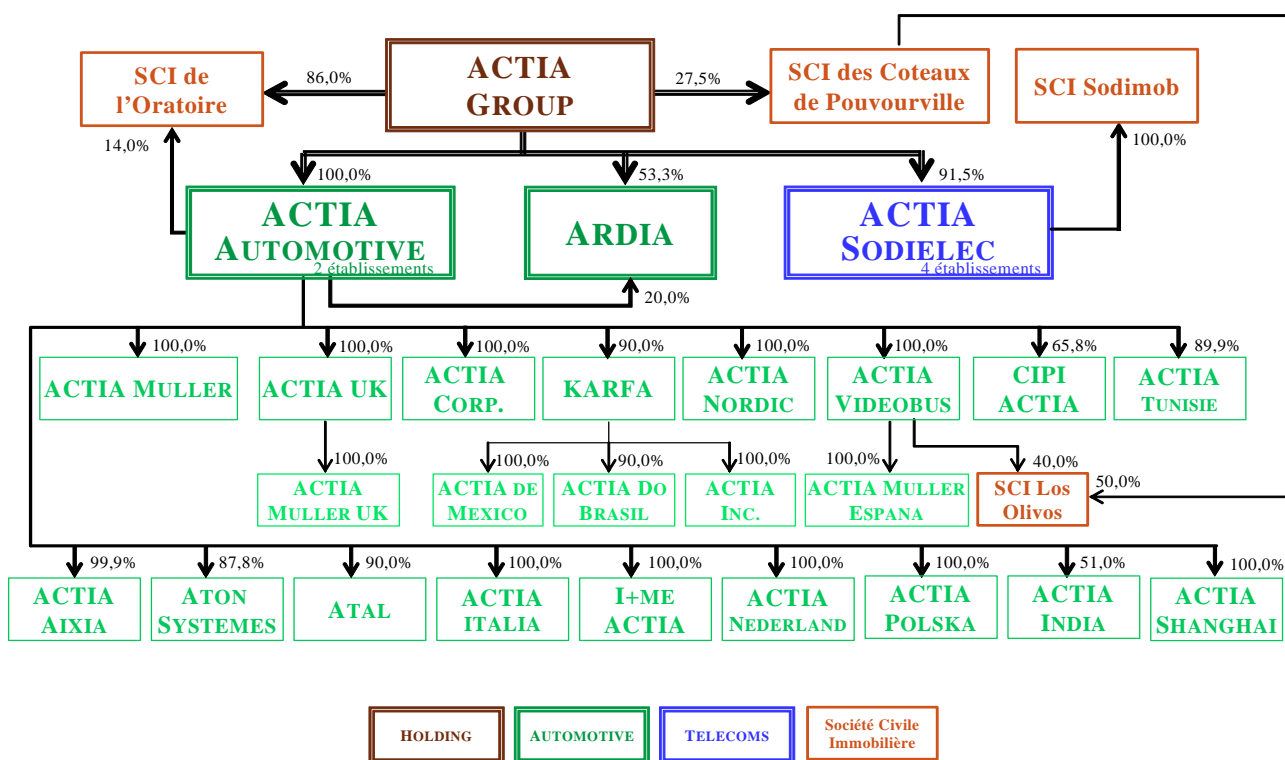
4 ORGANIGRAMME

4.1 ORGANIGRAMME

L'organigramme au 31 décembre 2009 du Groupe est le suivant :



Organigramme Décembre 2009



Les répartitions par branche d'activité sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.6.17 «

Secteurs opérationnels ».

Le principal changement de la période concerne l'acquisition du solde de la participation dans la société ACTIA MULLER ESPAÑA (20%), effectué par ACTIA VIDEOBUS.

4.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § 8.1.6.2 « Sociétés Consolidées».

4.3 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ACTIA GROUP est la Société holding du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- **Deux branches** spécialisées respectivement :
 - ✓ en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués en moyenne série (AUTOMOTIVE),
 - ✓ en conception et production d'équipements professionnels et militaires basés sur l'hyperfréquence (TELECOMMUNICATIONS).

Chaque filiale, sous le contrôle de la holding, assume toutes les fonctions et responsabilités dans les domaines juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier et social.

- **Une société holding LP₂C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée d'assister la Société ACTIA GROUP pour définir et conduire sa stratégie, assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe. Elle réalise ses prestations :
 - ✓ dans le domaine de la Direction Générale et du management : organisation générale, méthodes de direction et de gestion, ingénierie financière, prévisions économiques,
 - ✓ dans le domaine de l'animation des activités : définition et gestion de la stratégie industrielle, recherche d'informations et de nouvelles technologies en vue de l'adaptation des produits et de l'obtention de nouveaux marchés, veille sur les opportunités de rachats potentiels d'entreprises et recherche de partenaires,
 - ✓ dans le domaine de l'implication du Groupe dans le tissu économique régional et national : participation au pôle de compétitivité « Aéronautique, Spatiale et Systèmes Embarqués », gestion des relations avec des organismes étatiques et notamment avec les laboratoires d'État pour le compte de l'ensemble des sociétés du Groupe, présidence de grandes écoles ou institutions (INSA, IDEI), relation avec le milieu industriel et financier régional (TOMPASSE, UIMM, MEDEF, Banque de France, diverses banques, au niveau du 1 % logement (logement social),...),
 - ✓ dans le domaine de la communication,
 - ✓ dans les domaines comptable, juridique, administratif et financier.

ACTIA GROUP, bénéficiant de ces prestations, les diffuse auprès de ses filiales, les complétant notamment dans le domaine de la consolidation, de l'organisation, de la qualité et des systèmes d'information.

Ces relations se traduisent par des conventions réglementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

5.1 COMMENTAIRES GENERAUX

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Directoire du 15 mars 2010.

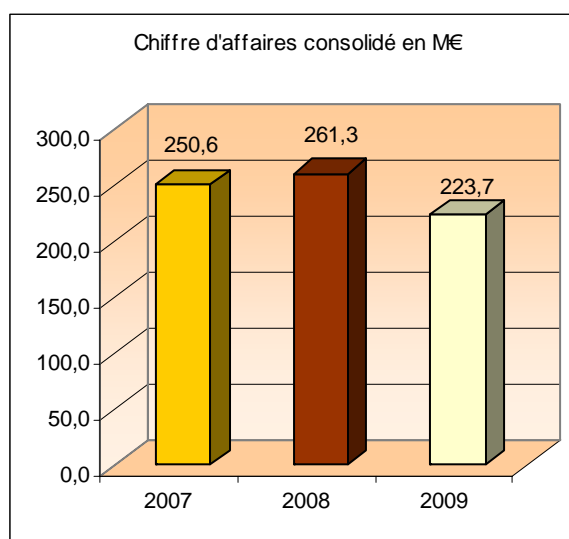
La base de préparation des comptes consolidés est détaillée dans le § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

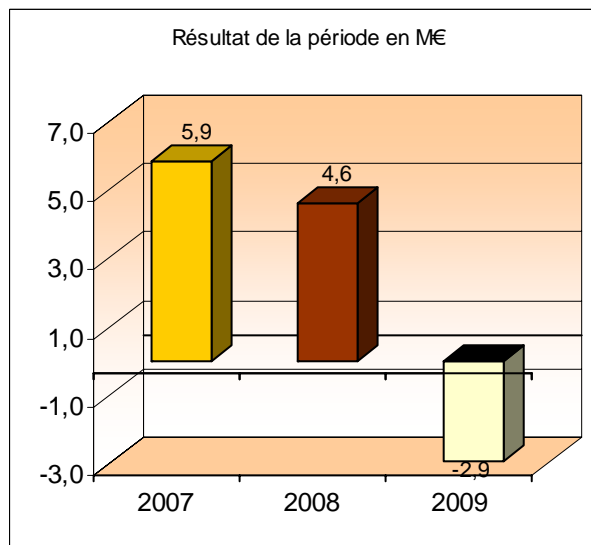
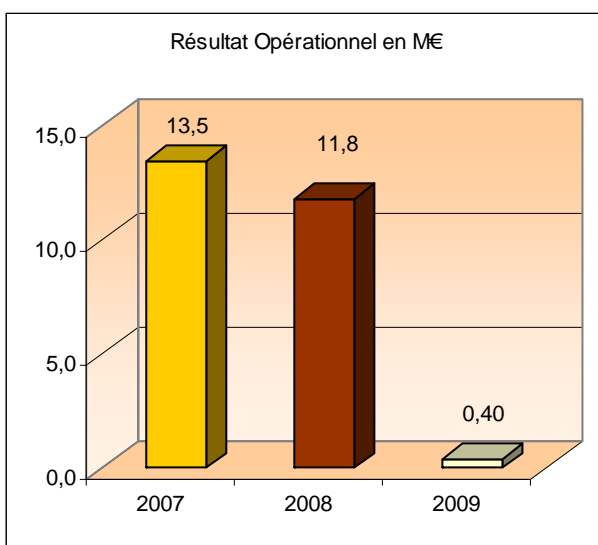
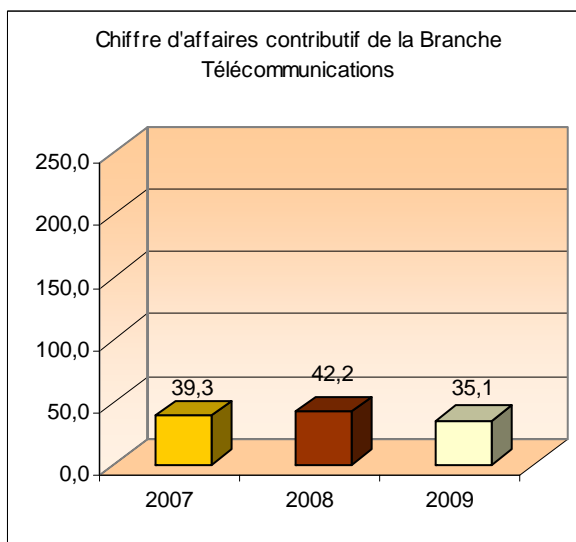
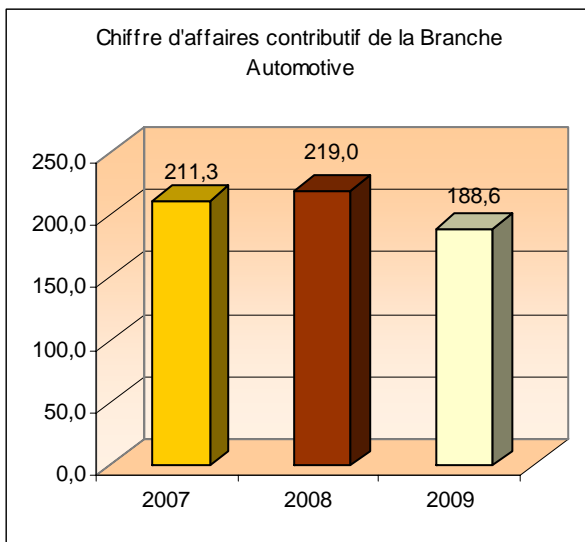
Comme cela a été indiqué, l'année 2009 est caractérisée par une crise économique et financière mondiale. Malgré la diversité de son portefeuille client, le Groupe n'enregistre qu'une baisse du chiffre d'affaires de 14 % sur l'exercice, le recul le plus important de l'activité se situant au 2nd trimestre, alors que certains de ses clients subissent des baisses de 60 à 80 %. Les actions menées dès l'automne 2008 n'ont vu leurs premiers effets qu'au milieu de l'exercice 2009 qui se caractérise par un résultat opérationnel de <3,1> M€ au 1^{er} semestre et de + 3,5 M€ au 2nd semestre, montrant clairement l'impact des actions menées pour la restauration de la rentabilité.

Il est à noter également que la crise a généré une baisse significative des taux d'intérêts ce qui a contribué à limiter le poids de la dette dans les comptes de l'exercice.

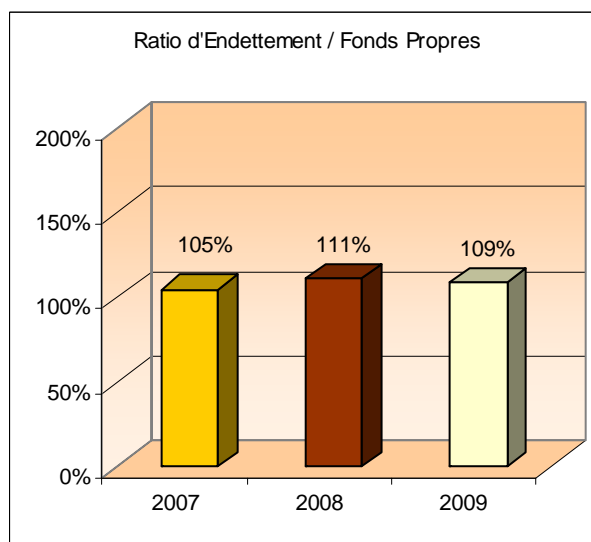
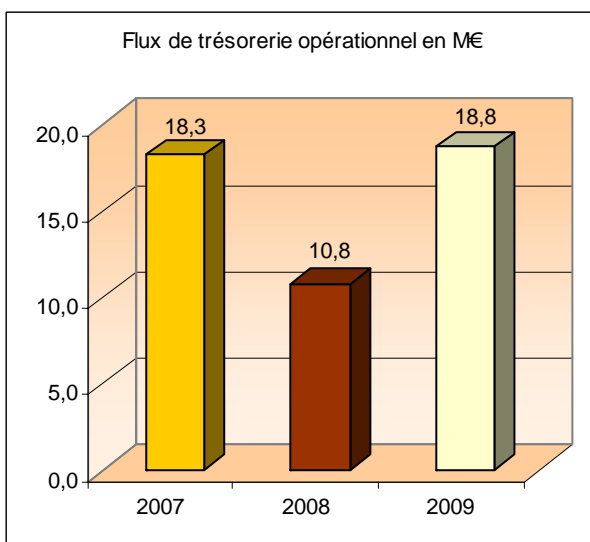
5.2 LES CHIFFRES CLES

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.





Pour 2007, le Résultat Opérationnel et le Résultat de la période ont été retraités du Crédit Impôt Recherche et de l'impôt allemand, comme indiqué au § 8.1.1. « Préambule » du Document de Référence 2008 enregistré le 3 août 2009 sous le n° R.09-069.



Les détails du calcul du ratio d'endettement sont précisés au § 8.1.6.12 « Dettes financières ».

6 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

6.1 PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Nous réunirons les Actionnaires en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, entendre les rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, leur demander de statuer sur les comptes de cet exercice, l'affectation des résultats et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce. Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation :

6.1.1 Ordre du jour

I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, incluant le rapport sur la gestion du Groupe ;
- Rapport du Directoire sur l'utilisation des délégations consenties en matière d'augmentation de capital ;
- Rapport du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions prévu à l'article L.225-197-4 du Code de Commerce ;
- Rapport du Conseil de Surveillance ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du Code de Commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux annuels, des comptes consolidés annuels et des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation du Résultat ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.

II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de procéder à l'augmentation du Capital Social par émission d'actions réservées aux salariés adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail ;
- Pouvoirs à conférer.

6.1.2 Projets de résolutions

I. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par une perte nette de <453.348,10> €

Elle approuve également les opérations traduites sur ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice aux Directoire et Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 1.902 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Directoire (incluant le rapport sur la gestion du Groupe), du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un Résultat global de la période attribuable au Groupe de <2.390.073> €

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Directoire, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur »	7.368.950,53 €
Résultat de l'exercice : perte de	<453.348,10> €

Affectation

Compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	6.915.602,43 €
---	----------------

TOTAUX	6.915.602,43 €	6.915.602,43 €
---------------	-----------------------	-----------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2006	0,00 €		
2007	0,05 €		
2008	0,05 €		

CINQUIEME RESOLUTION - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10% du Capital Social, pourraient être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attributions Gratuites d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou par Attribution Gratuite d'Actions ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. Toutefois, ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Le prix maximum d'achat est fixé à 6 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'Attribution Gratuite d'Actions, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 2.411.994 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

II. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

SIXIEME RESOLUTION – DELEGATION DE COMPETENCE POUR PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN P.E.E.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de Commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail :

1. Autorise le Directoire, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le Capital Social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'Attribution Gratuite d'Actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et Dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise.
2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation.
3. Fixe à vingt six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette autorisation.
4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisée(s) par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.
5. Décide que le prix des actions à émettre, en application de l'alinéa 1 de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.
6. Confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

SEPTIEME RESOLUTION - POUVOIRS A CONFERER

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport de gestion vise à donner toute information sur ces différentes résolutions afin de vous permettre de décider en connaissance de cause. Il a également pour objet de présenter la situation de la Société et du Groupe.

Les comptes sociaux de l'exercice 2009 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et dont les évolutions sont mentionnées au § 8.1.1 « Préambule » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.2 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES DE LA PERIODE

Les chiffres repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

6.2.1 Résultats consolidés

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 223,7 M€ en recul de 14,4 % et un Résultat Attribuable au Groupe de <2,4> M€ contre 4,6 M€ en 2008.

Au titre de l'exercice 2009, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe en k€	2009	2008
Chiffre d'affaires	223.717	261.267
Résultat opérationnel	402	11.783
Coût de l'endettement financier net	<3.605>	<5.048>
Résultat de la période (A)	<2.922>	4.642
✓ attribuable au Groupe	<2.390>	4.556
✓ intérêts minoritaires	<532>	86
Charge d'impôt (B)	<146>	2.259
Intérêts et charges financières (C)	2.877	5.014
Dotations aux amortissements (D)	8.553	7.516
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D)*	8.363	19.431

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

* Complément d'information apporté dans le cadre du Document de référence en § 9.3.1

6.2.2 Faits marquants

6.2.2.1 Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2009

En M€	2009			2008
	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Total	
Chiffre d'affaires consolidé	105,4	118,3	223,7	261,3
Résultat opérationnel	<3,1>	3,5	0,4	11,8
Coût de l'endettement financier	<1,5>	<2,1>	<3,6>	<5,0>
Résultat de la période	<3,7>	0,8	<2,9>	4,6

L'année 2009 a enregistré un chiffre d'affaires de 223,7 M€ contre 261,3 M€ en 2008 et un résultat opérationnel de 0,4 M€ contre 11,8 M€. La branche AUTOMOTIVE représente 84,3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les objectifs d'activité fixés pour l'exercice entre 220 et 225 M€ ont été atteints. Le tassement du chiffre d'affaires (-14,4 % par rapport à 2008) a donc été contenu, dans un contexte de très forte dégradation.

Tel que cela est mis en avant dans le tableau ci-dessus, la crise a touché le plus fortement le Groupe au 2nd trimestre de l'exercice 2009 avec une baisse de 25,7 % du chiffre d'affaires, impactant les résultats de la période sans que les mesures de réduction des coûts mises en œuvre n'aient pu encore porter nettement leurs fruits. Le redressement de la situation, malgré une pression encore prononcée sur le chiffre d'affaires, apparaît dès le 2nd semestre 2009.

6.2.2.2 Branche AUTOMOTIVE

Après quatre trimestres consécutifs de baisse, la branche AUTOMOTIVE a retrouvé la croissance au 4^{ème} trimestre 2009. Cette performance repose sur la sortie de nouveaux produits dans les systèmes embarqués et sur le retour des investissements dans les équipements de garage après plusieurs mois d'atonie, malgré la baisse de chiffre d'affaires de nos clients.

L'année se conclut par une baisse d'activité de 13,9 % à 188,6 M€ et un résultat net de 0,8 M€. Il est rappelé que la perte nette du 1^{er} semestre s'élevait à <2,1> M€, marquant bien le retournement de la situation au cours du 2nd semestre.

6.2.2.3 Branche TELECOMMUNICATIONS

La branche Télécommunications a été très affectée par une forte baisse d'activité dans le Broadcast dont le marché est particulièrement touché par les mesures de réductions des coûts liées à la crise économique. De plus, la difficulté de mise en place d'un crédit documentaire export en fin d'exercice n'a pas permis de réaliser la livraison de plus de 700 k€ de produits.

Cependant, la très bonne tenue dans le domaine des stations terriennes et notamment dans le secteur militaire, a permis à cette branche de contenir la baisse d'activité à 16,9 %.

Structurellement déficitaire sur la première partie de ses exercices du fait de son cycle de livraison, la faiblesse de l'activité n'a pas permis à la branche TELECOMMUNICATIONS de récupérer son retard du 1^{er} semestre de <1,2> M€ et a même généré une perte de <2,1> M€ sur le 2nd semestre.

6.2.2.4 Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes

Le 30 janvier 2009, CIPI ACTIA a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 423.616 € par compensation du compte courant détenu par ACTIA AUTOMOTIVE. La participation d'ACTIA AUTOMOTIVE est restée identique à 65,60 %, l'augmentation de capital s'étant faite par revalorisation du nominal de l'action.

Le 8 juin 2009, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé à une augmentation de capital de 266.303 € suite à l'exercice de 941 BSA par ACTIA GROUP.

En juillet 2009, ACTIA VIDEOBUS S.A. a procédé au rachat des actions détenues par un minoritaire dans le capital de sa filiale ACTIA MULLER ESPAÑA; la détention est donc passée de 80,00 % à 100,00 %.

Le 14 décembre 2009, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 1.941.663 € correspondant à 6.861 actions nouvelles totalement souscrites par ACTIA GROUP. Au 31 décembre 2009, le pourcentage de détention s'élève à 99,98 % contre 99,97 % au 31 décembre 2008.*

6.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Se préparant à un exercice 2009 difficile, le Groupe a mis en œuvre un plan d'actions structuré à la fois autour de la consolidation des activités en déterminant des axes de diversification et d'innovation, mais aussi autour de la qualité et de la maîtrise des coûts.

La première difficulté à surmonter a été la baisse brutale du niveau de commandes de nos clients, et ce sur tous les marchés, liée à la chute de leur niveau d'activité et au manque de visibilité tant à court terme qu'à moyen terme, qui les a poussé à une politique de réduction de leurs stocks. Ainsi, sur certains secteurs comme les véhicules spéciaux, la baisse d'activité de 60 % connue par nos clients s'est traduite par un arrêt complet des commandes. Ceci s'est réalisé généralement par un report des commandes, laissant une faible marge de manœuvre au Groupe.

Fort d'un portefeuille clients déjà varié, ACTIA GROUP a intensifié sa volonté de **diversification** qui s'est traduite par les actions suivantes :

- ✓ dans le domaine du ferroviaire, le Groupe a développé son offre de produits pour proposer à la fois des systèmes de transmission train/sol avec la maîtrise notamment des technologies sans fil, des systèmes d'informations passagers s'appuyant sur des réseaux de communication Ethernet et de la vidéosurveillance, le tout associé aux produits « cabine » déjà développés par la branche TELECOMMUNICATIONS,
- ✓ dans le domaine de la sécurité, avec le déploiement d'une ligne de contrôle technique multiplexée, des règle-phares pour les centres de contrôle technique et la fabrication de la station mobile de contrôle technique tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds, domaine dans lequel nous avons atteint une position de fournisseur de référence,

* Complément d'information apporté dans le cadre du Document de référence au § 9.3.2

- ✓ dans le domaine de l'environnement, avec le pilotage d'un nouveau projet de R&D soutenu par OSEO dans le domaine du Transport en Commun de Personnes (bus, cars, tramways, TER, ...): le projet AMIC-TCP pour « Architecture Multiplexage Informatique Communication - Transport en Commun de Personnes » et avec son implication dans le domaine du véhicule électrique,
- ✓ par l'adaptation de notre outil PC de diagnostic XG à un usage Terminal Point de Vente, répondant aux besoins d'un client (12.000 points de vente à livrer entre 2010 et 2012), mais apte à répondre à de nombreux autres marchés,
- ✓ par la reprise de l'activité «Connected Safety» auprès de la société suédoise AUTOLIV ELECTRONICS (société américaine implantée en Suède), permettant de renforcer la position du Groupe sur ce marché grâce à de solides et réelles synergies avec l'offre actuelle de nos solutions télématiques performantes.

La deuxième difficulté est venue de la concurrence exacerbée liée au contexte de crise mondiale. Dans ce cadre, la force reconnue de notre Groupe se devait d'être accentuée, à savoir produire, tant en terme de fabrication que de développement R&D, avec les meilleurs critères de **qualité** et de maintenir un très haut niveau en terme d'**innovation**. Objet d'une vigilance permanente, la qualité est sans cesse mise en avant dans le Groupe pour assurer sa pérennité, avec notamment en 2009 :

- ✓ la poursuite du programme d'excellence E⁺ pour « Engineering + », programme initié par ACTIA en janvier 2008 pour doter les bureaux d'études du Groupe des moyens humains, matériels et technologiques les plus performants au niveau international,
- ✓ le lancement du projet "HDI", Haute Densité d'Intégration, pour la performance de son outil industriel : ce projet, qui réunit ACTIA, AIRBUS, ALSTOM, EADS et TECHCI, a pour objectif de définir et de qualifier les règles de design et de fabrication des composants HDI utilisés et de qualifier les procédés de fabrication des cartes électroniques qui intègrent ces composants.

L'innovation, fer de lance du Groupe depuis sa création, reste soutenue et s'est traduite notamment :

- ✓ par le projet TRANSCONTROL pour l'amélioration de la sécurité liée au transport des matières dangereuses. Avec ses partenaires, ACTIA a réalisé l'étude et le développement d'un nouveau terminal télématique embarqué et de son logiciel associé permettant de réaliser l'application TRANSCONTROL,
- ✓ au travers du Grand Prix de l'innovation obtenu à Equip'Auto 2009 pour le Multi-Diag pocket 1-clic.

Enfin, dans ce contexte de très forte pression sur l'activité et sans attendre ses conséquences sur la rentabilité, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures dès l'automne 2008, afin de maîtriser ses postes de dépenses. Cela s'est traduit par un programme de réduction des coûts avec :

- ✓ une économie toujours recherchée sur les frais généraux, notamment avec la mise en place de solution de visioconférences dans la quasi-totalité des sociétés du Groupe et une charte définissant la procédure « voyages », permettant une baisse significative des frais de déplacements de 25 % environ,
- ✓ l'arrêt progressif de la sous-traitance d'études en France et la montée en puissance de notre bureau d'études tunisien permettant de répondre aux attentes de nos clients en terme de coûts de développement mais générant en première partie d'exercice une pression ponctuelle sur le Groupe liée à la formation de nos ingénieurs,
- ✓ la restructuration de nos filiales françaises et internationales les plus touchées, avec des mesures adaptées selon chaque cas particulier comme dans les équipes de garage avec notre filiale ACTIA MULLER, ou au Brésil, pays très affecté par la crise, notamment dans le domaine des Bus & Cars et des poids lourds avec notre filiale ACTIA do BRASIL et ce dès le début de l'exercice, ou en cours d'exercice avec notre filiale ACTIA NORDIC,

- ✓ et les mesures de chômage partiel dans notre usine de Tunis en raison de la crise et de la baisse d'activité de son client CONTINENTAL, qui a été très fortement affecté par la réduction du nombre de nouveaux modèles et aux opérations de déstockage mises en œuvre par les constructeurs de véhicules légers.

Les premiers effets de ces mesures conjugués au ralentissement de la baisse de l'activité ont permis de renouer avec la rentabilité dès le second semestre. Il est d'ailleurs à signaler que le secteur des équipements de garage, particulièrement affecté par la crise et ce dès la mi-2008 (plus de 25 % de baisse), a retrouvé dès septembre 2009 des niveaux d'activité proches de ceux de fin 2008. De plus, certains domaines, bus et cars, aéronautique, ferroviaire, moins impactés par la crise, ont permis de pondérer la baisse brutale de certains clients et ont contribué à la restauration du résultat opérationnel au 2nd semestre.

La très bonne relation avec les partenaires bancaires entretenue par des rencontres régulières, a permis de bénéficier de la levée des financements Moyen Terme, sachant que les lignes Court Terme ont été renouvelées d'un commun accord en accompagnement des projets de R&D, comme cela avait été envisagé en début d'exercice.

6.2.4 Situation de l'endettement

Cette information est développée au § 8.1.6.12 « Dettes financières ».

6.2.5 Engagements hors bilan

Cette information est développée aux paragraphes 8.1.6.22 «

Engagements hors bilan », 8.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif » et 8.1.6.25 « Autres informations ».

6.3 APERÇU DES ACTIVITES

En 2009, le périmètre industriel d'ACTIA GROUP n'a pas connu d'évolution particulière et reste organisé autour de deux secteurs :

- La Branche AUTOMOTIVE ;
 - La Branche TELECOMMUNICATIONS.
- dont la description est réalisée ci-après.

6.3.1 Branche AUTOMOTIVE

La Branche AUTOMOTIVE se positionne principalement sur trois marchés :

- Le diagnostic et le contrôle technique automobile ;
- L'électronique embarquée pour véhicules commerciaux, industriels et militaires ;
- La production électronique et la pérennisation.

La contribution de la Branche AUTOMOTIVE a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur AUTOMOTIVE en k€	2009	2008
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	188.596	219.002
Résultat opérationnel	3.943	10.714
Résultat (A)	785	4.173
✓ attribuable au Groupe	1.069	4.337
✓ intérêts minoritaires	<284>	<164>
Charge d'impôt (B)	42	2.267
Intérêts et charges financières (C)	2.506	4.290
Dotations nettes aux amortissements (D)	6.563	6.139
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)*	9.896	16.868

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.6.17 «

* Complément d'information apporté dans le cadre du Document de référence en § 9.3.1

Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois activités est la suivante :

Secteur d'activité en k€	2009	2008
Diagnostic	88.846	101.144
Systèmes Embarqués	76.998	91.181
Services	22.752	26.677
TOTAL	188.596	219.002

6.3.1.1 Diagnostic

▪ Les produits

La Branche AUTOMOTIVE conçoit, développe, fabrique, distribue et assure le Maintien en Condition Opérationnelle de systèmes de diagnostic électronique destinés aux véhicules roulants (voitures légères, poids lourds, véhicules spéciaux).

Initialement développés pour le compte de constructeurs automobiles, ils sont utilisés au niveau de leurs bureaux d'études, de leurs chaînes de montage ou de leurs réseaux de concessionnaires et de réparateurs agréés. Ils sont dédiés à leur marque.



Diagnostic usine

Depuis la fin de la loi d'exemption sur la commercialisation et la réparation des véhicules en 2003, le Groupe a développé un produit multimarque dédié aux réseaux de réparation rapide et aux garagistes indépendants, au travers de sa gamme Multi-Diag®.



Multi-Diag® Pocket



Multi-Diag® LD

La couverture « véhicules » représente près de 85 % du parc européen (source interne). Jugé par les

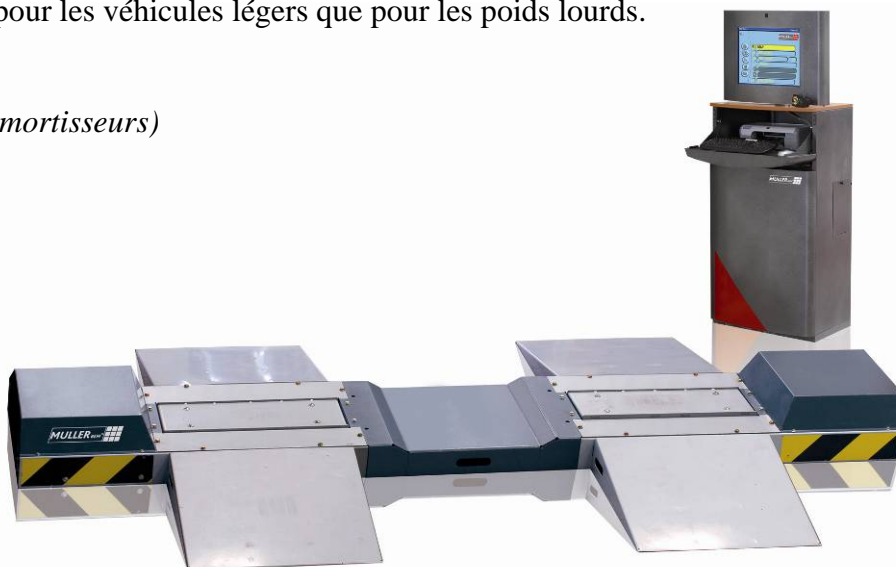
professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Chaque année, une innovation est apportée au produit. Enfin, le Groupe a également mis au point une gamme de diagnostic multimarques Multi-Diag[®] dédiés aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires.

Ces systèmes se composent :

- ✓ d'un outil de diagnostic, constitué d'un PC durci doté d'interfaces homme-machine,
- ✓ d'une carte de communication entre le véhicule et le banc, utilisant le cas échéant les nouvelles technologies sans fil,
- ✓ d'un logiciel utilisant les raisonnements à base de modèles ou de cas et permettant de caractériser l'origine de la panne et de guider la réparation.

De plus, la Branche AUTOMOTIVE développe, produit et commercialise des équipements de contrôle technique et de réparation pour véhicules légers, utilitaires et poids lourds. Notre filiale ACTIA MULLER produit et commercialise pour les garages, des équilibreuses de roues, des démonte-pneus, des ponts élévateurs, des équipements de contrôle du parallélisme et des équipements complémentaires lourds. Sont aussi produits et commercialisés des lignes de contrôle technique avec notamment une ligne de contrôle technique destinée au pré contrôle en Europe et au contrôle pour les marchés internationaux, bancs de freinage, règle-phares, analyseurs de gaz pour les centres de contrôle technique, tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds.

Banc expert (contrôle des amortisseurs)



Tablant sur une innovation sans cesse renouvelée, notre filiale ACTIA MULLER est régulièrement primée pour ses produits, et après le prix de l'Innovation en 2007 pour son banc expert amortisseur (salons MOTORTEC et EQUIP'AUTO), le prix Innovation Fournisseur décerné par MIDAS en 2008 pour sa solution multimarque Multi-Diag[®], cette dernière a de nouveau été récompensée en 2009 lors du salon EQUIP'AUTO pour la fonction « 1-Clic » de son Multi-Diag[®] Pocket.

■ Le marché

Le marché du diagnostic est en constant renouvellement du fait de l'augmentation des équipements électroniques embarqués sur les véhicules.

Tout d'abord, le diagnostic est un enjeu stratégique majeur des constructeurs qui exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente. Toujours à la pointe du progrès, les systèmes de diagnostic doivent aussi répondre aux contraintes des réglementations automobiles (nationales et/ou internationales) en constante évolution.

Par un appel d'offres, les constructeurs choisissent un fournisseur qui signera un contrat pluriannuel pouvant couvrir ou non l'ensemble des besoins, du hardware à la mise à jour des logiciels associés,

sur une période pouvant aller de cinq à sept ans, du suivi bord de chaîne à l'entretien des véhicules dans le réseau.

On peut distinguer deux flux économiques sur cette période avec l'implantation « hardware » dans les garages pendant les deux premières années et la remise à niveau périodique « software » durant la vie du matériel. On constate que ces deux flux sont très voisins en terme de chiffre d'affaires cumulé.

Les équipements de diagnostic permettent également le chargement et la mise à jour des logiciels des calculateurs et le contrôle des véhicules sur les lignes d'assemblage.

Ensuite, les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment Européenne, offrent aujourd'hui un champ de croissance mondial important pour la gamme de solutions Multi-Diag®.

Enfin, le marché du contrôle technique automobile est un marché mondial en croissance rapide sur certains pays qui se dotent d'une réglementation, comme les pays de l'ex-CEI (Communauté des États Indépendants), la Turquie, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud. Nos solutions de stations fixes ou mobiles correspondent parfaitement aux besoins de ces pays pour contrôler l'état du parc des véhicules anciens et améliorer ainsi la sécurité routière.



Station de contrôle technique mobile

▪ Les clients

Le Groupe compte actuellement une quinzaine de clients-constructeurs majeurs dont P.S.A., MERCEDES, B.M.W., FIAT, SGM, mais également des constructeurs de poids lourds comme RENAULT TRUCKS, ou de véhicules spéciaux comme MANITOU.

Pour le diagnostic multimarque et les équipements lourds de garage et de contrôle technique, la démarche commerciale repose sur le réseau des filiales du Groupe et sur un réseau de distributeurs et agents. D'ailleurs, la force de cette organisation alliée à des produits de qualité a permis de répondre aux besoins de réseaux de réparation rapide comme MIDAS, FEU VERT et encore récemment EUROMASTER.

Dans tous les domaines, la qualité du service est un facteur essentiel où le Groupe bénéficie d'une très bonne image mais doit constamment faire ses preuves : installation et mise en service sur site, formation, mise à jour logicielle, « hotline », télé assistance, financement, service après-vente et maintenance.

▪ Les concurrents

Le nombre est restreint et, pour la plupart, l'activité de diagnostic électronique automobile n'est qu'un complément d'une activité de diagnostic électronique industrielle ou d'un service plus complet aux garagistes.

La principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et le coût important de développement d'un nouveau système de diagnostic pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur plusieurs constructeurs permet de maintenir les qualité et performance des produits au meilleur coût.

Dans le domaine du diagnostic multimarque, les concurrents majeurs sont allemands et italiens avec l'arrivée récente d'un acteur asiatique. Le Groupe a pris de nombreuses initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale.

Le nombre de concurrents s'est réduit du fait du rachat de JOHNSON CONTROL par SPX, pour le secteur du diagnostic automobile. Dans le domaine des équipements de garage, activité affectée par la crise dès mi-2008, certains acteurs ont connu de très grosses difficultés comme FOG, voire se sont repliés sur leur marché, comme LAUNCH, fournisseur chinois qui s'est retiré du marché français.

Enfin, dans le domaine du contrôle technique automobile, le concurrent majeur du marché est allemand.

▪ L'activité

Le chiffre d'affaires enregistre une contraction de 12 % pour ce secteur, mais la solution Multi-Diag[®] a tout de même réussi à prolonger sa percée auprès des garagistes indépendants mais aussi dans les réseaux de maintenance (service) rapide, dans un contexte économique très perturbé.

Les actions innovantes, lancées depuis plusieurs mois, ont commencé à porter leurs fruits avec notamment le produit ACTI-DI@G[®] qui a atteint, après deux années de développement un stade de maturité suffisant pour commencer à être livré à SHANGHAI GENERAL MOTORS et au Groupe PSA.

L'outil E2COS, qui permet de réduire les temps de gamme en chaîne de production de 30 % est désormais achevé et confirme sa parfaite adaptation aux besoins des constructeurs avec un premier succès en fin d'exercice, auprès de CHERY, constructeur chinois.



De même, après une phase de tests approfondis, RENAULT a choisi Multi-Diag[®] comme solution de diagnostic pour ses opérations de service de réparation rapide, de maintenance et ses opérations sur véhicules d'autres marques. La commercialisation de ce produit prévue dans tous les réseaux RENAULT en Europe dans un premier temps, puis dans le monde entier dans un second temps, a effectivement démarré en France à partir du salon EQUIP' AUTO, en octobre 2009.

Lors de ce salon EQUIP' AUTO, le Groupe a d'ailleurs remporté un franc succès tant en nombre de visites qu'en terme de prise de commandes. Les objectifs fixés ont été dépassés ce qui a contribué au redressement de ACTIA MULLER, en fin d'exercice.

Toutefois, il faut rappeler le contexte économique de l'année 2009, avec un secteur des véhicules légers très fortement impacté par la crise. Les mesures étatiques, notamment françaises, ont permis

de stopper l'effondrement du marché. Cependant, l'impact des ventes importantes de voitures neuves a entraîné une baisse de l'âge moyen du parc automobile, d'où une baisse du nombre de visites chez les garagistes ; cette tendance, conjuguée à l'arrivée de véhicules de plus en plus fiables et à un attentisme des garagistes en matière d'investissements, a contribué à une baisse importante de l'activité « équipements de garage », d'où une concurrence exacerbée sur ce secteur, situation décrite plus haut.

De plus, l'arrivée de PC de type portable, dans les garages, en concurrence avec des outils dédiés tels que nous les réalisons, a été un facteur supplémentaire de la perturbation pour cette activité.

Grâce à un marché qui s'est maintenu au niveau mondial, nous jouons un rôle majeur sur le marché des chaînes de contrôle technique mobiles, tant pour les véhicules légers que pour les poids lourds et nous participons au démarrage de ces produits dans le domaine du contrôle des motos.



Banc de contrôle moto

A l'international, il est à noter que la mise en place de cartes de communication pour BMW a été conforme aux prévisions et que MERCEDES nous a confié le déploiement et la maintenance de toute la chaîne de communication logicielle qu'il utilise. La poursuite de l'activité avec FIAT s'est quant à elle déroulée normalement.

Le Groupe ACTIA a maintenu, même en cette période de crise, tout son potentiel d'innovation et de qualité au service de ses clients, ce qui lui a valu d'être qualifié par le Groupe PSA de « Preferred supplier » pour le développement conjoint de nombreuses innovations et de nouveaux projets.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de diversification, ACTIA GROUP a dédié, par la création d'une Business Unit Industrie, une équipe pour chercher de nouveaux débouchés aux PC durcis, spécifiques mais modulables, développés par le Groupe, concrétisé par un premier succès avec STRATOR, filiale du Groupe ALTADIS, pour sa nouvelle génération de Terminaux Point de Vente (TPV).



6.3.1.2 Systèmes Embarqués

▪ Les produits

Historiquement leader en solutions de multiplexage pour bus et cars, le Groupe développe une gamme de systèmes électroniques, de haute performance technologique, pour tout véhicule produit en petite et moyenne séries : bus, cars, poids lourds, engins de chantier, véhicules agricoles, trains, bateaux et avions.

Les systèmes embarqués fournis par le Groupe sont organisés autour d'une architecture comprenant :

- Des organes électriques et électroniques (systèmes multiplexés) ;
- Des modules « instrumentation » et des postes de conduite ;
- Des équipements électroniques embarqués variés (Audio & Vidéo (Infotainment : il s'agit d'offrir aux passagers des outils permettant à la fois la diffusion de l'information et la mise à disposition de moyens de distraction tels que musique, film, radio, Internet, ...), tableau de bord, convertisseurs, chronotachygraphe, télématique, ...).

Ces produits sont destinés à la sécurité, au contrôle du véhicule et de son conducteur ou au confort des passagers.

Pour optimiser la gestion de tous ces systèmes embarqués, le Groupe a développé le système MULTIBUS qui offre une gamme de modules électroniques s'adaptant à toutes les architectures de bus & cars et aux différents sous-ensembles d'instrumentation (gauges, clusters, switch-packs, afficheurs dernière génération...). L'architecture multiplexée permet de répondre aux différents besoins des constructeurs confrontés aux demandes de leurs clients et à la réglementation.

En matière de réglementation, le Groupe a développé un produit, le **chronotachygraphe digital crypté**, spécifiquement imposé par la Communauté Européenne depuis mai 2006 sur tout poids lourds ou véhicule de plus de 3,5 tonnes ou tout véhicule transportant plus de 8 passagers. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. fût la première des quatre sociétés ayant reçu l'homologation à ce jour, sur ce produit d'une très grande technicité. Cet outil (SMARTACH) et son capteur permettent de s'assurer du respect des lois sociales en Europe et d'améliorer la sécurité routière et la loyauté de la concurrence. Il est soumis aux évolutions imposées par la réglementation, ce qui nécessite des mises à jour régulières.

Fort de cette brique technologique, le Groupe a développé des **plateformes télématiques** qui



complètent le chronotachygraphe digital : elles comportent un dispositif de géo localisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS,...). Par ailleurs, un calculateur et des mémoires sont connectés aux réseaux électroniques (gestion électrique, instrumentation et télématique) du véhicule et permettent donc différentes fonctions de gestion de flotte, adaptables aux besoins du client final. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu l'homologation de la fonction de remote unloading par le réseau GSM, pour les données sociales : cette solution exclusive de téléchargement à distance dont ACTIA équipe ses tachygraphes allège le processus de récupération de données et réduit donc les temps et les coûts de gestion pour le client final.

En outre, le Groupe dispose d'une large gamme de systèmes embarqués pour cabine et châssis :

- Tableaux de bord PODIUM® et clusters ;



Tableau de bord Podium®



Cluster américain

- Convertisseurs de puissance ;
- Flashers pour clignotants ;
- Switch pack ;
- Boîtier de puissance ;
- Équipements Audio & Vidéo (Infotainment).

Le Groupe a développé au cours des dernières années des innovations majeures dans ce domaine :

- ✓ par une approche modulaire permettant de réduire les coûts de développement et de production,
- ✓ par l'utilisation d'une nouvelle génération de composants électroniques à bas coûts et à haute performance,
- ✓ par la signature d'un accord de partenariat avec un fondeur de silicium leader du marché,
- ✓ par la conception d'une nouvelle gamme de produits pour les bus et les cars d'une part et pour la télématique d'autre part.

▪ Le marché

Chaque produit s'adresse à un marché précis dont le périmètre géographique tend à croître constamment.

Le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules commerciaux, plus particulièrement de haut de gamme.

Avec les produits de cabine qui peuvent y être associés et la recherche accrue de sécurité et de confort, les axes de croissance se situent principalement dans les pays développés Europe, États-Unis et l'Asie (Chine notamment).



Système de vidéo protection

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) répondent aux besoins d'un marché particulièrement porteur en Espagne et en Amérique du Sud où le transport terrestre l'emporte sur l'aérien et pour lequel le poids du tourisme impacte significativement les économies locales.

La Branche bénéficie d'une avance technologique certaine sur ces familles de produits et d'une protection relative vis-à-vis des grands équipementiers moins attirés par la faible taille des séries à produire.

Ce marché s'étend maintenant au domaine ferroviaire où le Groupe réussit à se positionner par une offre de plus en plus globale.

▪ Les clients

Les principaux clients sont les constructeurs de véhicules commerciaux et industriels en moyennes et petites séries (de 100 à 100.000 pièces / an) :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, trains et tramways ;
- Moyennes séries : camions, bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux.

- Les concurrents

Exceptés les cas particuliers que représentent CONTINENTAL et STONERIDGE dans le domaine des bus et des camions et de BLAUPUNKT (Europe) et REY (Amérique du Sud) pour l'Audio & Vidéo, ils sont généralement de taille inférieure au Groupe et n'ont pas sa présence internationale qui devient aujourd'hui un atout majeur.

- L'activité

Ce segment a été très sensible à l'évolution de l'économie mondiale car son chiffre d'affaires est lié à la quantité de véhicules vendus, or le marché du camion a accusé une baisse d'environ 50 % de ses ventes et le marché des engins spéciaux une baisse de plus de 60 %, d'après les informations parues dans la presse. Aussi l'activité de ce secteur dans le Groupe a connu une baisse de 16 %, malgré l'arrivée de nouveaux produits développés pour nos clients.

Le Groupe confirme par ailleurs sa volonté de se développer sur le marché de la télématique avec l'acquisition de la branche « Connected Safety » d'AUTOLIV (offre de services de sécurité, centrée sur le e-Call, permettant notamment l'envoi automatique d'un signal par un véhicule accidenté), avec une longueur d'avance dans le domaine de la télématique en proposant une gamme complète de produits pour véhicules et de nouvelles compétences en plateformes télématiques, gestion de flotte et de trafic, diagnostic embarqué, téléchargement à distance, tachygraphes etc....

Jouant la carte de la sécurité, ACTIA GROUP participe au projet TRANSCONTROL dans le cadre du pôle de compétitivité AEROSPACE VALLEY, pour l'amélioration de la sécurité lié au transport de matières dangereuses.

Enfin, dans le domaine ferroviaire, le Groupe a conforté sa position en Espagne pour l'équipement de tous les trains des lignes à grande vitesse avec le système Infotainment.

Audio & Vidéo à la place



6.3.1.3 Services

- Les produits

Le Groupe s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine automobile (production en grandes et moyennes séries à Tunis) que dans le domaine aéronautique et ferroviaire (production en petites séries complexes à Toulouse).

Organisé autour du bipôle franco-tunisien, permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production du Groupe correspond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité reste un élément stratégique.

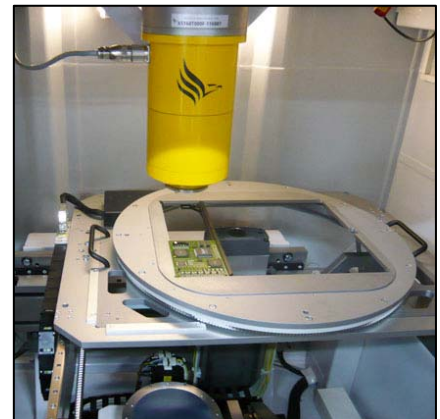
Le Groupe propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration. Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, le Groupe a mis en place une équipe d'experts ayant à disposition un observatoire de l'obsolescence des composants lui permettant de :

- Faire un suivi des systèmes ;
- Proposer des solutions alternatives par une approche prédictive ;
- Réaliser les évolutions nécessaires ;
- Exécuter les validations fonctionnelles ;
- Gérer la documentation afférente.



Cette activité découle directement des savoir-faire développés pour le Maintien en Condition Opérationnelle de nos propres produits, depuis la parfaite connaissance du système dont on veut assurer le fonctionnement pendant encore plusieurs années, au redesign de sous-ensembles si de nouveaux composants doivent être intégrés, jusqu'à la réparation in fine des parties défectueuses, en passant par l'étude approfondie et constamment mise à jour de l'obsolescence des composants électroniques et les recommandations d'approvisionnement qui en découlent.

Toujours à la recherche de la meilleure performance industrielle et de la meilleure qualité, le Groupe a été récompensé de ses efforts en se voyant attribuer en 2008 la première certification NADCAP (National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program en Europe) pour les procédés spéciaux d'assemblage de cartes électroniques. Concernant les autres certifications, elles sont détaillées au § 7.1.7 "Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2009 ».



▪ Le marché

ACTIA GROUP est fortement sollicité dans le domaine de la production électronique plus particulièrement dans le domaine des petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité étant de plus en plus rares et très convoités.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique, militaire ou ferroviaire afin de répondre à leurs exigences tant en terme de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine de la pérennisation, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de Maintien en Condition Opérationnelle (domaines du nucléaire, de l'aéronautique).

▪ Les clients

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite ou moyenne série.

Aujourd'hui les premiers clients sont pour le site de Colomiers AIRBUS et ALSTOM, et CONTINENTAL, SOMFY et HARMER & SIMMONS pour le site de Tunis.

Pour la pérennisation, ce sont principalement les grandes entreprises industrielles fournisseurs de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

- Les concurrents

Hormis les grosses structures industrielles asiatiques qui répondent aux besoins de production de masse, ils sont de moins en moins nombreux en Europe. Ils ne disposent généralement pas de tous les savoir-faire requis contrairement à l'expérience accumulée par la Branche dans ce domaine, depuis de nombreuses années.

- L'activité

Dans la poursuite de la fin d'exercice 2008, l'évolution de la crise économique a impacté de manière très différente nos deux usines.

En effet, le site tunisien travaille pour un tiers de sa capacité pour le secteur automobile ; la chute des ventes de ce secteur en début d'exercice conjuguée à la baisse de l'activité camions, a entraîné un fort ralentissement du niveau de commande de nos clients, notamment CONTINENTAL. Des mesures de chômage technique ont démarré dès le 4^{ème} trimestre 2008 et une adaptation du rythme de la production sur 5 jours au lieu de 6



précédemment a été mise en place. La diversification précédemment recherchée par ACTIA GROUP a permis d'atténuer les effets de la crise en Tunisie. Le site de Toulouse a été également affecté par la crise, mais dans une bien moindre mesure, car il sert principalement des clients en petites séries notamment du secteur aéronautique et ferroviaire. La principale conséquence de la crise sur ce site a été la forte réduction des personnels intérimaires (- 75 %). La nouvelle certification NADCAP a permis au Groupe d'être homologué par de nouveaux clients dans le secteur aéronautique, comme la certification IRISRAIL pour le domaine ferroviaire qui n'est pas touché par la crise. Les clients en production électronique petites séries restent très sensibles à la maîtrise de la qualité.

Le Groupe maintient une recherche permanente de nouveaux clients pour ses sites de production, soit dans le cadre de l'anticipation de fin de vie de séries, soit dans le cadre de diversification pour limiter l'impact de certains cycles de marché, soit enfin pour réduire l'exposition à certains clients.

Pour les productions de grand volume, le niveau de qualité est resté identique avec un taux de 0,97 PPM (nombre de pièces défectueuses par million de pièces produites) et une amélioration du taux de rebuts.

Il est à noter que les clients en moyennes séries, très exigeants en terme de qualité, sont de plus en plus sensibles à l'optimisation des coûts et notre bipôle de production franco-tunisien permet au Groupe d'améliorer son offre tant pour conserver ses clients que pour en gagner de nouveaux.

L'activité pérennisation reste en hausse en 2009. Travaillant dans le domaine de la stratégie long terme, l'aboutissement des démarches commerciales est toujours plus laborieuse. Le Maintien en Condition Opérationnelle est un marché porteur, certes lent à démarrer, mais qui devrait aboutir à terme.

6.3.2 Branche TELECOMMUNICATIONS

La Branche TELECOMMUNICATIONS se positionne principalement sur trois marchés :

- Satcom ;
- Broadcast ;
- Systèmes Télécom.

La contribution de la Branche TELECOMMUNICATIONS a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs du secteur TELECOMMUNICATIONS en k€	2009	2008
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	35.072	42.221
Résultat opérationnel	<2.685>	1.724
Résultat (A)	<3.331>	799
✓ attribuable au Groupe	<3.331>	799
✓ intérêts minoritaires	0	0
Charge d'impôt (B)	79	<31>
Intérêts et charges financières (C)	527	989
Dotations nettes aux amortissements (D)	1.881	1.299
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)*	<844>	3.055

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § 8.1.6.17 «

* Complément d'information apporté dans le cadre du Document de référence en § 9.3.1

Secteurs opérationnels » de l'annexe aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les trois activités :

Secteur d'activité en k€	2009	2008
Satcom	20.762	16.192
Broadcast	2.879	8.758
Systèmes Télécom	11.431	17.271
TOTAL	35.072	42.221

L'activité de la Branche TELECOMMUNICATIONS est en net recul par rapport à l'exercice 2008 avec un chiffre d'affaires qui est passé de 42,2 M€ en 2008 à 35,1 M€ en 2009, ce qui conduit à un résultat de <3.331> k€

6.3.2.1 Satcom

▪ Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la Branche TELECOMMUNICATIONS s'est imposée dans les stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des terrains extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des Télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, amplificateurs, codeurs-décodeurs, produits et solutions pour la supervision des stations terriennes, à différents systèmes sur les marchés où elle ne peut offrir la prestation complète.



Station DHD

▪ Le marché

Le marché historique du Groupe est celui du militaire français, avec la signature en 2005 d'un contrat pluriannuel pour l'étude et la fourniture de stations tactiques HD (Haut Débit), faisant suite à un premier contrat signé en 2001 (solution tribande). Ces contrats intègrent le Maintien en Condition Opérationnelle des stations jusqu'à dix ans après leur livraison.

Cependant, le besoin en stations techniques militaires se dessine aussi en Europe, mais le contexte économique reste très concurrentiel.

Le secteur civil est réparti entre plusieurs acteurs opérateurs, voire systémiers de premier rang, dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

▪ Les clients

Les forces armées sont les principaux clients, dont les besoins sont classifiés, directement ou indirectement, au travers de grandes entreprises civiles ou paraétatiques, systémiers de premier rang dans les domaines des Télécommunications ou du Broadcast.

Dans le domaine civil ou TV/radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication par satellite ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger.

Les clients doivent être démarchés en s'appuyant essentiellement sur les succès remportés en France.

- Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politico-économiques.

Dans le domaine des sous-systèmes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains et bénéficient d'un effet dollar qui leur fut particulièrement favorable en 2008 et 2009.

- L'activité

L'activité 2009 a été très intense sur ce domaine, avec un excellent chiffre d'affaires qui a atteint 20,8 M€ Le déroulement des livraisons pour le programme Syracuse est parfaitement en phase avec le contrat initial et le contrat OTAN remporté en 2008 s'est déroulé normalement. Il a également fait l'objet d'avenants pour des compléments de prestations. ACTIA SODIELEC obtient ainsi la reconnaissance de son niveau d'expertise dans le domaine des stations terriennes SATCOM.

Cette croissance de 28 % trouve son explication dans le déroulement du contrat militaire Syracuse, qui est classiquement organisé autour d'une phase « études » de 2 ans et demi et d'une phase « livraison ». Les travaux étant facturés à l'avancement, 2009 a enregistré cette forte progression liée aux livraisons de stations prévues courant 2010.

6.3.2.2 Broadcast

- Les produits

Sous ce nom générique, sont regroupés les équipements permettant l'émission, la réception et la réémission des signaux destinés aux programmes radio et TV tant analogiques que numériques, ainsi que les matériels associés nécessaires pour assurer la bonne qualité du signal.

Le Groupe conçoit et fournit ces équipements au travers de gammes de solutions sur le segment de marché des émetteurs de faible puissance.

Ceux-ci correspondent particulièrement aux besoins du réseau complémentaire pour le déploiement de la TNT (standard DVB).



Ré-émetteur

- Le marché

Le passage au numérique des émissions radio et TV a ouvert un nouveau secteur dans lequel le Groupe a emporté des succès certains, particulièrement en France. Une fois que le réseau sera totalement déployé, se mettra en place le marché de l'entretien, comme pour l'analogique. Aujourd'hui, ACTIA SODIELEC est un fournisseur important des réémetteurs de petite et moyenne puissances pour la TNT, en France.

Par contre, l'émission analogique durera encore jusqu'en 2011. Le marché de maintien en condition des anciens réseaux reste important et a permis de soutenir la montée progressive de la TNT.

Les perspectives moyen terme correspondent aux investissements des opérateurs de mux (chaînes de télévision) pour offrir de nouveaux services : TV portable ou TV sur mobile (DVB-H) et au marché export avec la normalisation européenne attendue des standards de TV numérique DVB.

Dans le domaine de la radio numérique, le marché européen en est à ses balbutiements et ACTIA SODIELEC avait été retenue (juin 2006) par un groupe américain pour son déploiement, mais la défaillance de ce client, en 2008, a marqué un arrêt brutal de cette activité. Depuis, aucune reprise n'a relancé ce segment qui est pourtant l'avenir de la radio (amélioration de la réception, multiplication des fréquences, ...).

- Les clients

Le marché français est partagé en deux catégories de clients :

- Les opérateurs de diffusion et d'infrastructure comme TDF, TOWERCAST, ITAS TIM ;
- Les opérateurs de contenus avec les chaînes de télévision comme CANAL+ ou de radio comme le groupe EUROPE.

A l'export, les clients sont principalement les opérateurs de diffusion, le Groupe centrant son action commerciale sur l'Europe et l'Afrique du Nord.

- Les concurrents

Positionné sur le marché des émetteurs TV de petites puissances, notre filiale ACTIA SODIELEC a comme principaux concurrents des sociétés européennes de taille similaire, ayant un leadership sur leur marché domestique.

Les sociétés leaders sur le marché des émetteurs de forte puissance comme RHODE & SCHWARZ peuvent être concurrents sur des appels d'offres de niveau système.

- L'activité

L'année 2009 a été marquée par une baisse de 67 %, liée à trois facteurs.

En premier lieu, l'évolution de la technologie vers le numérique a fortement impacté les prévisionnels d'activité du principal acteur du marché et principal client du Groupe, lui imposant un plan de restructuration majeur et une politique d'achat drastique. Face à une concurrence exacerbée, ACTIA SODIELEC n'a pas immédiatement répondu à la baisse des prix de plus de 25 % imposée par son client. Une nouvelle campagne de refonte des produits selon la méthodologie du Design to cost a été mise en place par le Groupe, avec l'intégration des dernières évolutions technologiques, nécessitant une nouvelle homologation des produits auprès du client et retardant de ce fait le déploiement des produits.

Le deuxième phénomène dans la Télévision Numérique Terrestre est lié à la mise en place des émetteurs dans les zones dites blanches, c'est-à-dire les zones géographiques dont la configuration limite fortement la zone d'émission (zones montagneuses). La couverture de ces zones est sous la responsabilité des collectivités locales qui n'ont pas toujours été correctement informées au niveau du cadre réglementaire, notamment des conséquences de l'arrêt de l'émission analogique en novembre 2011. Se tournant vers ce marché, ACTIA SODIELEC n'a pu réaliser que de faibles ventes à ce jour.

Enfin, alors que la radio analogique montre ses limites tant par sa limitation du nombre de fréquences disponibles, que par la qualité de réception, la crise et la défaillance d'un premier intervenant américain sur le marché européen a totalement stoppé ce marché.

6.3.2.3 Systèmes Télécom

- Les produits

Le Groupe fournit des produits et des systèmes pour la transmission et le contrôle commande de réseau de sécurité, répartis en quatre activités :

- La transmission : équipements de transmission et de contrôle ;
- L'énergie : produits et systèmes de contrôle commande des réseaux d'énergie ;
- L'intégration : baies indoor et outdoor pour les réseaux de télécommunications ;
- L'aéronautique : téléphone passager embarqué.

Le Groupe propose, avec ces produits, une prestation complète d'ingénierie, de support, de formation, de fournitures de maintenance et de Maintien en Condition Opérationnelle afin d'offrir à ses clients des solutions clés en main parfaitement adaptées à leurs besoins.

Initialement associés à l'activité de faisceaux hertziens de petits à moyens débits, les produits spécifiques proposés vont du système sécuritaire d'aide à la conduite ou du système portable d'annonces individuelles pour les agents de chantier de construction ou de maintenance dans le

domaine ferroviaire, au système de baies indoor et outdoor pour les réseaux de télécommunications en passant par les systèmes de supervision, de télécommunication et de contrôle commande pour les réseaux d'énergie.



*Armoire d'alimentation électrique
pour antenne de téléphonie mobile*

▪ Le marché

L'augmentation des besoins liés à la communication offre au Groupe des possibilités de croissance liées à la facilité de mise en œuvre et à la qualité du service offert.

De plus, la maîtrise de la technologie numérique conduit à un important marché de renouvellement notamment dans le secteur de l'énergie.

Implantée dans l'hexagone, la Branche TELECOMMUNICATIONS a entrepris un effort de déploiement sur l'Europe.

▪ Les clients

Essentiellement concentrés sur le marché français, les principaux clients sont pour :

- La transmission : le Ministère de l'Intérieur, la Sécurité Civile, ALSTOM, SIEMENS, SNCF, ... ;
- L'énergie : EDF, RTE, Régies privées, SNCF, ... ;
- L'intégration : SFR, BOUYGUES, BENNING, ... ;
- L'aéronautique : intégrateurs de premier rang de compagnies aériennes.

▪ Les concurrents

Ce marché fortement concurrentiel est servi par des acteurs de taille très variable, de la PME locale au grand groupe international (par exemple AREVA, ICE).

Notre Branche se différencie par une stratégie de produits de niche à forte valeur ajoutée technique, par de très bonnes références auprès des principaux donneurs d'ordres, stratégie complétée par un support client important.

▪ L'activité

Dans le domaine contrôle/commande énergie, les ventes ont dépassé les objectifs et la production est rentrée dans une phase de production stabilisée. Par ailleurs, dans ce domaine, un partenariat a été finalisé pour la fourniture du lot supervision RTE (transport de l'énergie).

L'activité aéronautique a connu une nette baisse due à la non reconduction de certains marchés de notre client dans le domaine de la téléphonie de cabine aéronautique.

6.3.3 Position concurrentielle

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, quelle que soit la branche d'activité, il est précisé que la stratégie de niches recherchée et développée par ACTIA GROUP ne permet pas de présenter une position concurrentielle claire et précise, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

En effet, cette stratégie a permis de se positionner sur des produits qui répondent aux spécificités de « certains » besoins de nos clients. Il est donc difficile d'obtenir une segmentation homogène qui permette la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par le Groupe et réciproquement le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité des Systèmes Embarqués, le Groupe présente une très forte pénétration au niveau mondial dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde peut être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, commencent à peine à intégrer ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui (ou demain) n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à très forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

6.3.4 Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres audités.

	2009			2008		
	1° semestre	2° semestre	Total	1° semestre	2° semestre	Total
Chiffre d'affaires (hors groupe)	105.441	118.276	223.717	132.294	128.972	261.267
<i>dont Automotive</i>	91.734	96.862	188.596	115.366	103.636	219.002
<i>dont Télécommunications</i>	13.687	21.385	35.072	16.909	25.313	42.221
Résultat Opérationnel	<3.072>	3.475	403	7.690	4.093	11 783
<i>dont Automotive</i>	<1.208>	5.151	3.943	8.787	1.927	10.714
<i>dont Télécommunications</i>	<1.656>	<1.030>	<2.685>	<629>	2.354	1.724
Résultat Net	<3.707>	785	<2.922>	2.974	1.669	4.642
<i>dont Automotive</i>	<2.093>	2.878	785	4.330	<157>	4 173
<i>dont Télécommunications</i>	<1.254>	<2.078>	<3.331>	<958>	1.756	799
% RO / CA	<2,9%>	2,9%	0,2%	5,8%	3,2%	4,5%
<i>dont Automotive</i>	<1,3%>	5,3%	2,1%	7,6%	1,9%	4,9%
<i>dont Télécommunications</i>	<12,1%>	<4,8%>	<7,7%>	<3,7%>	9,3%	4,1%

La marge opérationnelle a été fortement influencée par la crise, tant par les effets immédiats de celle-ci sur le niveau d'activité, que par la modification des cycles habituels d'activité.

En effet, historiquement, le Groupe connaît une très nette amélioration de ses marges au second semestre des exercices du fait, notamment, d'un niveau d'activité globalement toujours plus

important et particulièrement marqué pour la branche TELECOMMUNICATIONS (35 à 40 % des ventes au 4^{ème} trimestre) ainsi que par une amélioration des coûts liés aux achats, dont la baisse est négociée à partir du 1^{er} janvier, mais dont l'impact ne se fait sentir qu'à partir du mois de mai dans le coût des produits, suite au déstockage.

La crise a modifié considérablement ce schéma puisque la baisse des volumes d'activité s'est faite sentir dès la fin du 3^{ème} trimestre 2008 pour la branche AUTOMOTIVE, avec un début de stabilisation un an plus tard. La branche TELECOMMUNICATIONS a, quant à elle, subi la crise à partir de mi-2009, avec l'effondrement du Broadcast, impactant plus particulièrement la fin de l'exercice, période à laquelle cette branche reconstitue habituellement ses marges. La bonne progression des livraisons de stations terriennes n'a pu contenir ce phénomène.

Au-delà du schéma habituel de constitution des marges et face à la baisse d'activité, le Groupe a mis en place plusieurs plans d'action dès la mi-2008 qui n'ont vu leurs effets aboutir que progressivement au cours de l'exercice 2009. Les efforts se sont portés sur l'optimisation du coût de la R&D, enjeu majeur pour le Groupe dans un contexte de concurrence exacerbée, avec l'arrêt des contrats de sous-traitance en France et la montée en puissance du bureau d'études tunisien du Groupe. La courbe d'apprentissage de nos effectifs a conduit à un effet de « double peine », c'est-à-dire qu'il a fallu supporter une phase de sous-traitance importante le temps d'amener nos effectifs à un niveau de qualification suffisant pour prendre le relais.

De même, il s'est agi d'optimiser le taux de charge de nos deux sites de production afin d'éviter l'appel à de l'emploi intérimaire sur un site alors que le second ne fonctionnait qu'au ralenti.

Ces démarches se sont inscrites dans des plans visant à améliorer la rentabilité du Groupe au-delà de la crise immédiate.

D'autres actions ont également été menées en vue de réduire les frais généraux avec des impacts plus ou moins importants, mais s'inscrivant dans une démarche d'optimisation comme les mesures prises en matière de déplacement.

Enfin, en cette période de baisse d'activité, une extrême vigilance a été apportée sur les stocks afin de maintenir un niveau suffisant pour répondre à toute reprise sans pour autant les voir impacter lourdement le BFR.

6.4 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

6.4.1 Évènements importants depuis la clôture

En date du 26 février 2010, ACTIA AUTOMOTIVE a cédé la quasi-totalité de ses actions détenues au sein de sa filiale, ACTIA-AIXIA, soit 6.835 actions sur 6.836 actions détenues par ACTIA AUTOMOTIVE à sa filiale ACTIA ITALIA.

Sans impact sur la détention finale de cette société, cette opération a pour but une optimisation de la synergie à la fois technique et commerciale entre les deux structures.

6.4.2 Objectifs - Évolutions et perspectives d'avenir

6.4.2.1 Évolution du chiffre d'affaires

La forte baisse du marché des poids lourds et des véhicules industriels continuera d'impacter l'activité, le Groupe n'anticipant pas une reprise de ces secteurs à court terme.

Néanmoins, 2010 devrait voir la consolidation de l'activité et le chiffre d'affaires devrait augmenter entre 6 et 8 %.

Cette croissance devrait s'observer dans les différents domaines d'activité du Groupe, mais à des rythmes différents, selon les secteurs, au fur et à mesure de l'exercice.

6.4.2.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir restent difficiles à présenter à court terme, en raison du contexte général de crise économique. Les principaux clients du Groupe ne s'engagent d'ailleurs dans aucun prévisionnel.

➤ AUTOMOTIVE

✓ Diagnostic :

Sur ce secteur, l'activité doit se maintenir au niveau de 2009 avec une amélioration en fin d'année. Dans les faits importants, la livraison de PC conçus comme Terminaux Points de Vente pour STRATOR devrait démarrer en avril.

Le 1^{er} semestre 2010 devrait s'inscrire dans la continuité de la fin de l'exercice 2009, avec une amélioration en deuxième partie d'exercice, notamment pour l'aboutissement de quelques projets de R&D clients.

✓ Systèmes Embarqués :

L'activité pour les bus et cars doit se maintenir au même niveau que 2009, secteur globalement peu impacté par la crise même si des disparités géographiques ont pu apparaître.

Sans attendre une reprise significative du marché du poids lourds, la télématique devrait enregistrer une progression liée aux premières livraisons du produit pour NISSAN TRUCKS en fin d'année, les phases de test se déroulant jusqu'à l'été, et au maintien d'activité de notre client actuel, la nouvelle génération devant aboutir en terme de livraisons que mi-2011. La reprise des activités d'AUTOLIV dans ce domaine impactera le chiffre d'affaires « Systèmes Embarqués » de notre filiale suédoise, la production sera réalisée depuis notre site tunisien.

Dans le domaine des véhicules spéciaux, l'apport d'un nouveau client du secteur agricole devrait se traduire par une légère relance de notre activité, aucune reprise n'étant attendue pour nos clients du secteur des engins de levage.

Enfin, l'Audio & Vidéo devrait croître par la progression des secteurs bus et ferroviaire.

✓ Services :

Fort de l'évolution de son portefeuille clients qui a encore progressé en 2009, de la reprise de l'activité par ses clients qui avaient le plus souffert de la conjoncture en 2009, par la mise en ligne de nouvelles cartes ainsi que par une légère reprise des volumes, le Groupe attend une légère progression de l'activité dans la tendance de la fin d'année 2009.

Les mesures prises courant 2009 permettent de mieux optimiser le bipôle franco-tunisien et d'être prêt à reprendre une activité plus importante si nos clients venaient à progresser plus fortement.

Le Groupe continuera à prospecter de nouveaux clients potentiels notamment pour la production de cartes dans le secteur de l'énergie, du ferroviaire, de l'aéronautique et de la défense.

➤ TELECOMMUNICATIONS

Cette branche attend une reprise de son chiffre d'affaires dépassant à nouveau son point mort. Des actions sont menées afin de :

- Baisser la masse salariale, du fait d'une part du redéploiement de la production Satcom sur les différents sites notamment en Aveyron (produits hyperfréquences) et en Provence (câblage shelter) et d'autre part des départs en retraite non remplacés,
- Réorganiser les effectifs affectés à la BU Broadcast, par réallocation interne,
- Poursuivre le plan d'économies mis en place en 2009.

✓ Satcom :

Cette activité a des plans de charge définis sur plusieurs exercices et devrait connaître un bon niveau d'activité, légèrement supérieur à 2009, grâce aux contrats Syracuse et Otan. Les efforts sont toutefois maintenus à l'export, les actions menées ne pouvant aboutir qu'après de longs efforts.

✓ Broadcast :

S'attendant à une année encore laborieuse dans le domaine de la TNT avec d'une part l'homologation des produits auprès de TDF et un marché des collectivités locales difficile, ACTIA SODIELEC se structure en réallouant certains effectifs en interne. Sans réelle visibilité sur la date effective de son démarrage, notre Branche est prête à réagir aux demandes du marché de la radio numérique en Europe, ayant déjà développé les produits nécessaires à son déploiement.

✓ Systèmes Télécom :

Les produits développés et qualifiés pour les principaux clients du marché français devraient permettre le maintien de l'activité et des efforts vont être réalisés pour répondre aux standards CEI. Une fois ces adaptations réalisées, ACTIA SODIELEC devra résolument tourner cette activité vers l'exportation.

6.4.2.3 Priorités pour 2010

En 2010, les efforts continueront à porter sur la maîtrise des coûts et la réduction des stocks notamment par des efforts permanents de rationalisation. Une surveillance accrue des retards de paiement va être menée afin d'optimiser le cash du Groupe.

6.5 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

6.5.1 Politique de Recherche et Développement appliquée par le Groupe

L'activité R&D est importante, puisqu'elle permet de maintenir à un niveau élevé la technicité du Groupe. Elle est restée prioritaire dans un contexte de sélection très rigoureuse des investissements. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

En k€	2009	2008
Coût total de la R&D	37.967	38.832
Coût de la R&D vendue	18.027	18.605
R&D immobilisée dans l'exercice	4.038	4.613
Charges de l'exercice ^(A)	15.902	15.614
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée ^(B)	3.948	3.025
Crédit Impôt Recherche en charge dans l'exercice et subventions ^(C)	4.073	3.798
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	15.777	14.841

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est à noter que le coût de la R&D vendue représente 47,5 % du coût total contre 47,9 % en 2008.

Cette période de crise n'a pas ralenti la poursuite et le déploiement du programme E⁺ au niveau de ACTIA AUTOMOTIVE et de ARDIA. C'est dans le cadre de cette méthodologie, qu'un premier calculateur (ECP), avec un design ACTIA, a été développé et réalisé pour le secteur aéronautique ; il est maintenant produit en série depuis la fin 2009.

L'effort de R&D réalisé en 2009 reste important avec :

- ✓ la poursuite de la réalisation d'une gamme complète de produits et de logiciels de diagnostic innovants, ACTI-DIAG[®] pour les ateliers auteur, les runtime, les usines, la carte de communication et un nouveau PC durci, investissements aidés par les pouvoirs publics et certains de nos clients,
- ✓ le développement de la nouvelle génération de portail télématique,
- ✓ le maintien de la croissance de notre bureau d'études tunisien qui a progressé sur sa courbe d'apprentissage,
- ✓ la mise en place du programme AMIC-TCP (Architecture de Multiplexage Informatique et de Communication pour le Transport en Commun des Personnes) en partenariat avec des laboratoires de recherche (LAAS et IRIT), des industriels (ASSCOT, CITILOG, TRIALOG, SPEC et M3Systems) ainsi que la régie des transports toulousains. L'implication du Groupe au travers de ses différentes filiales représente plus de 80 % du projet. Il s'agit de mettre au point la nouvelle architecture de référence, innovante et ouverte, en s'appuyant sur les travaux déjà développés par le Groupe en matière d'architecture (ACTIMUX),
- ✓ le développement de nouvelles briques technologiques dans le cadre du véhicule électrique.

Ce point peut être complété de l'information traitée au § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles » des notes annexes aux comptes consolidés.

6.5.2 Coût des activités R&D du Groupe

6.5.2.1 Branche AUTOMOTIVE

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses de la R&D en 2009 a été de 30,8 M€ contre 32,7 M€ en 2008, ventilé en :

En M€	2009	2008
Coût de la R&D vendue	16,0	16,7
R&D immobilisée dans l'exercice	2,7	3,1
Charges de l'exercice	12,2	13,0

Malgré une baisse d'activité de la branche de 13,9 %, la part du coût de la R&D vendue s'est globalement bien maintenue en 2009, dans un contexte ne favorisant pas les efforts dans ce domaine par nos clients, notamment dans le secteur du diagnostic.

6.5.2.2 Branche TELECOMMUNICATIONS

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses de la R&D en 2009 a été de 7,1 M€ contre 6,1 M€ en 2008, ventilé en :

En M€	2009	2008
Coût de la R&D vendue	2,1	1,9
R&D immobilisée dans l'exercice	1,3	1,5
Charges de l'exercice	3,8	2,7

La R&D vendue a progressé en 2009, notamment liée à la progression des stations terriennes.

6.6 LES SALARIES

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Sur l'ensemble du Groupe, l'évolution des effectifs incluant les Contrats à Durée Indéterminée et les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre de chaque exercice, sur les trois derniers exercices, est la suivante :

2007	2.316 personnes
2008	2.425 personnes
2009	2.498 personnes

Dans un souci de lisibilité, les informations sont regroupées par secteur :

- Automotive France ;
- Automotive Europe (hors France) ;
- Automotive Tunisie ;
- Automotive reste du monde ;
- Total Automotive ;
- Télécommunications ;
- Total France ;
- Total Groupe.

Le périmètre global est détaillé au § 8.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée.

6.6.1 Ressources humaines et relations sociales

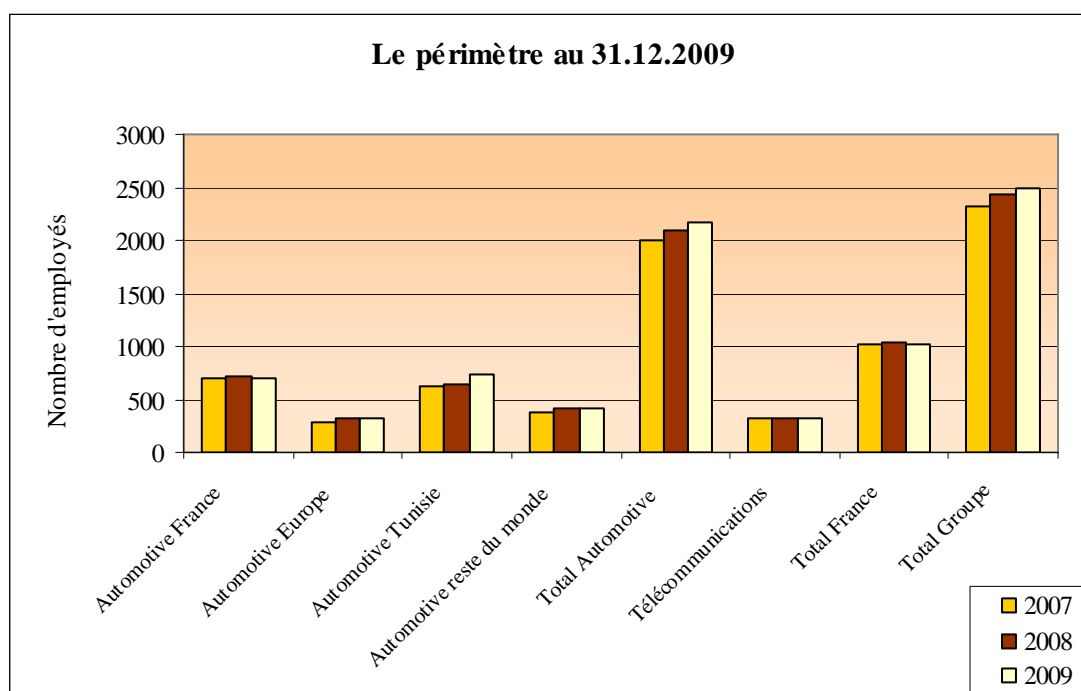
6.6.1.1 Emploi

La répartition **des effectifs** à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
2007	701	290	623	380	1.994	316	1.023	2.316
2008	724	322	650	407	2.103	317	1.046	2.425
2009	703	323	728	422	2.176	317	1.025	2.498

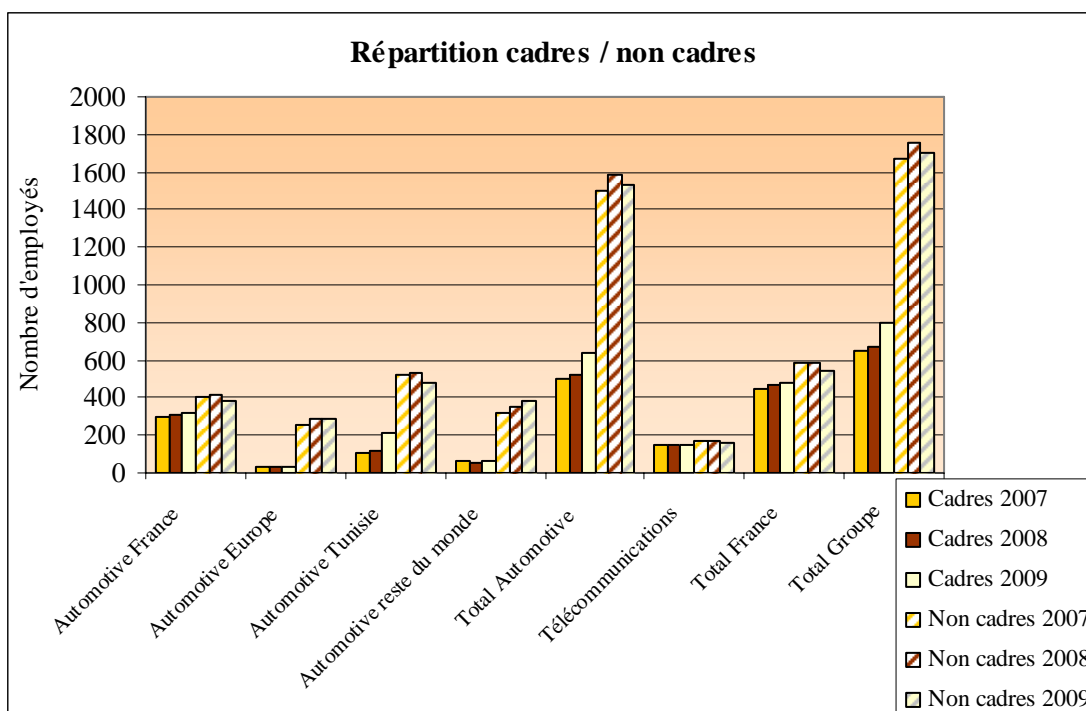
Cependant, pour une meilleure compréhension, il est à noter que le Groupe est passé par un point bas dans ses effectifs au 30 juin 2009, avec 2.367 salariés dans le monde, le site de production tunisien étant particulièrement affecté par cette baisse, mais la reprise progressive de l'activité a permis de retrouver un niveau sensiblement identique à celui de fin 2008.

Aussi, l'évolution des effectifs en 2009 est essentiellement liée au renforcement des effectifs dans notre bureau d'études tunisien.



La répartition **cadres / non cadres** a suivi l'évolution suivante :

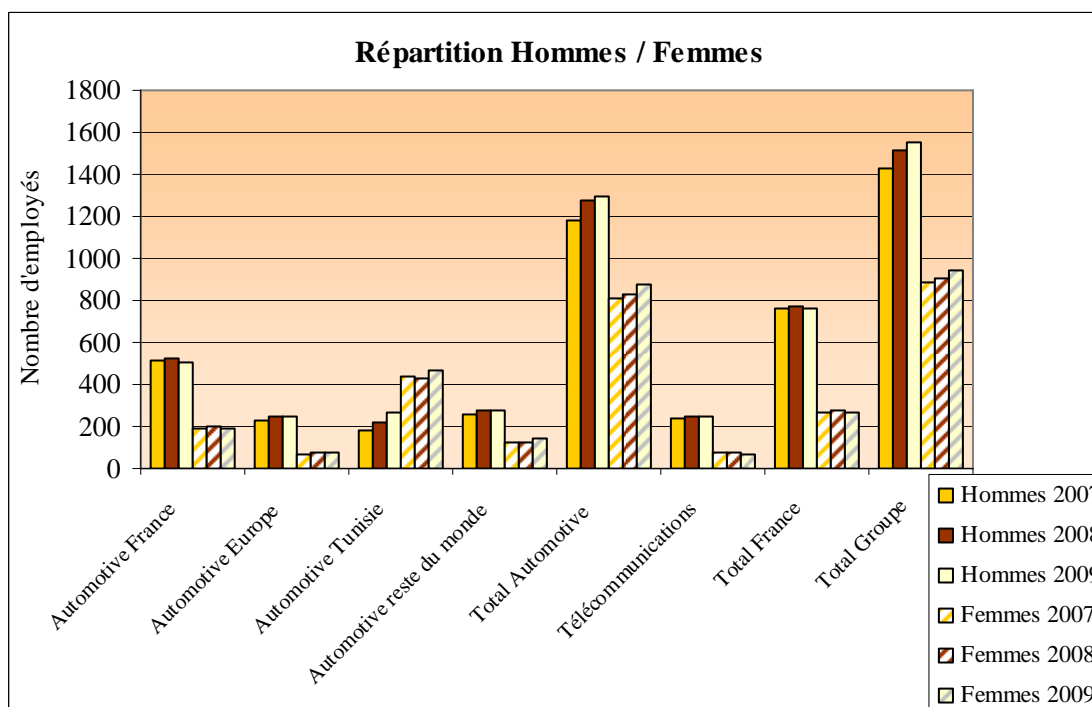
	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Télécommunications	Total France	Total Groupe
Cadres 2007	294	33	103	66	496	144	443	645
Cadres 2008	313	32	115	56	516	147	464	667
Cadres 2009	324	34	217	64	639	154	482	797
Non cadres 2007	407	257	520	314	1498	172	580	1671
Non cadres 2008	411	290	535	351	1587	170	582	1758
Non cadres 2009	379	289	511	358	1537	163	543	1701



La répartition est modifiée avec 32 % de cadres, contre 28 % précédemment et 68 % de non cadres contre 72 %, notamment lié au renforcement des effectifs internes au Groupe en R&D.

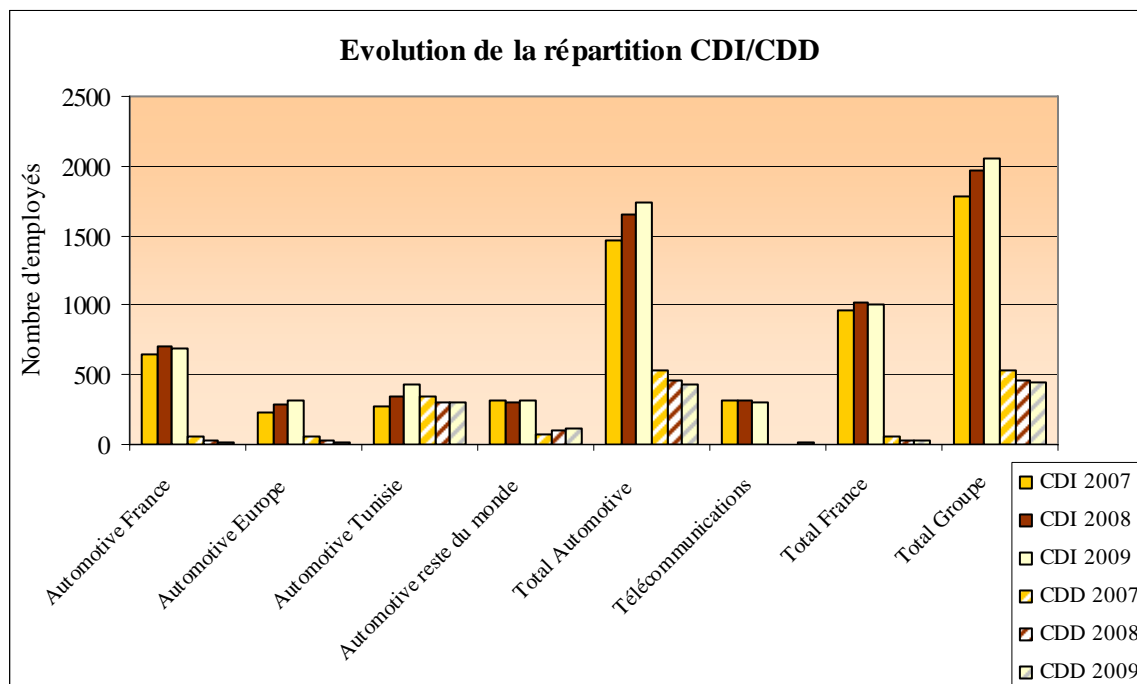
Sur le territoire national, la répartition enregistre la même tendance, avec 47 % de cadres, contre 44 % en 2008.

La répartition hommes / femmes se traduit en 2009, par une moyenne de 38 % de femmes, contre 37 % au 31 décembre 2008.



La répartition CDI / CDD a légèrement progressé dans le Groupe en faveur des emplois à durée indéterminée puisqu'ils représentent aujourd'hui 82 % des emplois contre 81 % en 2008.

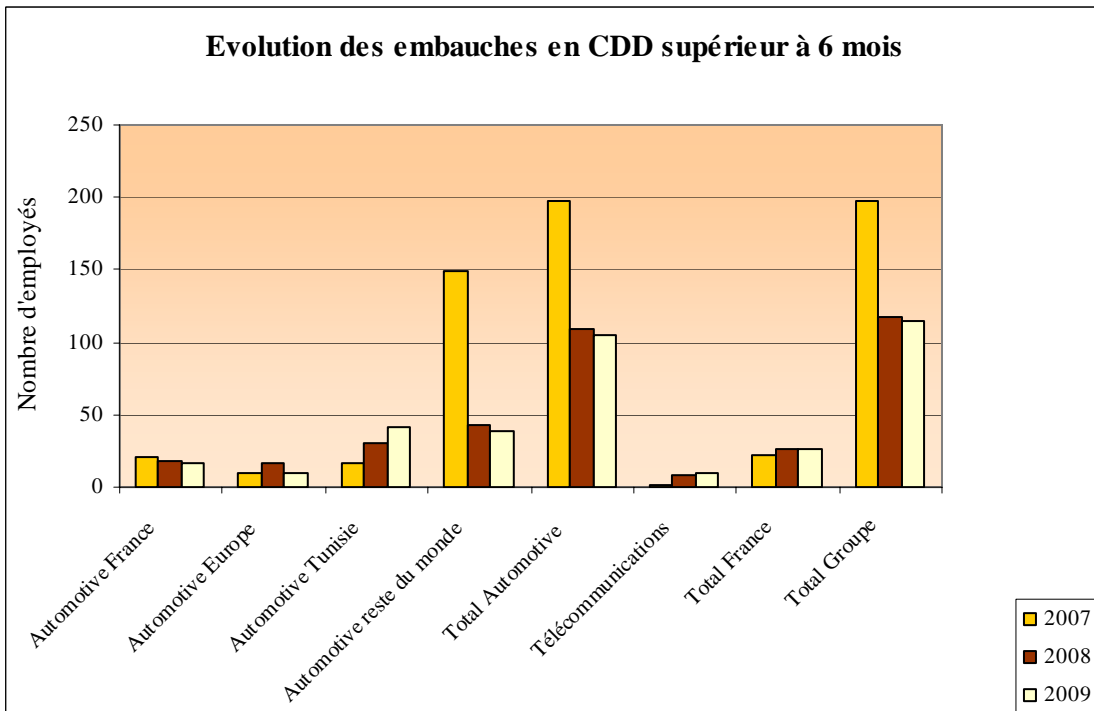
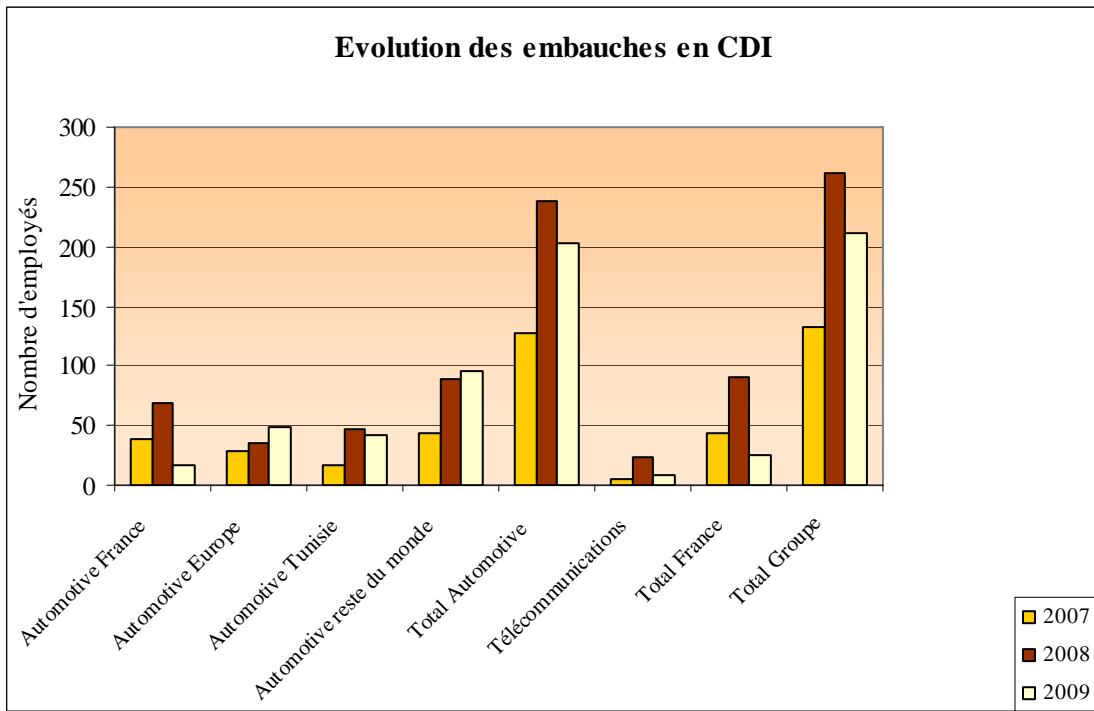
Le recours à des personnels en CDD a diminué en Europe, en Tunisie et en France, à l'exception de la Branche TELECOMMUNICATIONS où ce chiffre, peu significatif au regard de l'ensemble du Groupe, a augmenté. La progression des effectifs s'est donc principalement faite au travers de CDI. La France compte 2 % de salariés en CDD, en recul par rapport au 31 décembre 2008 qui représentait alors 4 %. La répartition des CDI/CDD est la suivante :

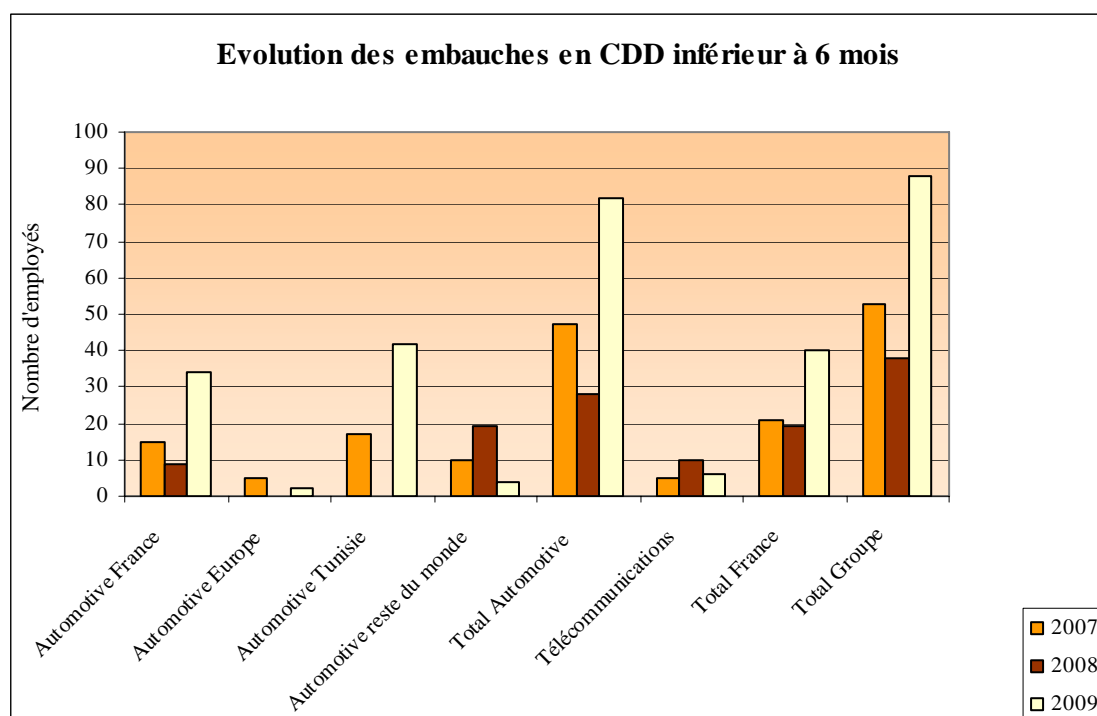


Au global, les contrats CDD représentent 18 % des effectifs du périmètre global, contre 19 % l'exercice précédent.

Sur l'exercice 2009, les **embauches** au niveau du Groupe ont légèrement marqué le pas par rapport à 2008. Le recours à des CDD représente environ 50 % des embauches effectuées en 2009, en progression par rapport à 2008 où ce ratio atteignait 37 %.

Sur l'ensemble du périmètre, le Groupe a embauché 414 personnes, contre 416 en 2008.





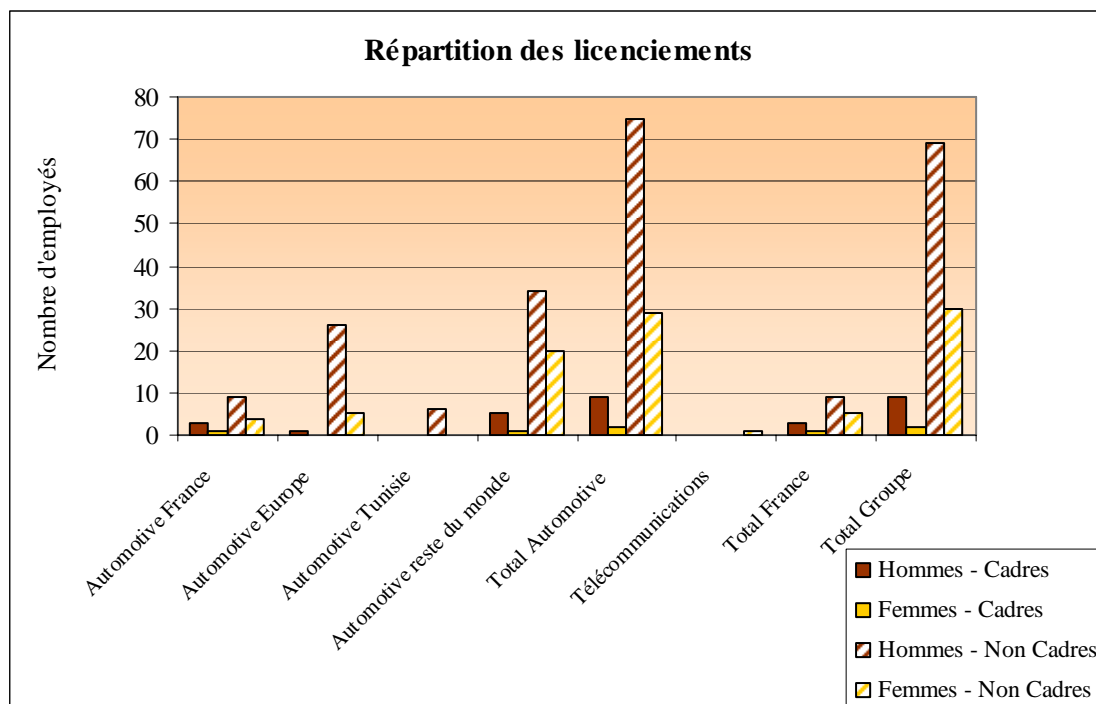
Quelques difficultés de recrutement ont été enregistrées dont les motifs sont variés : niveau de rémunération, pénurie sur certains profils techniques, investissement des candidats, ...

Le recours au travail des **intérimaires** a aussi été utilisé sur 2009 avec 94 intérimaires sur l'ensemble du Groupe, mais dans une moindre mesure que par le passé puisqu'il enregistre un recul important de 48 %. La durée moyenne des missions d'intérim varie de un à huit mois, en fonction de la filiale. Les principaux sites faisant appel à ce type de main d'œuvre sont les sociétés françaises, suivies, de loin, par la Chine.

Le Groupe a aussi employé 57 personnes en **contrat aidé** au cours de l'exercice 2009, en hausse de 73 % par rapport à 2008. A ce jour, ces contrats ont généré 4 embauches. La totalité de ces contrats a concerné la Branche AUTOMOTIVE.

Enfin, le Groupe fait appel à de nombreux stagiaires dans le cadre de formations diplômantes : parmi ces derniers, 26 ont été embauchés à la fin du stage, principalement en Tunisie.

Les **licenciements** ont concerné 110 personnes sur 2009, dont 84 % en dehors de France, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à 2008.



Les motifs sont les suivants :

- ✓ pour motif économique, majoritairement au Brésil : 51 % des cas,
- ✓ pour inaptitude : 33 % des cas,
- ✓ pour cause réelle et sérieuse : 10 % des cas,
- ✓ pour faute grave : 6 % des cas.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré 161 **démissions**, en progression de 22 % par rapport à 2008, dont :

- ✓ 133 employés non cadres,
- ✓ 28 cadres.

6.6.1.2 Politique ressources humaines

La majorité des entités du Groupe spécifient l'existence d'un plan de **formation** annuel. Ces plans sont élaborés via:

- ✓ une gestion prévisionnelle des compétences,
- ✓ les entretiens annuels,
- ✓ les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

Ainsi, sur 2009 et sur l'ensemble du Groupe, 37.896 heures de formation ont été dispensées, ce qui représente une moyenne de 15 heures par salarié, en légère diminution. La moyenne en France est de 31 heures, 34 heures pour la Branche AUTOMOTIVE et 24 heures pour la Branche TELECOMMUNICATIONS.

En majorité, les heures de formation correspondent à des formations techniques, avec quelques formations au management des équipes. ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a dispensé, en moyenne, 43 heures de formation par employé sur l'exercice 2009 ce qui la place largement en tête par rapport à toutes les autres sociétés du Groupe.

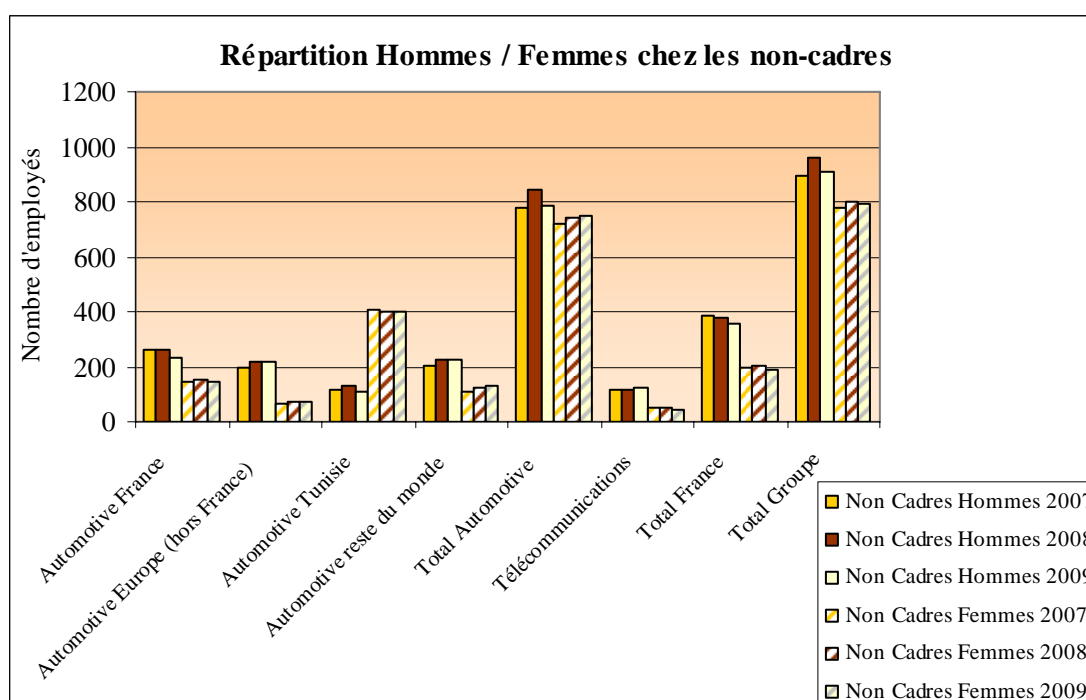
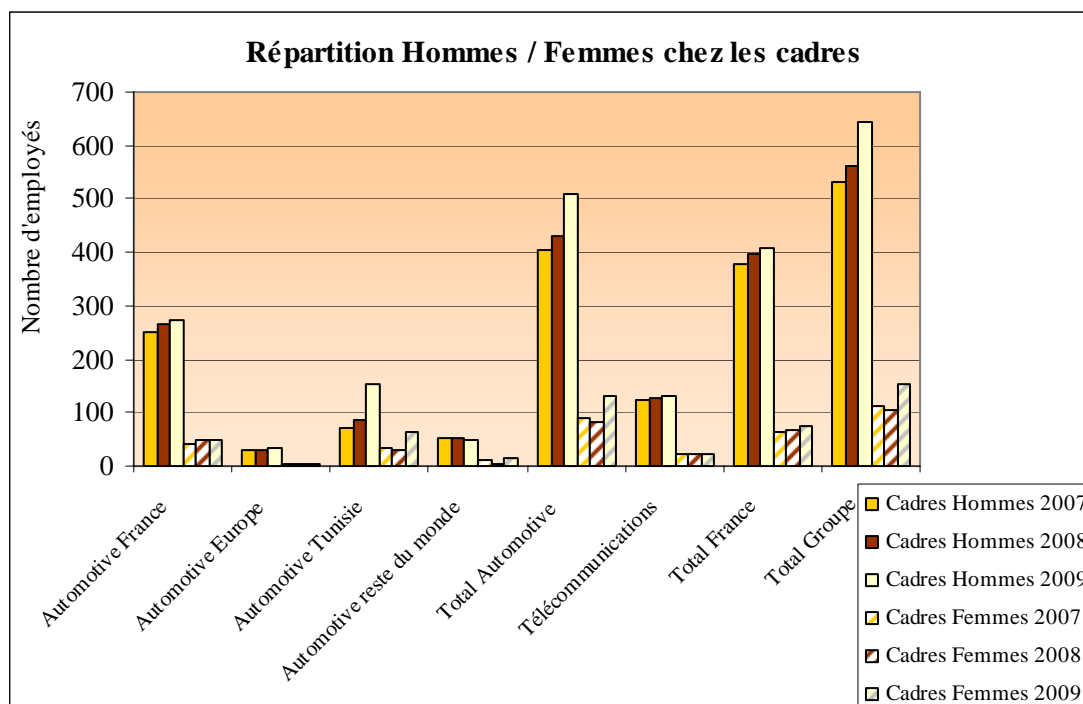
La diversité et l'égalité des chances se traduit dans le Groupe par le développement de filiales. Sur les 2.498 employés du Groupe :

- ✓ 97 % sont de la nationalité de la filiale,
- ✓ 1 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
- ✓ 2 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste stable d'une année à l'autre.

L'égalité professionnelle Hommes / Femmes est respectée au niveau des salaires sur l'ensemble du Groupe qui n'enregistre aucun sentiment de discrimination.

Les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories hommes et femmes.



Proportionnellement, les femmes sont donc moins bien représentées chez les cadres que chez les non cadres.

Enfin, certains sites sont dans l'obligation d'employer des travailleurs handicapés. Sur la totalité du Groupe, les entreprises concernées employaient, sur l'année 2009, 25 personnes entrant dans cette catégorie sur les 73 légalement imposées. On note donc un déficit du nombre de personnes handicapées employées dans le Groupe.

Pour pallier cette déficience, ces sites ont recours à des travaux via des CAT. Cette sous-traitance ne couvre que partiellement ce manque, représentant un équivalent de 17 personnes.

Une réflexion est menée, notamment en France, afin d'améliorer l'intégration de travailleurs handicapés dans nos effectifs.

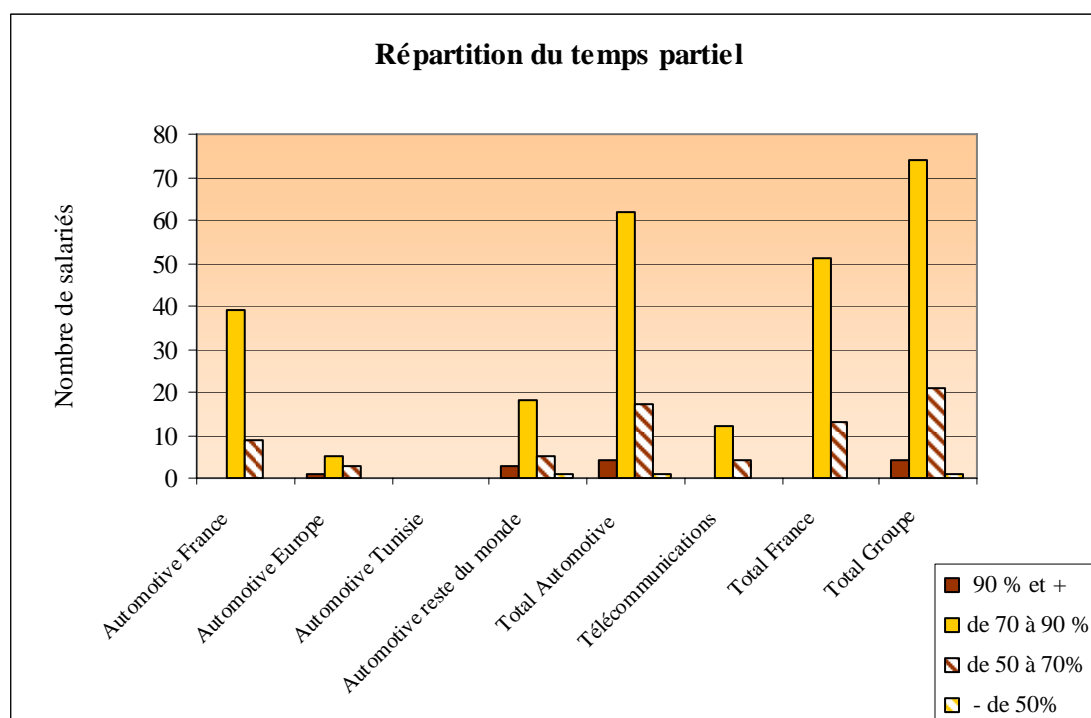
6.6.1.3 Organisation du temps de travail

Dans le cadre de la législation et de l'accord « 35 heures » signé par les sociétés françaises, les cadres et assimilés sont employés selon un forfait annuel de jours de travail, en général 213 jours par an ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

En France, le travail est organisé en 5 jours ; seul le site de Colomiers, qui présente une activité de production a une organisation en 2x8 ou 3x8, selon les impératifs de production.

Trois filiales travaillent 6 jours / 7. Le site de CIPI ACTIA, habituellement organisé sur ce rythme l'a modifié en 2009 pour travailler 5 jours / 7, en raison de la baisse d'activité enregistrée, cette modification ayant d'ailleurs été initiée dès le 4^{ème} trimestre 2008. S'agissant d'un site de production, le travail de CIPI ACTIA reste organisé en 3x8.

Sur l'ensemble du Groupe, 100 personnes sont employées à **temps partiel**, en diminution par rapport à 2008. Parmi elles, 80 % sont des femmes. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



Le volume global des **heures supplémentaires** s'élève à 32.956 heures, contre 33.435 en 2008, effectuées à 96 % par les non cadres, données très stable par rapport à 2008. Le site de production de Tunisie n'a totalisé que 7 % des heures supplémentaires effectuées, contre 24 % en 2008 et 60 % en 2007, du fait de la conjoncture précédemment expliquée.

6.6.1.4 Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la **convention collective** nationale de la Métallurgie, via ses antennes régionales. La convention utilisée par les deux sites tunisiens est celle de l'Électricité & de l'Électronique. Cependant, tous les pays n'ont pas cette notion de convention.

68 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les **organisations syndicales** sont présentes.

Les **représentants du personnel**, quant à eux, sont au nombre de 115. Ces représentants sont répartis en plusieurs collèges: cadre / ouvrier / ETAM, pour les pays où la notion de collège existe.

Tous les employés du Groupe reçoivent des informations de la direction via différents moyens qui varient d'une filiale à l'autre. Globalement, l'affichage sur tableau est toujours utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, journaux, boîtes à idées, notes et courriers. Les employés sont dans tous les sites informés des résultats et objectifs de l'entreprise.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- ✓ Santé : complémentaire, prévoyance... : pour 63 % des employés ;
- ✓ retraite complémentaire : pour 8 % des employés ;
- ✓ tickets restaurants : pour 59 % des employés ;
- ✓ maternité (prime naissance) : pour 25 % des employés ;
- ✓ primes diverses : 64 % des employés se voient offrir différentes primes, sous forme de 13^{ème} mois, primes exceptionnelles, frais de funérailles, primes de mariage, etc.....

6.6.1.5 Santé & sécurité

Sur l'année 2009, 71 **accidents du travail** ont été recensés, dont 44 en France. Ces accidents ont représenté 579 jours d'arrêt de travail contre 730 en 2008.

Les **arrêts maladie** représentent 12.353 jours sur 2009, dont 8.023 en France. Ce chiffre est en hausse de 6 %. Répartis par branche d'activité et par employé, cela équivaut à :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| ✓ Automotive France | 9 jours / employé / an |
| ✓ Automotive Europe | 5 jours / employé / an |
| ✓ Automotive Monde | 2 jours / employé / an |
| ✓ Télécommunications | 6 jours / employé / an |
| ✓ Moyenne France | 8 jours / employé / an |
| ✓ Moyenne Groupe | 5 jours / employé / an |

Concernant la santé et la sécurité au travail, 100 % des sociétés du Groupe respectent l'interdiction de fumer dans ses locaux. Par ailleurs, la grande majorité des sites a mis en œuvre des diagnostics ou actions d'évaluation de l'ergonomie des postes de travail, la plupart du temps dans le cadre des CHSCT.

La majorité des sites considérés effectue au delà des visites médicales réglementaires, un suivi du personnel à risque par des visites médicales supplémentaires.

Les normes de sécurité incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les filiales qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Pour 83 % des effectifs, un CHSCT est présent sur le site ; 69 personnes composent l'ensemble de ces CHSCT.

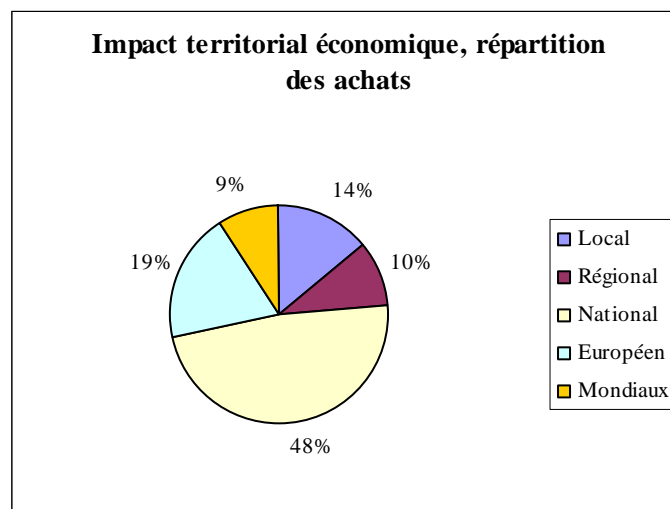
6.6.1.6 Sous-traitance

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux.

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d'évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification.

6.6.1.7 Relations avec l'environnement local

L'impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats et se répartit comme suit :



L'impact territorial de nos entités reste fort puisque 71 % des achats se font sur leur territoire national, contre 65 % en 2008.

Par ailleurs, tout en ayant une croissance internationale, la pérennité du Groupe permet d'avoir des retombées positives en terme d'impact économique sur le territoire français.

6.6.1.8 Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales

Les entités du Groupe sont adhérentes à certains organismes professionnels : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, le MEDEF, des organismes scientifiques comme l'ANRT, AEROSPACE VALLEY, TOMPASSE ou encore des organismes sociaux comme le 1 % logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les établissements d'enseignement via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin

d'études, tant en France qu'en Tunisie. Notons que ACTIA GROUP a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de TOULOUSE) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace) s'inscrivant dans la démarche du programme d'excellence E⁺, initié par le Groupe en 2008.

Enfin, aucun litige ni différend n'est à signaler avec des associations, ou même avec les particuliers vivant à proximité de nos sites.

6.6.2 Participation et intéressement

Un accord de participation a été conclu dans 8 filiales, ce qui représente 97 % des effectifs en France et 51 % des effectifs du Groupe. Les modalités d'application varient d'une entreprise à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2009 est de 131 k€, en nette baisse par rapport à 2008.

Des accords d'intéressement ont également été conclus dans 7 filiales du Groupe qui couvrent 97 % des effectifs en France et 50 % des effectifs du Groupe. Là aussi, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre. Le montant constaté en charge au titre de l'exercice 2009 est de 455 k€, en légère baisse.

6.6.3 Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International

Il n'existe aucun accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

6.6.4 La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

A la clôture de l'exercice il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social de la Société.

6.6.5 Augmentation de capital réservée

A partir du moment où les salariés détiennent moins de 3 % du Capital Social, la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 oblige le Directoire à soumettre périodiquement aux Actionnaires, à savoir tous les 3 ans, un projet de résolution tendant à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un P.E.E..

Aussi, dans le cadre de cette obligation légale et pour favoriser l'actionariat salarié, nous vous proposons de statuer sur un projet de délégation à donner au Directoire permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise et effectuée dans

les conditions des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du Travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L.3332-25 et L.3332-26 du Code du Travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Directoire relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieure à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 3 % du Capital Social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation.

A cet effet, nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Directoire disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

6.6.6 Nomination d'Actionnaires salariés en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance n'a reçu aucune candidature.

6.6.7 Désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés

La participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce étant inférieure à 3 % du Capital Social de notre Société, il n'y a pas lieu de prévoir la mise en place des dispositions relatives à la désignation de membres du Conseil de Surveillance par les salariés.

6.7 LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE

Les chiffres audités repris dans ces graphes sont des chiffres issus du contrôle de gestion.

Comme pour le rapport social, les données recueillies et présentées concernent l'ensemble du Groupe. La segmentation reste identique au rapport environnemental de l'année dernière, à savoir :

- Automotive France ;
- Automotive Europe (hors France) ;
- Automotive Monde (hors Europe) ;
- Total Automotive ;
- Télécommunications ;
- Total France ;
- Total Groupe.

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes, l'information « Europe » ne comprend pas la France et l'information « Monde » ne comprend pas l'Europe, l'information étant spécifiquement détaillée.

6.7.1 Consommations et rejets

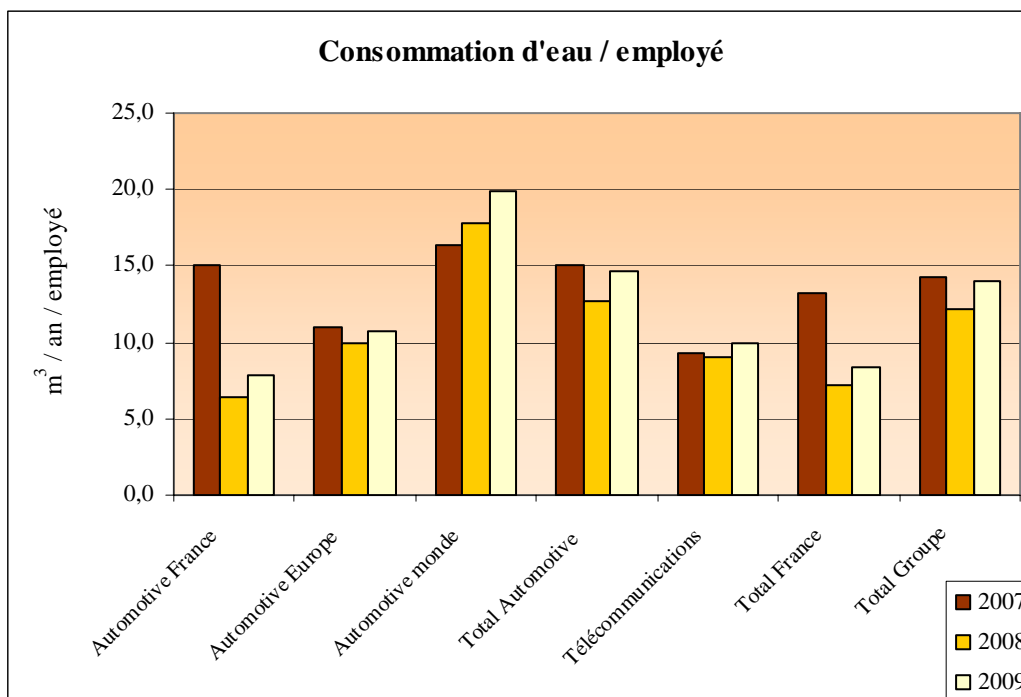
6.7.1.1 Consommation de ressources en eau

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 34.908 m³, en augmentation de 19 % par rapport à 2008, après une baisse de 12 % sur l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par divers phénomènes avec notamment la montée en puissance de certains sites comme le bureau d'études ARDIA et son laboratoire de thermomécanique ainsi que le site de production ACTIA TUNISIE. Le déménagement de la filiale I+ME ACTIA fin 2008 dans un nouveau bâtiment a eu pour conséquence une augmentation de la surface et donc des consommations (eau, électricité, ...) ; l'ensemble de ces facteurs impacte la consommation globale de 2.500 m³. Cependant, sur les sites de CIPI ACTIA et de Toulouse, une investigation est en cours afin d'expliquer une augmentation qui avoisine 1.800 m³ sur l'exercice.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue majoritairement du réseau de distribution d'eau potable. Seuls 2.000 m³ ont été prélevés dans le puits tunisien, à l'identique des prélèvements effectués les exercices précédents.

Ramenée au nombre d'employés, la consommation de l'ensemble des sites en 2009, qui avoisine les 14,0 m³/an/employé, a connu l'évolution suivante :

m ³ /an/employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
2007	15,1	11,0	16,3	15,1	9,3	13,2	14,3
2008	6,4	10,0	17,8	12,7	9,0	7,2	12,2
2009	7,8	10,7	19,9	14,6	9,9	8,4	14,0



Les consommations des sites, excepté les sites de production comme ACTIA AUTOMOTIVE Colomiers, CIPI ACTIA Tunis et ACTIA SODIELEC Provence, sont représentatives d'une activité « services - études ».

6.7.1.2 Consommation de matières premières et d'emballages

L'activité du Groupe ne consomme pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elle n'intervient que sur des produits déjà en partie manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites a déjà mis en place des systèmes pour le tri des déchets notamment les emballages, avec une volonté de réemploi des caisses bois et cartons. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages sont également de rigueur.

La seule matière première utilisée est l'azote sur les sites de production de Colomiers et de Tunis. Par ailleurs, la législation sur le recours au plomb avait été anticipée dans nos sites de production, où un process de brasage et de soudure sans plomb a déjà été mis au point.

Le Groupe a recours à différents emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes). Tout est mis en œuvre pour limiter l'utilisation de tels matériaux, notamment au travers d'une politique volontariste de réemploi.

6.7.1.3 Consommation d'énergie

En 2009, deux types d'énergie sont principalement utilisés sur l'ensemble des sites :

- ✓ l'électricité : 10.101 MWh (+ 6 % par rapport à 2008),
- ✓ le gaz naturel : 3.414 MWh (+ 140 % par rapport à 2008).

Il convient de noter que l'augmentation importante observée sur la consommation de gaz naturel a une double cause : un relevé parcellaire réalisé jusqu'alors sur le site de LUCE et une défaillance du

compteur principal du site en panne depuis fin 2007, d'après les informations communiquées par le fournisseur de gaz. Si l'on excepte ces phénomènes, l'augmentation générale est inférieure à 5 %.

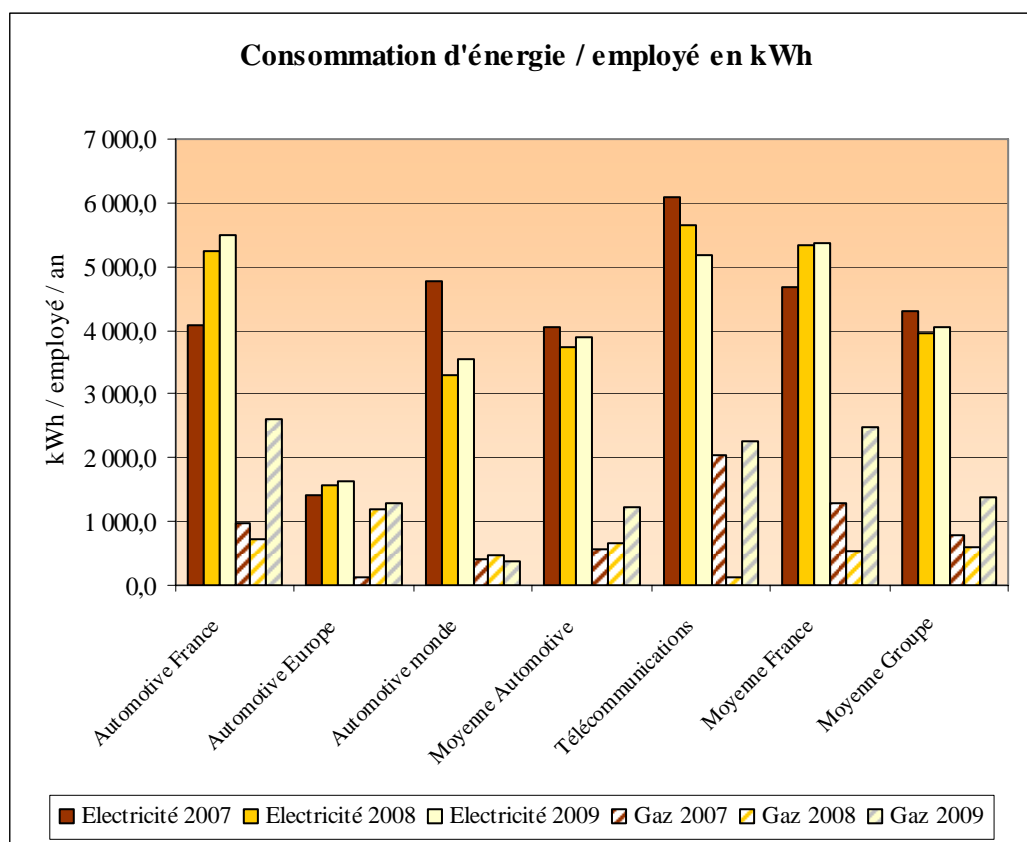
La consommation de fuel est extrêmement limitée puisqu'elle correspond à une énergie de 48 MWh, en diminution ; ce combustible est principalement utilisé par la filiale espagnole.

La consommation totale d'énergie sur l'ensemble des sites s'élève sur l'année 2009 à 13.563 MWh en augmentation de 22,8 % par rapport à 2008. Ramené à une consommation par salarié, on note une hausse de 18,5 % par rapport à 2008 et 6,4 % par rapport à 2007.

Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

kWh/an/employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive monde	Moyenne Automotive	Télécommunications	Moyenne France	Moyenne Groupe
Électricité 2007	4.071,1	1.422,5	4.786,6	4.045,8	6.079,7	4.667,7	4.312,9
Électricité 2008	5.245,0	1.564,7	3.310,9	3.725,8	5.641,4	5.340,0	3.970,1
Électricité 2009	5.482,3	1.620,4	3.546,1	3.885,8	5.190,6	5.365,4	4.043,6
Gaz 2007	969,2	135,6	414,7	569,0	2.049,9	1.297,4	769,6
Gaz 2008	724,7	1.206,9	460,4	661,5	140,3	544,1	591,6
Gaz 2009	2.606,3	1.286,6	387,3	1.237,7	2.274,8	2.491,1	1.366,8

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés, en fonction de la source d'énergie utilisée :



Le ratio de consommation énergétique sur la totalité de Groupe s'élève à 5.430 kWh /an / employé, contre 4.907 kWh /an / employé en 2008. L'augmentation de la consommation d'énergie en France

entre 2007 et 2008 trouvait son explication dans l'installation de nouveaux équipements de production sur le site de Colomiers.

Le recours à des énergies renouvelables commence à être mis en place dans certaines structures du Groupe ; ainsi, en Tunisie, l'eau chaude est d'origine solaire et l'électricité consommée en Suède provient d'éoliennes ; la source était précédemment hydroélectrique.

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement :

- ✓ mise en place de détecteur de mouvement temporisé,
- ✓ installation de chauffe-eau solaire,
- ✓ sensibilisation du personnel,
- ✓ changement des appareils par des appareils moins gourmands en énergie, notamment avec la poursuite de l'installation de climatisations réversibles sur les sites Toulousains,
- ✓ utilisation d'éclairage basse consommation et de nouveaux contrôleurs de climatisation,
- ✓ pose de thermostats programmables,
- ✓ extinction de certains sites le soir et formation du personnel pour éteindre lumières, climatisation et ventilateurs,
- ✓ contrôle de la climatisation en été et organisation des congés afin d'éviter des pics de consommation estivale, réduction des heures de travail le week-end et la nuit sur certains sites.

Ces actions, conjuguées aux actions déjà entreprises sur les exercices antérieurs, traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

6.7.1.4 Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 22 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 43 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (62 % sur le périmètre français).

6.7.1.5 Rejets dans l'air

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. En effet, 74 % de l'énergie consommée est électrique ce qui ne génère pas de gaz à effet de serre (CO₂, ...).

Des mesures ont été faites sur les sites de production, de manière volontaire, au niveau des métaux lourds et des COV (Composés Organique Volatiles) : les résultats obtenus sont conformes à la législation et ne nécessitent aucune action particulière.

6.7.1.6 Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols:

- ✓ les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées,
- ✓ les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc avant traitement suivant la norme en vigueur (cf. § 6.7.1.8 « Déchets »).

6.7.1.7 Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, au regard des activités peu bruyantes et non odorantes exercées, aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni même signalée par le voisinage durant l'année 2009, ni même par le passé.

6.7.1.8 Déchets

Les déchets issus des activités de l'ensemble des sites sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont moins de 8 % sont classés « déchets dangereux ». Ces déchets ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Certains sites ayant mis en place un tri des déchets pratiquent sur certains matériaux comme les cartons, palettes, caisses en bois, une politique de réutilisation.

Une politique active de tri est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 96 % de la population au niveau mondial, en progression comme prévu initialement. Les sites français restent stables avec un taux de 99 % en 2009.

Seuls quelques sites formalisent sous forme de bilan la quantité de déchets produite et/ou recyclée. Sur l'exercice 2009, les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse du recyclage suivante qui reflète encore une information parcellaire :

Type de Recyclage	Automotive France	Automotive Europe	Automotive monde	Total Automotive	Télécom-munications	Total France	Total Groupe
Recyclage	112	29	55	196	0	112	196
Valorisation énergétique	45	0	0	45	0	45	45
Mise en décharge contrôlée	3	0	0	3	0	3	3
Traitement spécifique	2	3	0	5	0	2	5
TOTAL	162	32	55	249	0	162	249

Ainsi, la Branche TELECOMMUNICATIONS qui effectue le tri ne produit pas de bilan quantitatif. Les principales actions entreprises sur ses sites sont le recyclage du bois, des cartons, des métaux et de l'électronique ainsi que le traitement spécifique des piles, des cartouches et des produits chimiques.

6.7.2 Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel

Les activités des sites n'entraînent pas d'atteintes significatives à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales.

Il n'y a quasiment pas de rejets atmosphériques (gaz à effet de serre), d'émissions sonores et d'utilisation directe du milieu naturel (utilisation des sols, consommations de matières premières,...).

Les mesures pour limiter les rejets liés aux eaux usées et aux produits potentiellement polluants sont déjà en place :

- Les eaux usées (essentiellement domestiques) rejoignent le réseau d'assainissement et sont traitées en station d'épuration ;
- Les produits potentiellement polluants pour les eaux et les sols sont stockés sous rétention, ils ne sont pas en contact direct avec le sol.

Les espaces verts présents sur les sites occupent 43 % de la surface totale, ce qui témoigne d'un souci d'intégration paysagère des activités dans leur contexte local.

6.7.3 Démarches d'évaluation et de certification

Les sites de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA NORDIC, CIPI ACTIA, ACTIA INDIA et ACTIA DO BRASIL ont obtenu leur certification ISO 14001. Donc 51 % des effectifs ont défini et validé une politique environnementale. Par ailleurs, ACTIA SODIELEC a planifié la démarche pour obtenir cette certification en 2011.

6.7.4 Mesures prises pour assurer la conformité

A travers les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Il est précisé que le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

En ce qui concerne les établissements certifiés ISO 14001, ils respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple : en France les PLU).

En France, le code de l'environnement intègre, aujourd'hui, la loi de 1976 sur les ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), mais aussi le décret 2005-829 qui transpose en droit français les directives européennes 2002/95/CE dite RoHS et 2002/96/CE dite DEEE plus spécifiques à notre secteur d'activité.

6.7.5 Dépenses engagées pour prévenir les conséquences

Compte tenu des dangers très limités en cas de dysfonctionnement des sites, des mesures déjà en place pour limiter les impacts des sites en fonctionnement normal sur l'environnement (évacuation des déchets, raccordement des eaux usées au réseau, ...) et des démarches de certification environnementale engageant les sites sur une amélioration continue et une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux, les dépenses suivantes ont été engagées par les structures les plus importantes du Groupe au titre des trois derniers exercices pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement :

- Réduction de la consommation d'énergie : remplacement de certaines chaudières anciennes par une climatisation réversible, mise en place de chauffe-eau solaire sur quelques sites, changement de certaines fenêtres, mise en place de thermostats pour des climatisations et organisation des congés d'été dans un pays pour réduire la consommation électrique, mise en place d'un programme permanent de réduction de la consommation, mise en place d'un contrôleur de température et remplacement de certains tubes néons ;
- Réduction et recyclage des déchets : agrandissement et aménagement d'une zone de stockage de déchets, mise en place du tri sélectif, mise en place de compacteurs, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques, recyclage des cartons et papiers, contrôle des résidus, en Tunisie remplacement de produits détergents toxiques par des produits moins agressifs sans contrainte législative, réaménagement de zones de stockage, traitement des déchets et location d'équipements adéquats ;
- Prévention de la pollution : mise en place d'un groupe d'eau glacée en circuit fermé, d'installation de filtres, mesures pour la réduction du bruit, acquisition d'équipements pour le traitement de l'eau et analyses, installation d'une cheminée conforme à la réglementation et analyse de l'air ainsi que la prise en compte de mesures pour le transport durable dans plusieurs sites.

Une réflexion est menée pour impliquer les petites structures n'ayant pas encore engagé cette démarche.

6.7.6 Organisation interne de la gestion de l'environnement

La direction administrative du Groupe ACTIA a la charge de coordonner l'ensemble des actions environnementales.

La mise en œuvre des démarches de management environnemental des deux sites ACTIA AUTOMOTIVE S.A. est assuré par un Responsable Environnement au sein de la Direction des Systèmes - Qualité / Environnement ACTIA AUTOMOTIVE. En outre, un technicien est en place sur le site de Colomiers (production) pour la gestion des déchets du site.

Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement a été effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental) afin de sensibiliser tout nouvel employé. Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

L'organisation interne de la gestion des risques en cas d'accident a été menée sur les sites ayant engagé une démarche de mise en place d'un système de management environnemental, ACTIA AUTOMOTIVE S.A., via la méthode AMDEC, système qui exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement comme ACTIA AUTOMOTIVE S.A., CIPI ACTIA, ACTIA NORDIC, ACTIA U.S.A., ACTIA DO BRASIL, totalisent un effectif global de 7 personnes.

Par ailleurs, une veille réglementaire est réalisée sur ces sites. Ceux-ci prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception des nouveaux produits.

6.7.7 Montants des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et/ou garantie n'a été contractée sur l'année 2009, ni sur les exercices antérieurs.

6.7.8 Montants des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2009, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

6.7.9 Synthèse

Les fluctuations des consommations d'eau et d'énergie sont étudiées et maîtrisées.

Par ailleurs, les deux sites importants de production (Colomiers et Tunis) ont effectué, de manière volontaire, une série de mesures destinées à évaluer plus précisément les rejets dans l'air émis par l'activité. Les conclusions sont excellentes et montrent la volonté du Groupe de maîtriser les nuisances environnementales.

6.8 PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS

6.8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

P : Propriétaire

CB : Crédit-Bail

L : Locataire

SL : Sous-Locataire

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA GROUP	Toulouse	Holding	SL
AUTOMOTIVE			
ACTIA AUTOMOTIVE	Toulouse	Études et fabrications électroniques	SL
ACTIA MULLER	Lucé	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle	L
ACTIA AIXIA	Le Bourget du Lac	Études et fabrications électroniques	L
ATON SYSTÈMES	Maison Alfort	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA MULLER UK	Newtown (<i>Pays de Galles</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	L
ACTIA MULLER ESPAÑA	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Distribution de produits de diagnostic	L
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid (<i>Espagne</i>)	Immobilier	P
KARFA	Mexico (<i>Mexique</i>)	Gestion de participations	L
ACTIA DE MEXICO	Mexico (<i>Mexique</i>)	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre (<i>Brésil</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA INC.	Garden City (<i>Michigan</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ATAL	Tabor (<i>Rep. Tchèque</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA ITALIA	Torino (<i>Italie</i>)	Études et fabrications électroniques	L
I + ME ACTIA	Braunschweig (<i>Allemagne</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana (<i>USA</i>)	Études et fabrications électroniques	P
ACTIA NL	Nuenen (<i>Pays-Bas</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA POLSKA SP	Piaseczno (<i>Pologne</i>)	Études et fabrications électroniques	L
CIPI ACTIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	P
ACTIA TUNISIE	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Fabrications électroniques	L
ACTIA INDIA	New Delhi (<i>Inde</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA SHANGHAI	Shanghai (<i>Chine</i>)	Études et fabrications électroniques	L
ACTIA NORDIC	Sollentuna (<i>Suède</i>)	Études et fabrications électroniques	L
TELECOMMUNICATIONS			
ACTIA SODIELEC SA	Ets de St Georges de Luzençon Ets de Dinard Ets de Puy Sainte Réparate	Études et fabrications électroniques Études et fabrications électroniques Études et fabrications électroniques	P / CB / L CB CB

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
SCI SODIMOB	Ets de Manosque	Études et fabrications électroniques	CB
	St Georges de Luzeçon	Immobilier	P
ARDIA	Tunis (<i>Tunisie</i>)	Études électroniques	L
SCI DE L'ORATOIRE	Colomiers	Immobilier	CB
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	Immobilier	CB

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent la production. Aussi, le site de production français, établissement de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI DE L'ORATOIRE et est financé par un lease-back immobilier (échéance février 2017). Le site de production tunisien situé à Tunis est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA détenue à 66 % par le Groupe.

Les équipements lourds de ces deux sites font généralement l'objet de financement en crédit bail.

En 2009, le centre de Colomiers a accueilli plusieurs activités par ordre d'importance :

- La production électronique ;
- Un centre de réparation ;
- Une activité logistique ;
- Des métiers de support.

Ces activités ont permis de produire près de 230.000 h d'activité contre 251.000 h en 2008 et l'utilisation des installations a été de 78 %, contre 84 % en 2008. L'infrastructure a une capacité de croissance de 26 %.

Le centre de production CIPI ACTIA a une activité de production de cartes et d'équipements électroniques qui a réalisé près de 440.000 h d'activité contre 640.000 h en 2008 et l'utilisation des installations a été de 66 %, contre 82 % précédemment. L'infrastructure actuelle a une capacité de croissance de près de 5 %.

Fin 2008, ACTIA AUTOMOTIVE a créé une nouvelle filiale en Tunisie « ACTIA TUNISIE », qui se positionne dans la production d'équipements électroniques et mécaniques de moyenne série. L'activité de cette usine a augmenté tout le long de l'année 2009. Elle a produit près de 19 000 h ce qui représente 40 % de son potentiel qui a par ailleurs une possibilité de croissance complémentaire de 25 %.

En dehors de trois sites de production, le Groupe utilise des bureaux (administratif, bureau d'études) et des ateliers d'intégration. En règle générale, les besoins ne présentent pas de caractère spécifique et sont donc des locaux facilement disponibles à la location. Cependant, le Groupe a saisi des opportunités d'acquisition immobilière au cours de son histoire, biens pouvant provenir des structures acquises lors de croissance externe. Il se retrouve donc propriétaire de certains bâtiments, directement ou indirectement.

Ainsi, les filiales anglaise, américaine, tchèque et allemande sont propriétaires de leurs locaux, bureaux et ateliers.

Les sites des établissements de la branche TELECOMMUNICATIONS sont détenus directement par ACTIA SODIELEC et financés en crédit bail, ou au travers la SCI SODIMOB, détenue à 100 % par ACTIA SODIELEC. Les biens sont financés par un lease-back immobilier.

Enfin, deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit d'une part, en Espagne, des bâtiments, (bureaux et ateliers), détenus au travers de la SCI LOS OLIVOS dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	50,0 %
ACTIA VIDEOBUS	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
Total	100,0 %

Et d'autre part, en France, des bâtiments abritant les sièges sociaux de ACTIA GROUP S.A. et de ACTIA AUTOMOTIVE S.A., constitués d'un ensemble de bureaux, détenus, au travers d'un financement en lease-back immobilier, par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE dont la répartition du capital est la suivante :

Détenue par :	%
ACTIA GROUP	27,5 %
LP ₂ C	36,7 %
SCIPIA	8,4 %
Personnes physiques	27,4 %
Total	100,0 %

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués sur ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, notamment lors de la mise en place du financement en lease-back.

6.8.2 Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations

Cette information est développée au § 6.7.2 - « Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement naturel ».

6.9 FACTEURS DE RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce Document de Référence, les Actionnaires et les acheteurs potentiels des titres doivent considérer avec soin les facteurs détaillés ci-dessous lorsqu'ils évaluent le Groupe et ses activités commerciales.

Le Groupe ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs. Ce paragraphe présente les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du Document de Référence. Le Groupe ACTIA considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés ci-dessous.

6.9.1 Les risques juridiques

Le Groupe ACTIA peut être exposé à des risques techniques et commerciaux. Les principaux risques sont développés au niveau du chapitre des informations financières diverses au § 8.3.4 « Procédures judiciaires et d'arbitrage ». L'analyse de ces risques ne fait apparaître aucun autre risque significatif.

6.9.2 Les risques industriels et environnementaux

Comme mentionné dans notre rapport environnemental au § 6.7 «

Les conséquences environnementales de l'activité », le Groupe ne présente pas d'exposition particulière aux risques environnementaux.

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif en matière d'environnement et le Groupe n'a pas de contrainte réglementaire réellement spécifique liée à son activité.

6.9.3 Les risques de crédit et/ou de contrepartie

Le Groupe n'est pas exposé au risque de crédit de manière importante du fait de la nature des principales contreparties et de sa diversité tant par le nombre de secteurs de marchés concernés que par le nombre de clients ; ACTIA GROUP ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses états financiers. A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de risque significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. § 8.1.6.8 «

Clients et Autres créances »).

De ce fait, le Groupe ne fait pas appel aux organismes d'assurance-crédit, sauf dans de très rares cas particuliers ne représentant pas 0,5 % du chiffre d'affaires.

Pour les zones géographiques présentant un risque pays particulier, les livraisons produits ne sont effectuées qu'au travers des outils reconnus tels que le crédit documentaire. Ces livraisons ne concernent toutefois que moins de 5 % du chiffre d'affaires.

6.9.4 Les risques opérationnels

Le développement du Groupe est fondé sur une diversification des activités et des marchés tels que présentés au § 6.3 « Aperçu des activités ». Cette diversification ainsi que la performance des programmes engagés à moyen terme ont pour effet de limiter les risques encourus par le Groupe.

Une conséquence immédiate de cette diversification concerne le risque commercial qui est suffisamment dilué pour être considéré comme non significatif.

Un suivi des performances est réalisé trimestriellement grâce à l'établissement en interne de reportings.

Dans le cadre de l'organisation des systèmes d'information et pour les structures les plus importantes, le système informatique central (AS400) ainsi que le progiciel de gestion intégrée (MOVEX) sont hébergés chez un prestataire reconnu. Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'ensemble des exigences sécuritaires en la matière. Un réseau privé assure la connexion entre notre prestataire et notre entreprise.

Le réseau informatique local (bureautique et développement de projets) est suivi en infogérance par un autre prestataire.

Les postes de travail sont équipés d'anti-virus mis à jour périodiquement, les accès Internet contrôlés nominativement et sécurisés par des pare-feux.

Le Groupe fait appel à des sociétés de gardiennage lorsque les sites le nécessitent pour la protection des biens et a mis en place les outils habituels nécessaires à une bonne protection (alarmes, portes sécurisées...). Dans tous les cas, ces éléments sont couverts par les assurances.

Des informations complémentaires sur les procédures de contrôle interne sont développées dans le Rapport du Président au § 7.1.5 « Procédures de contrôle interne mises en place par la Société ».

6.9.5 Les risques de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cependant, du fait d'un contexte économique mondial tendu, ACTIA GROUP procède à une revue régulière afin d'anticiper toute tension et y apporter une réponse rapide le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au paragraphe 8.1.6.12 « Dettes financières ».

L'analyse détaillée des covenants au 31 décembre 2009 est également fournie au paragraphe 8.1.6.12 « Dettes financières ». Malgré le contexte d'activité actuel, seul un covenant n'a pas été respecté au 31 décembre 2009 (cf. § 8.1.6.12.2 « Covenant sur emprunt de 1.400 k€»). Un waiver a été obtenu après le 31 décembre 2009 auprès du banquier. Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera à nouveau respecté à compter de 2010. Le caractère ponctuel de cette situation confirme qu'aucun risque de liquidité n'est encouru par le Groupe.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée au paragraphe 8.1.6.11 « Actifs et passifs financiers » et est reprise dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre 2009 :

En k€	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total
Total des passifs financiers	<96.709>	<27.737>	<3.770>	<128.215>
Total des actifs financiers	89.768	0	784	90.552
Position nette avant gestion	<6.941>	<27.737>	<2.986>	<37.664>
Engagements hors bilan	<4.086>			<4.086>
Position nette après gestion	<11.026>	<27.737>	<2.986>	<41.749>

Au 31 décembre 2008 :

En k€	<31/12/09	>01/01/10 <31/12/13	>01/01/14	Total
Total des passifs financiers	<106.089>	<28.884>	<4.352>	<139.325>
Total des actifs financiers	97.415	0	937	98.352
Position nette avant gestion	<8.674>	<28.884>	<3.416>	<40.974>
Engagements hors bilan	<4.159>	0	0	<4.159>
Position nette après gestion	<12.833>	<28.884>	<3.416>	<45.133>

Dans le Groupe ACTIA, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe ACTIA gèrent de façon autonome leurs besoins futurs de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient principalement de l'activité, parfois de concours bancaires obtenus en local. Les investissements plus importants (bâtiments, outils de production) sont financés la plupart du temps par des emprunts ou des crédits baux souscrits par la filiale. ACTIA AUTOMOTIVE S.A., en tant que société tête de la Branche AUTOMOTIVE, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : outil de production chez CIPI-ACTIA par crédit-bail).

Enfin, le Groupe, bénéficiant d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales de la Branche AUTOMOTIVE, a organisé des conventions bilatérales de trésorerie. A ce jour, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a signé des conventions cadre avec ses filiales ACTIA VIDEOBUS SAU, I+ME ACTIA GmbH, ACTIA ITALIA LTA, et ATON SYSTEMES SA afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Au cours de l'année 2009, ACTIA AUTOMOTIVE S.A a disposé de 3 M€ en provenance de ses filiales :

- ACTIA ITALIA LTA pour : 1 M€
- I+ME ACTIA GmbH pour : 2 M€

Au 31 décembre 2009, ces sommes sont toujours à disposition de ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et pourront être remboursées aux filiales dans le courant de l'année 2010.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme de la maison mère et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires dans les filiales.

6.9.6 Les risques de marché

6.9.6.1 Risques de taux

La Société a procédé à l'analyse de son **risque de taux** et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers (a)		Passifs financiers (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux Variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	89.768		48.057	48.652	41.711	<48.652>		<20.000>	41.711	<28.652>
De 1 à 2 ans			4.794	7.024	<4.794>	<7.024>			<4.794>	<7.024>
De 2 à 3 ans			3.469	5.120	<3.469>	<5.120>			<3.469>	<5.120>
De 3 à 4 ans			1.830	2.747	<1.830>	<2.747>			<1.830>	<2.747>
De 4 à 5 ans			1.408	1.344	<1.408>	<1.344>			<1.408>	<1.344>
> 5 ans	784		3.459	311	<2.675>	<311>			<2.675>	<311>
Total	90.552	0	63.017	65.198	27.535	<65.198>	0	<20.000>	27.535	<45.198>

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué pour maintenir la répartition du risque global de taux à part égale entre taux fixe et taux variable, pour ce qui concerne la dette bancaire.

Dans la majorité des cas, les dettes bancaires sont contractées à taux variable et l'indice de référence est l'Euribor 3 mois. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée au 8.1.6.12 « Dettes financières ».

Afin de mieux répartir son risque entre taux fixe et taux variable, le Groupe a mis en place un outil de couverture ramenant la part des dettes bancaires à taux variable à 52 %. Les caractéristiques du SWAP de taux souscrit par la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. sont décrites au § 8.1.6.9 «

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2009	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<452>	<452>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	452	452

6.9.6.2 Risques de change

Les opérations commerciales et financières réalisées en devises présentent systématiquement un risque de change.

Le Groupe, facture depuis 1999, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou vente en USD par des sociétés de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des couvertures de change. Au 31 décembre 2009, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA UK et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change dont les caractéristiques sont détaillées au § 8.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	63.124	<33.844>	2.183	31.463		31.463
USD	3.609	<2.689>	1.903	2.823	799	3.622
Autres devises	4.481	<1.809>		2.672		2.672
Total	71.214	<38.342>	4.086	36.958	799	37.757

La majeure partie des transactions étant réalisées en Euro, le Groupe est peu sensible au risque de change. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar USD, 2^{ème} devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR/USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
Position nette après couverture en USD	3.622	3.622	3.622	3.622
USD 0,69416	0,70110	0,68722	0,70110	0,68722
Estimation du risque	+ 25	-25	+ 25	-25

6.9.6.3 Les risques sur actions et autres instruments financiers

Aucun investissement n'est réalisé en actions. Seules quelques actions de ACTIA GROUP S.A. sont en nom propre (cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres »). Aucun instrument financier n'a été mis en place, hormis ceux présentés dans le cadre des couvertures de taux ou les couvertures de change (cf. § 8.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat »).

6.9.6.4 Les risques sur matières premières

Le Groupe ACTIA n'a pas d'opération de couverture liée à des approvisionnements de matières premières et énergétiques. En effet, les achats effectués par le Groupe ne se font pas au niveau de la matière brute et ne sont pas affectés par les tensions actuelles sur certains marchés.

En matière énergétique, le Groupe n'est qu'un faible consommateur (cf. § 6.7.1.3 « Consommation d'énergie ») et une hausse du coût dans ce domaine n'impacterait pas de manière significative la structure des coûts.

Les achats du Groupe concernent essentiellement des composants électroniques, marché pour lequel l'année 2010 pourrait connaître quelques tensions, après une année 2009 ayant engendré la fermeture de sites de production, notamment en Asie. Certaines références (- de 2 %) pourraient être gérées par allocation par les fournisseurs, pouvant contribuer à des retards en production. Cependant, la diversité des sources d'approvisionnement au niveau du Groupe permet de réduire le risque et de limiter en volume et dans la durée les manquants. Le Groupe reste particulièrement vigilant à ce niveau là afin de ne pas pénaliser sa production et la livraison finale à ses clients.

6.9.6.5 Politique de financement

Le savoir-faire du Groupe étant basé sur une politique active en terme d'innovation, les principaux investissements concernent donc la R&D. Cette situation guide donc la politique de financement qui se décompose en deux éléments :

- Financements à moyen terme : du fait de son activité, le Groupe s'appuie sur cet outil pour pérenniser ses développements et construire son avenir. En effet, la majeure partie des financements moyen terme (80 à 85 %) est mise en place sous forme de prêts bancaires d'une durée moyenne de 4 à 5 ans, ayant pour objet le financement des projets structurant de R&D, qui représentent 25 à 30 % des dépenses de R&D du Groupe (cf. § 3.2 « Investissements »). Le reste des dépenses étant financé soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Ils concernent le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité en terme de production pour les produits du Groupe et sont, en règle générale, financés par crédit bail.

- **Financements court terme :** Les lignes de financement court terme sont généralement demandées en renouvellement et les lignes de financement du poste client sont adaptées à l'évolution de l'activité. Ces outils servent à la gestion du BFR.

Il est précisé qu'environ 75 % des lignes de crédit court terme dont le Groupe dispose, sont des lignes non notifiées et elles sont globalement toutes utilisées au 31 décembre 2009. Les lignes de financement du poste clients (escompte, Dailly) n'ont pas été réduites du fait de la baisse d'activité de 2009 et permettent donc de répondre aux évolutions attendues pour 2010.

6.10 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Les comptes sociaux d'ACTIA GROUP S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 3,3 M€ en baisse de 13,6 % par rapport à l'exercice précédent, essentiellement liée au niveau de facturation des opérations de Maintien en Condition Opérationnelle dans le cadre du contrat DGA dont la Société est cocontractante avec sa filiale ACTIA SODIELEC. Dans le même temps, on observe une baisse égale des charges liées à ce contrat, ce qui n'occasionne aucun impact en terme de résultat. Le résultat net ressort à <453.348 €> contre une perte de <484.925 €> pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2009, les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

Résultats sociaux en k€	2009	2008
Chiffre d'affaires net	3.270	3.785
Produits d'Exploitation	3.680	4.778
Résultat d'Exploitation	<1.096>	<1.060>
Résultat Financier	655	604
Résultat Exceptionnel	<12>	<30>
Résultat Net	<453>	<485>

Nous demanderons aux Actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

6.10.1 Difficultés rencontrées

ACTIA GROUP n'a aucune activité propre et toutes les fonctions exercées au bénéfice de nos filiales ou de la holding patrimoniale sont refacturées à ces structures sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales réglementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 4.3 « Description sommaire du Groupe », en vigueur font l'objet de factures.

Le déficit de la Société provient également des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding financière, avec les interventions extérieures en matière juridique, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, etc... qui représentent à eux seuls un coût de 258 k€

6.10.2 Évènements significatifs

Il est rappelé que le 14 décembre 2009, ACTIA GROUP a participé à l'augmentation de capital au bénéfice de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE pour un montant de 6 M€ correspondant à 6.861 actions nouvelles totalement souscrites par incorporation de son compte courant. Au 31 décembre 2009, le pourcentage de détention s'élève à 99,98 % contre 99,97 % au 31 décembre 2008.

6.10.3 Affectation du résultat

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève à une perte de <453.348,10 €> au poste de Report à Nouveau.

Origine

Report à Nouveau « solde créditeur » 7.368.950,53 €
Résultat de l'exercice : perte de <453.348,10 > €

Affectation

Compte « Report à Nouveau »
qui s'établira à 6.915.602,43 €
TOTAUX 6.915.602,43 €

6.10.4 Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2006	0,00 €		
2007	0,05 €		
2008	0,05 €		

6.10.5 Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 1.902 € correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

Aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2009.

6.10.6 Décomposition des dettes fournisseurs

A la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

En k€	Échéancier			Total
	Échues	A échoir dans les 30 jours	A échoir dans les 60 jours	
Dettes fournisseurs au 31 décembre 2009	2.310	9	6	2.324

La partie liée au Groupe ACTIA représente 40 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2009, dont 917 k€ sont dus à sa filiale ACTIA SODIELEC, dans le cadre du contrat de la DGA, contrat porté par ACTIA GROUP. Il convient de noter qu'ACTIA GROUP règle sa filiale à réception des fonds ; le montant non soldé au 31 décembre correspond donc à des factures clients non encaissées à cette date.

51 % des factures échues, non réglées au 31 décembre 2009, sont émises par la maison mère LP₂C qui accorde des facilités de paiement supplémentaire, le cas échéant.

6.10.7 Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'évènement significatif à signaler depuis la clôture de l'exercice 2009.

6.10.8 Tableau des résultats financiers des 5 dernières années

En Euros	2009	2008	2007	2006	2005
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	15.074.956	15.074.956	14.894.956	14.894.956	14.879.024
Nombre d'actions ordinaires existantes	20.099.941	20.099.941	19.859.941	19.859.941	19.838.699
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	240.000	1.753.895	1.158.098
Opérations et Résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	3.269.764	3.784.561	4.005.010	3.407.860	7.139.786
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<371.240>	<1.019.842>	<3.548.634>	<536.059>	<224.187>
Impôt sur les sociétés	0	0	18.750	18.750	15.000
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<453.348>	<484.925>	<462.599>	<786.417>	<139.722>
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	<0,02>	<0,05>	<0,18>	<0,03>	<0,01>
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	<0,02>	<0,02>	<0,02>	<0,04>	<0,01>
Dividendes attribués à chaque action (Brut)	0,00	0,05	0,05	0,00	0,00
Dividendes attribués à chaque action à dividende prioritaire (Brut)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif <u>MOYEN</u> des salariés employés pendant l'exercice	6	5	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	474.124	1.034.804	1.281.224	709.970	1.363.759
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc...)	202.948	320.896	420.206	302.099	338.289

6.11 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

6.11.1 Répartition du Capital Social et des droits de vote

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, plus de 5 % - 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % - 90 % ou 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

6.11.1.1 Capital Social et droits de vote au 1^{er} janvier 2009

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	9.173.791	45,64%	17.137.210	50,38%	17.137.210	50,48%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.161.660	5,78%	2.306.562	6,78%	2.306.562	6,79%
SCIPIA	702.469	3,49%	1.354.351	3,98%	1.354.351	3,99%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	257.213	0,76%	257.213	0,76%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	11.168.398	55,56%	21.055.762	61,90%	21.055.762	62,02%
SALVEPAR (Groupe Société Générale)	3.069.617	15,27%	6.139.234	18,05%	6.139.234	18,08%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	1.971.632	5,80%	1.971.632	5,81%
Public	4.761.456	23,69%	4.783.542	14,06%	4.783.542	14,09%
Autocontrôle	63.329	0,32%	63.329	0,19%	0	0,00%
Total	20.099.941	100,00%	34.013.499	100,00%	33.950.170	100,00%

6.11.1.2 Capital Social et droits de vote au 31 décembre 2009

	Détenion		Contrôle /droits de vote bruts		Contrôle / droits de vote nets	
LP ₂ C	9.174.915	45,65%	17.271.783	50,52%	17.271.783	50,61%
SIDMIA INTERNATIONAL	1.161.773	5,78%	2.306.675	6,75%	2.306.675	6,76%
SCIPIA	702.646	3,50%	1.354.528	3,96%	1.354.528	3,97%
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	130.265	0,65%	257.687	0,75%	257.687	0,76%
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00%	426	0,00%	426	0,00%
Total Pacte Concert	11.169.812	55,57%	21.191.099	61,98%	21.191.099	62,09%
SALVEPAR (Groupe Société Générale)	3.069.617	15,27%	6.139.234	17,96%	6.139.234	17,99%
SGPFEC	1.037.141	5,16%	2.014.801	5,89%	2.014.801	5,90%
Public	4.760.042	23,68%	4.782.179	13,99%	4.782.179	14,01%
Autocontrôle	63.329	0,32%	63.329	0,19%	0	0,00%
Total	20.099.941	100,00%	34.190.642	100,00%	34.127.313	100,00%

La Société LP₂C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS, comme la Société Civile SCIPIA. Alors que la première entité a pour vocation d'être une holding patrimoniale animatrice, la seconde structure ne détient que les actions ACTIA GROUP.

La Société SIDMIA INTERNATIONAL est détenue par la famille THRUM et détient également des biens industriels.

Le pacte de concert porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés et quasiment la totalité des actions des personnes physiques. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun Actionnaire non cité ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote de ACTIA GROUP.

Les droits de vote sont présentés au § 9.2.3 «

Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions ».

6.11.1.3 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L.225-100-3, il est précisé les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du Capital Social ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont détaillées ci-dessus ;
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ;
- A la connaissance de la Société, un pacte d'Actionnaire a été conclu entre les familles des dirigeants (Louis PECH et Pierre CALMELS) et un industriel (la Société SIDMIA INTERNATIONAL) ; il est décrit au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires » ;
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier ;
- Les règles de nomination et de révocation des membres du Conseil de Surveillance sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 19 ;
- En matière de pouvoirs du Directoire, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital au § 6.12 «

Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital » ;

- La modification des statuts de notre Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Il n'existe pas d'accord (contrats commerciaux, contrats financiers...) conclu par la Société qui soit modifié ou prenne fin en cas de changement de contrôle de la Société ;
- Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire.

De plus, l'évolution du Capital Social sur les derniers exercices est la suivante :

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3.606.684,95 €	14.879.024,25 €	19.838.699
2006	Augmentation du capital en numéraire, suite à la réalisation de Bons de Souscription d'Action attribués lors de l'augmentation de capital d'octobre 2004	0,75 €	3.606.684,95 €	14.894.955,75 €	19.859.941
2007	Néant				
2008	Augmentation du capital en numéraire, suite à la souscription d'actions dans le cadre d'un plan de stock options	0,75 €	280.800,00 €	15.074.955,75 €	20.099.941
2009	Néant				

Il est précisé qu'au cours de l'année 2009, ACTIA GROUP n'a été informé d'aucun franchissement de seuil.

6.11.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au Capital Social

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

6.11.1.5 Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Au cours de l'exercice 2009, aucun ajustement des bases de conversion n'a été opéré.

6.11.1.6 Marché des titres ACTIA GROUP

ACTIA GROUP est coté sur Euronext Paris (compartiment C).

Au cours de l'exercice 2009, le total des actions ACTIA GROUP échangées (code ISIN FR0000076655) a été de 1.458.168 contre 2.228.797 en 2008, soit une moyenne quotidienne de 5.718 sur 255 jours de Bourse contre 8.706 actions en 2008.

En 2009, le cours en valeur de clôture a varié :

- ✓ Plus haut 2,00 € atteint le 29/09/2009,
- ✓ Plus bas 1,17 € atteint le 09/03/2009,
- ✓ Clôture 1,51 €

Évolution du cours de clôture et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2008 jusqu'à la date d'établissement du présent document

Cours de clôture en euros

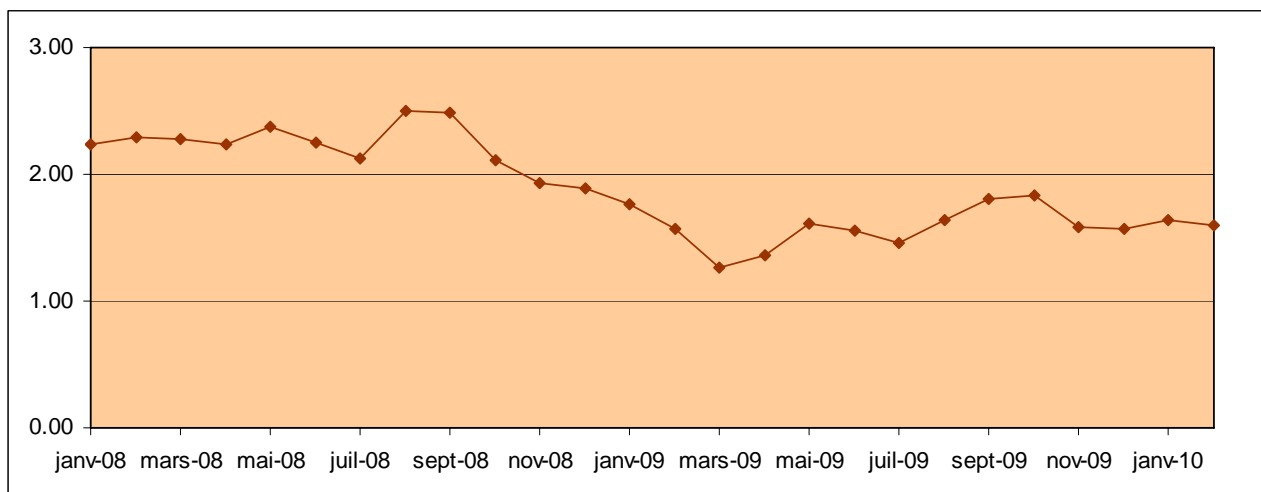
2008	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov-08	déc-08
Cours le plus haut	2,64	2,44	2,38	2,33	2,44	2,42	2,41	2,73	2,69	2,34	2,05	1,98
Cours le plus bas	2,00	2,00	2,15	2,16	2,27	2,05	1,86	2,29	2,25	1,96	1,76	1,81
Cours moyen	2,24	2,29	2,28	2,23	2,37	2,25	2,13	2,50	2,49	2,11	1,93	1,88
Volume de titres échangés	275.098	231.083	90.485	104.324	91.344	81.146	193.351	358.823	196.148	267.773	130.297	208.925

2009	janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	oct-09	nov-09	déc-09
Cours le plus haut	1,85	1,78	1,56	1,47	1,68	1,70	1,48	1,88	2,00	1,92	1,65	1,70
Cours le plus bas	1,65	1,40	1,17	1,28	1,40	1,40	1,43	1,50	1,66	1,60	1,53	1,49
Cours moyen	1,76	1,58	1,27	1,36	1,61	1,56	1,46	1,64	1,80	1,83	1,58	1,57
Volume de titres échangés	25.029	35.680	112.917	57.991	70.021	61.241	25.595	214.174	345.721	189.210	162.542	158.047

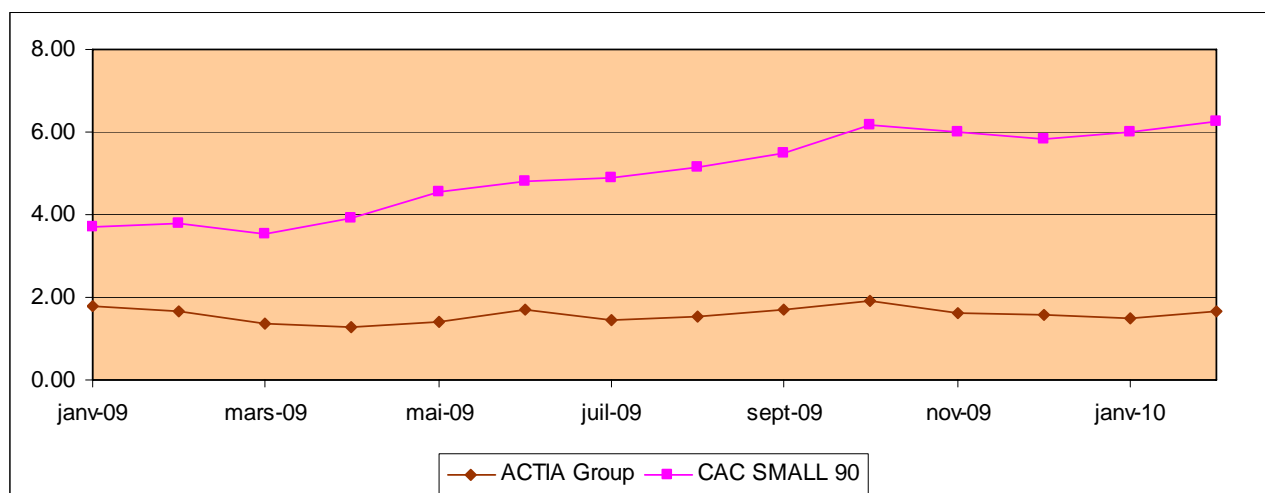
2010	janv-10	févr-10
Cours le plus haut	1,72	1,69
Cours le plus bas	1,51	1,55
Cours moyen	1,64	1,60
Volume de titres échangés	124.698	57.529

Source : Euronext Paris

Graphique d'évolution du cours (cours moyen mensuel de clôture en euros)



Graphique d'évolution depuis le 1^{er} janvier 2009 (cours de clôture le 1^{er} jour du mois)



6.11.2 Contrôle et détention

Les informations concernant la détention et le droit de vote sont détaillées au § 6.11.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote ».

Comme il est indiqué dans le paragraphe 6.11 0«

Principaux Actionnaires », le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS (sociétés LP₂C et SCIPIA).

En vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive et de garantir une bonne gouvernance, le Groupe a adopté une structure duale en Conseil de Surveillance et Directoire, détaillés au paragraphe 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire ». Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président (Louis PECH) et Vice-Président (Pierre CALMELS) du Conseil de Surveillance. Les quatre autres membres du Conseil n'ont pas de lien avec eux et trois membres, totalement indépendants, assurent une bonne gouvernance pour le Groupe.

Les deux familles PECH et CALMELS sont également présentes au niveau du Directoire, en les personnes de Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS) et Catherine MALLET (fille de Louis PECH). La présidence du Directoire est assurée par Christian DESMOULINS, qui n'a aucun lien avec les familles.

L'indépendance du Groupe vis-à-vis des familles est ainsi assurée, tout en maintenant une stratégie industrielle claire et pérenne.

6.11.3 Pacte d'Actionnaires

Un pacte d'Actionnaires entre Louis PECH et Pierre CALMELS d'une part et Günther THRUM d'autre part a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA GROUP en vue de prévoir principalement :

- Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'Actionnaires ;
- Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'Actionnaires ;
- En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA GROUP et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA GROUP ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les Actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA GROUP et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA GROUP, ils devront offrir aux Actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA GROUP aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2009, ce pacte concernait un total de 11.169.812 actions (détention de 55,6 %) et de 21.191.099 droits de vote (contrôle de 62,0 %).

6.11.4 Engagements de conservation de titres

A l'exception du pacte d'Actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA GROUP.

6.11.5 Nantissements d'actions ou d'actifs

Nom de l'Actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Conditions de levée	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur
LP ₂ C	SDR TOFINSO	25-mars-03	25-juin-10	Remboursement prêt	41 958	0,2%
LP ₂ C	CAISSE D'EPARGNE	10-mars-09	30-sept-13	Remboursement prêt	2.153.847	10,7%
LP ₂ C	CAISSE D'EPARGNE	11-mars-09	05-juil-14	Remboursement prêt	512.821	2,6%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	03-juil-09	30-juil-14	Remboursement prêt	344.928	1,7%
LP ₂ C	BNP PARIBAS	03-août-09	11-mai-10	Caution prêt fractionné	483.871	2,4%
TOTAL GENERAL DES TITRES NANTIS					3.537.425	17,6%

A la connaissance de la Société, 3.537.425 actions sont donc nanties au profit d'établissements financiers à la date du 31 décembre 2009, ce qui représente un pourcentage de 17,6 % du Capital Social de la Société.

6.11.6 Actions propres détenues par la Société

Les informations concernant ce chapitre sont décrites au § 8.2.3.3.7 « Actions propres ».

6.11.7 Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social, le cas échéant ajusté afin de tenir comptes des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Les acquisitions, qui ne pourront avoir pour effet de porter le nombre total d'actions propres à plus de 10 % du Capital Social, pourraient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la totalité des actions acquises à cet effet ne pourra excéder 5 % du capital de la Société ;
- Assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation boursière en vigueur.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 6 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 2.411.994 euros.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

6.12 DELEGATIONS ACCORDEES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

6.12.1 Augmentation de Capital Social

A la date de clôture, il n'y a aucune délégation en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

6.12.2 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.12.3 Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Rapport spécial du Directoire sur les Attributions Gratuites d'Actions Article L. 225-197-4 du Code de Commerce

➤ État des Attributions Gratuites d'Actions au 31 décembre 2009 :

Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 septembre 2008, dans sa quatrième résolution, en faveur de membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce ou de mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce. Ce plan, qui porte sur 0,4 % du Capital Social, a été attribué par le Directoire lors de sa réunion du 19 septembre 2008 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés. Il porte sur :

Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Directoire	Nombre d'actions attribuées	Date de l'acquisition effective ⁽¹⁾	Valeur de l'action
15/09/2008	19/09/2008	60.000	20/09/2010	2,32

⁽¹⁾ Sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution : maintien pour le bénéficiaire de son mandat de Président du Directoire de la Société et établissement d'une exigence de résultat du Groupe.

➤ Attributions consenties aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'année 2009 :

Mandataires Sociaux	Nombre	Valeur	Société attributrice
	NEANT	NEANT	NEANT

- Attributions consenties durant l'année 2009 aux dix salariés de la Société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Salariés de la Société	Nombre	Valeur	Société attributrice
	NEANT	NEANT	NEANT

Mis à part ce plan, il n'existe aucun autre plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

6.12.4 Délégation en matière d'attribution d'options

Enfin, aucune délégation en matière d'attribution d'options de souscription d'actions entraînant une augmentation du Capital Social n'est en cours de validité à la date de clôture du présent exercice.

6.13 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

6.13.1 Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire

6.13.1.1 Conseil de Surveillance

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a accueilli un Censeur, Jean-Philippe BRINET, nommé lors de sa séance du 14 septembre 2009.

6.13.1.2 Directoire

Christian DESMOULINS	Président du Directoire
Catherine MALLET	Membre du Directoire
Marine CANDELON-BONNEMAISON	Membre du Directoire

6.13.2 Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au cours des 5 derniers exercices – Expertise et expérience des organes de Direction en matière de gestion



➤ **Louis PECH** est le Président du Conseil de Surveillance de la Société; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après :

• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président Directeur Général	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
Président du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Président du Conseil d'Administration	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	ACTIA DE MEXICO	Mexique	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	ACTIA INDIA	Inde	
	ACTIA NL	Pays-bas	
	ACTIA CHINA	Chine	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
	CIPI ACTIA SA	Tunisie	
	ACTIA CORP	USA	
	EUROSUD TRANSPORT ATLANTIQUE MEDITERRANEE	France	
	YMCA CEPIERE	France	
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	Tunisie		
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
Co-Gérant	SCI DE L'ORATOIRE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VEDRINES	France	
Président	COMITE D'INVESTISSEMENT MIDI CAPITAL	France	
Vice-Président	LE CERCLE D'OC	France	
Membre du Conseil Consultatif Régional	SOCIETE GENERALE	France	
	NATIXIS	France	
Conseiller Honoraire	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	
	CONSEIL DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE	France	
Président d'honneur	CCI DE TOULOUSE	France	
	CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR DE MIDI-PYRENEES	France	
Membre	ACADEMIE D'OCCITANIE	France	

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
	ASSOCIATION DES CAPITOLS	France	
Membre du Comité des Sages	MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	France	
Censeur du Conseil d'Orientation et de Surveillance	CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRENEES	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	IDEI (INSTITUT D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE)	France	2009
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
Administrateur	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	2008
	SOCIETE LOCALE D'ÉPARGNE TOULOUSE NORD	France	2007
	FACE GRAND TOULOUSE	France	2007
	IDE INGENIERIE S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
	ESPORTEC	France	2005
Président du Comité d'Orientation	OSEO ANVAR MIDI-PYRENEES	France	2007
Membre du Conseil de Surveillance	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	PILGRIM S.A.	France	2007
Représentant permanent de LP ₂ C	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE	France	2005
Conseiller	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	2005
	CONSEIL DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE	France	2007

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 27 avril 1934 à FERRALS-LES-CORBIERES (Aude)

Marié, 4 enfants

ETUDES :

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE

Promotion 1954-1957

CARRIERE :

ATELIERS SEMCA – Secrétaire Général

1960 – 1962

MICROTURBO le 2 janvier 1963 après avoir assuré la création de cette Société depuis la Société ABG SEMCA – Directeur Commercial puis Directeur Général Adjoint.

1963 – 1989

Quitte la Société après avoir assumé simultanément pendant 3 ans les activités de MICROTURBO et les fonctions de Direction chez MERCIE et ACTIA AUTOMOTIVE

ACTIA AUTOMOTIVE

depuis 07/1989

Entré chez LP₂C (Holding du Groupe)

depuis 07/1994

DECORATIONS :

Médaille d'Argent du Travail (1985)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (1984)

Officier de l'Ordre National du Mérite (1992)

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques (1997)

Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur (1998)

DISTINCTION :

Prix Chivas (1985)

ACTIVITE SOCIALE PASSEE :

Membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1986 – 1991
Président de la Commission Industrie et Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1986 – 1991
Vice-Président de la Commission du Commerce Extérieur à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1988 – 1992
Président du Comité Régional Midi-pyrénées des Conseillers du Commerce Extérieur de la France	1988 – 1993
Président du Comité Régional d'Exportation (Conseil Régional)	1990 – 1993
Président du Groupe d'Étude et de Mobilisation (GEM) Midi-Pyrénées	1991 – 1993
Président du Comité de Promotion des Échanges Internationaux (Charte de l'Exportation)	1991 – 1995
Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1991 – 1997
Conseiller de la Banque de France TOULOUSE	1993 – 2005
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	1994 – 1997
Vice-Président de l'Union Patronale Région Midi-Pyrénées	1994 – 1997
Membre du Conseil Économique et Social Région Midi-Pyrénées	1994 – 1997
Président de l'ADERMIP (Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Économie et des Recherches de Midi-Pyrénées)	1994 – 1999
Membre du Bureau de l'Union Patronale de la Haute-Garonne	1994 – 1999
Administrateur de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE	1994 – 2002
Vice-Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées	1995 – 1997
Vice-Président du Comité Départemental de Développement Économique (Conseil Général)	1995 – 2000
Président de l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Électroniques pour les Transports)	1996 – 2003
Président de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2004
Administrateur de la Société d'Épargne Locale Toulouse Nord (Groupe CAISSE D'ÉPARGNE)	2000 – 2007
Censeur au Conseil de Surveillance TOFINSO	2003 – 2005
Administrateur de ESPACE SPORT TECHNOLOGIES (France)	
Administrateur de l'Association FACE Grand Toulouse (France)	

- **Pierre CALMELS** est le Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil de Surveillance	LP ₂ C S.A.	France	
Vice-Président du Conseil d'Administration	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Représentant permanent de LP ₂ C	FONDERIE MERCIE EUROPE	France	
Administrateur	ACTIA MULLER S.A	France	
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA AIXIA S.A.	France	
	ATON SYSTEMES S.A.	France	
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA ITALIA SRL	Italie	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	CIPI ACTIA	Tunisie	
	KARFA	Mexique	
ACTIA DE MEXICO	Mexique		
Co-Gérant	SCIPIA S.C.	France	
	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	SCI DU 4 RUE JULES VEDRINES	France	
	SCI DE L'ORATOIRE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président Directeur Général	PILGRIM S.A.	France	2007
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	ALPHA RECYCLAGE FRANCHE COMTE S.A.	France	2005
	ENERTEC S.A.	France	2005
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	IDE INGENIERIE S.A.	France	2007
Représentant permanent d'ACTIA MULLER	TECNOFRANCE	France	2006

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 29 novembre 1936 à PLOUBAZLANEC (Côtes d'Armor)

Marié, 5 enfants

ETUDES

École Polytechnique – PARIS – AFN

1957 – 1959

Service Militaire – MARIGNANE AVORD

1959 – 1960

ENSAE – PARIS

1960 – 1962

ICG – TOULOUSE

1983 – 1985

CARRIERE

CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de TOULOUSE)

1962 – 1969

Ingénieur Armement

Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans)
 Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)
MICROTURBO SA – TOULOUSE 1969 – 1990
 Directeur Technique (7 ans)
 Directeur Programmes (9 ans)
 Directeur Général (5 ans)
ACTIA AUTOMOTIVE SA – TOULOUSE depuis 12/1990
 Entré chez **LP₂C** (Holding du Groupe) depuis 07/1994



➤ **Günther THRUM** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2008, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Gérant	SIDMIA S.A.S.	France	
	SIDMIA INTERNATIONAL SARL	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 9 juin 1938 à KARLSRUHE (ALLEMAGNE)
 Marié, 2 enfants

ETUDES

Université Technique – KARLSRUHE (ALLEMAGNE) 1957 – 1963
 Diplôme d'ingénieur

CARRIERE

REINZ (ALLEMAGNE) 1963 – 1969
 Ingénieur d'application
 Chef du bureau d'application
SNECI (LEVALLOIS) 1969 – 1972
 Ingénieur commercial
SIDMIA (BOULOGNE-BILLANCOURT) depuis 1972
 Gérant
SIDMIA International (BOULOGNE-BILLANCOURT) depuis 1988
 Gérant

➤ **Alain COSTES** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 novembre 2003 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée



Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	RENATER	France	
	GROUPE ESC DE TOULOUSE	France	
	INPT-ENSAT	France	
	IUT DE FIGEAC	France	
Vice Président	CANCEROPOLE DE TOULOUSE	France	
	AMPERE	France	
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
	MAPPING CONSULTING	France	
	POLE DE COMPETITIVITE CANCER BIO SANTE	France	
	AVAMIP	France	
	PRES UNIVERSITE TOULOUSE	France	
	RTRA AERONAUTIQUE	France	
Membre Associé	CCI DE TOULOUSE	France	
Président du Conseil Scientifique	FONDATION DE RECHERCHE INNABIOSANTE	France	
Membre du Conseil Scientifique	SCIENCES-ANIMATION	France	
Président Référent Recherche/Innovation	CRCI MIDI-PYRENEES	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Vice Président	IERSSET	France	2006
	ADERMIP	France	2006
Administrateur	UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIEGNE	France	2006
Membre	MIDI-PYRENEES INNOVATION	France	2009
	CCRDT MIDI-PYRENEES	France	2009

• *Fonctions*

- ✓ Professeur à l'INP – 6 Allées Émile Monso – 31000 TOULOUSE,
- ✓ Cadre scientifique au LAAS-CNRS – 7 Avenue du Colonel Roche – 31077 TOULOUSE Cedex 04,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 29 juillet 1939 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

ETUDES

Licence ès Sciences	1963
Ingénieur de l'École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique et d'Hydraulique de TOULOUSE (ENSEEIH)	1963
Docteur de 3 ^{ème} cycle et d'État ès sciences	1966
Docteur ès Sciences	1972

CARRIERE

Chercheur, Président d'établissement d'enseignement supérieur	
Membre de l'équipe conception et validation des systèmes informatiques sûrs de fonctionnement du Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS) du CNRS	depuis 1974
Maître de conférences	1975 – 1980
Vice-président du groupe International Federation for Information Professing	depuis 1979
Professeur sans chaire	1981 – 1983
Directeur adjoint du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1981 – 1985
Vice-président de l'Association pour le développement de l'économie de l'enseignement et des recherches en Midi-Pyrénées	depuis 1981
Professeur de 1 ^{ère} classe	1983 – 1988
Conseiller technique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de TOULOUSE	depuis 1984
Directeur du LAAS-CNRS et du groupe Tolérance aux fautes et sûreté de fonctionnement informatique	1985 – 1996
Président de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1988 – 1991
Professeur de classe exceptionnelle	depuis 1989
Membre élu et membre du bureau de la section Informatique, Automatique, Traitement du Signal du CNRS	1992 – 1995
Président du Conseil de Département Sciences pour l'Ingénieur	1992 – 1995
Membre du Conseil Scientifique du CNRS	1992 – 1997
Rapporteur Général de la 2 ^{ème} session plénière du CNRS	1993
Membre du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie au MESR	depuis 1994
Président de l'Institut National Polytechnique de TOULOUSE (INPT)	1996 – 2000
Membre du Conseil d'Administration du CNRS	1996 – 2000
Membre de L'ENSEEIH, du Comité Consultatif du Développement Technologique (CCDT)	depuis 1998
Directeur de la Technologie au Ministère de la Recherche	2000 – 2003
Professeur à l'INPT	depuis 2003
Président de la 3 ^{ème} session plénière du CNRS	
Cadre Scientifique au LAAS-CNRS	depuis 2003
Membre de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique	
Président du Conseil du département sciences pour l'ingénieur et du conseil scientifique du CNRS	

OEUVRES

Nombreux articles et publications scientifiques dans des revues spécialisées

DECORATIONS :

Commandeur de la Légion d'Honneur (2008)
Commandeur des Palmes Académiques
Membre de l'Académie des Technologies
Silver Score de l'IFIP



- **Véronique VEDRINE** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; sa nomination a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2004 ; son mandat, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2009, arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	OSEO GARANTIE REGIONS S.A.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Censeur	BANQUE TOFINSO	France	2005
	SOCIETE MIDI-PYRENEES CREATION S.A.	France	2005
Conseiller Technique	INSTITUT REGIONAL DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	France	2005
Administrateur	DEPECHMAG FRANCE	France	2007

• *Fonction*

Directeur de Réseau Sud Méditerranée OSEO - Société Anonyme au Capital de 337.230.064 €
27 avenue du Général Leclerc – 94700 MAISONS ALFORT, 320 252 489 RCS CRETEIL.

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Née le 25 juin 1959 à MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
2 enfants

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de CLERMONT-FERRAND
Promotion 1980

CARRIERE

CEPME	depuis 03/1981
Chargée d'affaires - Direction régionale Auvergne (Siège social)	1991 – 1997
Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités	
Responsable département Tourisme agence centrale	
Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME - SOFARIS	
Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées	1998 – 2005
Directeur du Réseau SUD MEDITERRANEE OSÉO BDPME (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)	depuis 02/2005
Directeur du Réseau SUD MEDITERRANEE OSEO (OSEO FINANCEMENT – OSEO INNOVATION)	depuis 10/2006
Directeur du Réseau SUD OSEO (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine)	depuis 01/2009

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite (2001)

ACTIVITE SOCIALE

Trésorière du Comité Régional des Banques de PACA

- **Henri-Paul BROCHET** est Membre du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 15 septembre 2008 ; son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	AEROSPACE VALLEY	France	
	COMITE DE LABELLISATION	France	
	ENSEEIH	France	
	SOGECLAIR	France	
Vice-Président	UIMM MIDI-PYRENEES	France	
	TOMPASSE	France	
Représentant permanent de THALES ALENIA SPACE	INTESPACE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
NEANT			

• *Fonctions*

- ✓ Membre du Conseil Scientifique de l'Université Paul Sabatier,
- ✓ Conseiller Technique I.P. à la CCIT,
- ✓ Directeur Général Adjoint de THALES ALENIA SPACE - Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.530.035 €, 26, avenue Jean-François Champollion – BP 33787 – 31037 TOULOUSE Cedex 1, 414 725 101 RCS TOULOUSE.

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 12 septembre 1945 à LIMOGES (Haute-Vienne)

ETUDES

Doctorat en physique option hyperfréquence
Institut d'Administration des Entreprises

CARRIERE

THOMSON - CSF « Division Faisceaux Hertiens »

Ingénieur de test et d'intégrations de Faisceaux Hertiens

1973 – 1977

Responsable du Laboratoire Oscillateurs Locaux

1977 – 1982

THOMSON - CSF « Division Espace »

Responsable des Lignes de Produits Hyperfréquences et TT&C

1982 – 1988

Directeur Équipements Spatiaux ALCATEL - ESPACE ALCATEL - ESPACE puis ALCATEL - SPACE (après fusion avec Aérospatiale “satellites”)	1988 – 1993
Directeur Industriel et Directeur du site de TOULOUSE ALCATEL - SPACE puis ALCATEL ALENIA SPACE (après fusion avec Alenia Spazio)	1993 – 2003
Directeur de l’Intégration Industrielle et Directeur du site de TOULOUSE THALES ALENIA SPACE	2003 – 2007
Directeur Général Adjoint de Thales Alenia Space France et Directeur du site de TOULOUSE	depuis 2007



➤ **Jean-Philippe BRINET** est Censeur auprès du Conseil de Surveillance de la Société ; il a été nommé lors du Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 ; son mandat arrivera à expiration le 14 septembre 2013 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :

• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Administrateur	KGF à MONTPON 24700	France	
	UNIVERSITÉ BORDEAUX 4	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Directeur Général	CIC SOCIETE BORDELAISE	France	2009
Président	SOCIETE FINANCIERE ET FONCIERE DE PARTICIPATION	France	2009
Administrateur	CIC / ASSETS MANAGEMENT	France	2009

• *Fonctions*

✓ Gérant de JPF Conseil

• *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 14 mars 1943 à Neuilly sur seine

ETUDES

Diplômé de l’Institut d’Administration des Entreprises
Diplômé du Centre d’Études Supérieures de Banque de Paris
Diplômé d’Études Supérieures Spécialisées de Droit Privé

CARRIERE

Chargé de recherches au Ministère du Travail au Québec	1968 – 1969
Assistant à la Direction financière de Procter et Gamble	1970 – 1971
Responsable de la clientèle à la Direction des Grandes Entreprises de la BRED	1971 – 1974
Assistant du Directeur de l’exploitation de la BRED	1974 – 1975
Directeur de groupe de la BRED - Paris-Est	1975 – 1977
Directeur de groupe de la BRED - Rouen	1978 – 1981

Directeur régional de la BRED - Est Parisien
 Directeur du marketing de la BRED
 Directeur du réseau de la BRED
 Directeur général de la CIC Société Bordelaise

1981 – 1989
 1989 – 1991
 1991 – 1993
 1994 – 2009

➤ **Christian DESMOULINS** est le Président du Directoire de la Société ; nommé lors du Conseil de Surveillance du 28 mars 2003, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :



• *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	ACTIA INDIA	Inde	
	KARFA	Mexique	
	INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE TOULOUSE	France	
Directeur Général et Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Administrateur	ACTIA MULLER S.A.	France	
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	
	ACTIA NORDIC AB	Suède	
	SCI LOS OLIVOS	Espagne	
	ACTIA UK	Angleterre	
	ACTIA MULLER UK	Angleterre	
	ACTIA ITALIA	Italie	
	ACTIA NL	Pays-Bas	
	ACTIA VIDEOBUS	Espagne	
	KARFA	Mexique	
	ACTIA DO MEXICO	Mexique	
	CIPI ACTIA S.A.	Tunisie	
	ACTIA INDIA	Inde	
	ACTIA CORP	USA	
	ACTIA INC	USA	
	ACTIA CHINA	Chine	
	OSEO	France	
	YMCA CEPIERE	France	
	AEROSPACE VALLEY	France	
	ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES INGENIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES	France	
CLUB DES AFFILIES DU LAAS-CNRS	France		

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
	INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	France	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ARDIA	Tunisie	
Représentant permanent d'ACTIA AUTOMOTIVE	ACTIA TUNISIE	Tunisie	
Conseiller	BANQUE DE FRANCE DE TOULOUSE	France	
	CONSEIL DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE	France	
Membre du Conseil	ÉCOLE DOCTORALE SYSTEMES	France	
Membre du Conseil d'Orientation	OSEO	France	
Gérant / Co-Gérant	SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	France	
	ACTIA MULLER ESPAÑA SARL	Espagne	
Président du Conseil d'Évaluation Scientifique	ÉCOLE DES MINES D'ALES	France	
Président du Bureau des Conseillers	CONSEIL DU COMMERCE EXTERIEUR MIDI-PYRENEES	France	
Président	TERRE DES ÉTOILES	France	
Conseil de Supervision	LES ATELIERS DE L'AYGUETTE	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Président du Conseil d'Administration	ACTIA DO MEXICO	Mexique	2008
	ACTIA CORP	USA	2007
	ACTIA CHINA	Chine	2008
	ACTIA POLSKA	Pologne	2007
	ACTIA DO BRASIL	Brésil	
	ACTIA INC	USA	2007
	ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE MECANIQUE ET MICROTECHNIQUE DE BESANÇON	France	2008
Administrateur	ENERTEC S.A.	France	2006
	ACTIA SODIELEC S.A.	France	2007
	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE	France	2007

- *Fonctions*

- ✓ Contrat de travail dans la Société LP₂C Société Anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au Capital de 5.876.400 €, 25 chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE, 384 043 352 RCS TOULOUSE,
- ✓ Membre de l'Académie des Technologies.

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Né le 18 octobre 1951 à SAFI (MAROC)

Marié – 1 enfant

ETUDES

École Polytechnique

Ingénieur des Ponts et Chaussées

CARRIERE

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l' ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur DRIRE de Midi-Pyrénées	1991 – 1998
Directeur de l' École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA	1999 – 2003
Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d' ACTIA GROUP	depuis 2003
Directeur Général d' ACTIA AUTOMOTIVE	depuis 2003

DECORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques

- **Catherine MALLET** (née PECH) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les Sociétés ci-après désignées :



- *Mandats*

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Administrateur	FONDERIES FINANCIERE MERCIE S.A.	France	
	ACTIA MULLER S.A.	France	
Co-Gérante	SCIPIA	France	
Représentante permanente du MEDEF 31	CIL INTERLOGEMENT	France	
Représentante permanente du CIL INTERLOGEMENT	INTERLOG S.A.	France	
	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	
Présidente du Comité d'Audit	PROMOLOGIS S.A. H.L.M.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Présidente du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	2006
Directeur Général	ENERTEC S.A.	France	2006
Administrateur	PILGRIM S.A.	France	2007
Représentante permanente de LP ₂ C	ENERTEC HOLDING S.A.	France	2006
	ENERTEC S.A.	France	2006

- *Expertise et expérience en matière de gestion*

ETAT CIVIL

Fille de Louis PECH
Née le 26 Mai 1969 à TOULOUSE (Haute-Garonne)

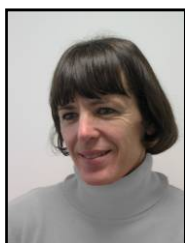
Mariée – 2 enfants

ETUDES

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de TOULOUSE
Promotion 1989-1992

CARRIERE

CREDIT MUTUEL ÎLE DE FRANCE BOULOGNE-BILLANCOURT - Chargée de clientèle 1992 – 1993
ACTIA AUTOMOTIVE S.A TOULOUSE – Attachée de Direction 1993 – 1996
ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Attachée de Direction 1996 – 2003
ACTIA GROUP S.A TOULOUSE – Directrice Financière depuis 2003
LP₂C S.A. TOULOUSE - Membre du Directoire depuis 1999



➤ **Marine CANDELON-BONNEMAISON** (née CALMELS) est Membre du Directoire de la Société ; nommée lors du Conseil de Surveillance du 12 novembre 2002, son mandat a été renouvelé lors du Conseil de Surveillance du 25 septembre 2006 et arrivera à expiration le 12 novembre 2010 ; elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

• Mandats

Mandats	Société	Pays	Fin du mandat
Mandats en cours			
Membre du Directoire	LP ₂ C S.A.	France	
Représentant permanent d'ACTIA GROUP	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	
Mandats exercés au cours des 5 derniers exercices			
Administrateur	ACTIA AUTOMOTIVE S.A.	France	2007

• Expertise et expérience en matière de gestion

ETAT CIVIL

Fille de Pierre CALMELS
Née le 2 décembre 1961 à PARIS
Mariée – 2 enfants

ETUDES

First Certificate of Cambridge 1979
Proficiency of Cambridge 1980
BTS Secrétariat de Direction 1982

CARRIERE

TECHNAL FRANCE TOULOUSE : Secrétaire qualifiée export 1982 – 1985
Maurice MESSEGUE AUCH - Secrétaire de Direction 1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES FLEURANCE - Secrétaire de Direction 1986 – 1990
SARL ACTE NERAC - Assistante de Direction 1990 – 1993
SA M3S CASTELGINEST - Président Directeur Général 1993 – 2002
SA LP₂C TOULOUSE - Membre du Directoire depuis 1999

6.13.3 Déclaration d'absence de condamnation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, sauf dans le cadre des deux entités PARMA et PILGRIM, liquidées en 2007. Il est précisé que les liquidations des sociétés PARMA et PILGRIM sont des liquidations amiables, liées à la fin des activités de ces structures et qui ont été détaillées dans le Document de Référence 2007 ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ;
- Aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

6.13.4 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre leurs devoirs de membre des organes de Direction ou de Surveillance à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés.

6.13.5 Nominations, renouvellements et ratifications de cooptation

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration lors de la présente Assemblée.

6.14 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

6.14.1 Rémunérations et jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé qu'en dehors des plans de stock options et actions de performance, les rémunérations mentionnées sont versées par LP₂C, société holding consolidante au titre :

- Soit des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C et votées par le Conseil de Surveillance de cette dernière ; ces rémunérations ne sont donc pas spécifiquement des rémunérations versées au titre de ACTIA GROUP ;
- Soit des contrats de travail.

Les rémunérations versées et les décisions prises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont les suivantes :

Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social			
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montant reçus en 2008	Montant reçus en 2009	Avantages disponibles en 2012 ⁽¹⁾
Christian DESMOULINS - Président du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	283.430	293.288	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)			60.000 actions valorisées à 139.200 € ^{(2)*}
TOTAL	283.430	293.288	
Catherine MALLET - Membre du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	74.732	78.691	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-	
TOTAL	74.732	78.691	
Marine CANDELON - Membre du Directoire			
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	36.669	38.595	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	-	-	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	-	-	
TOTAL	36.669	38.595	

⁽¹⁾ 40.000 actions seront disponibles le 20 septembre 2012 ; 20.000 actions deviendront disponibles lors de la cessation du mandat du Président du Directoire (blocage par décision du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2008).

⁽²⁾ L'acquisition définitive à partir de septembre 2010 est subordonnée aux deux conditions suivantes :

- a) maintien, pour le bénéficiaire, de son mandat de Président du Directoire de la Société : la cessation de ses fonctions de Président du Directoire pendant la période d'acquisition et pour quelque cause que ce soit, entraîne la perte pour le bénéficiaire du droit à l'Attribution Gratuite d'Actions définie dans les présentes.
- b) exigence de résultat du Groupe.

La valorisation est calculée au cours du jour de la mise en place du plan (19 septembre 2008) soit 2,32 €

* Les actions, attribuées le 19/09/08, sont soumises à la réalisation d'un résultat opérationnel positif.

Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants dus	Montants reçus	Montants dus	Montants reçus
	En 2008		En 2009	
Christian DESMOULINS - Président du Directoire				
Rémunération fixe	199.260	199.260	206.280	206.280
Rémunération variable	82.554	82.554	85.000	85.000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1.616	1.616	2.008	2.008
TOTAL	283.430	283.430	293.288	293.288
Catherine MALLET - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	72.865	72.865	75.855	75.855
Rémunération variable			950	950
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	1.867	1.867	1.886	1.886
TOTAL	74.732	74.732	78.691	78.691
Marine CANDELON - Membre du Directoire				
Rémunération fixe	34.645	34.645	36.075	36.075
Rémunération variable			475	475
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2.024	2.024	2.045	2.045
TOTAL	36.669	36.669	38.595	38.595

Tableau 3 - Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants – Nom et mandat	Montants reçus en 2008	Montants reçus en 2009
Louis PECH - Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence		
Autres rémunérations*	96.987	100.334
Pierre CALMELS - Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence*		
Autres rémunérations	84.000	84.000
Günther THRUM – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Alain COSTES – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Véronique VEDRINE – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
Henri-Paul BROCHET – Membre du Conseil de Surveillance		
Jetons de présence	NEANT	
Autres rémunérations		
TOTAL	180.987	184.334

* Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP₂C.

Tableau 4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
TOTAL						

Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
TOTAL			

Tableau 6 - Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des Actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe						
Nom du mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
TOTAL						

Tableau 7 - Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL			

Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date de l'Assemblée	NEANT
Date du Directoire	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix de souscription ou d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions souscrites à ce jour	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat actions annulées ou caduques	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers				
	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n° 1	Plan n° 2
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et/ou toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	NEANT			
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)				

Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux								
	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Nom : Christian DESMOULINS	Oui		Non		Non		(1)	
Fonction : Président du Directoire								
Date début Mandat : 01/04/03								
Date fin Mandat : 12/11/10								
Avantages :								
Nom : Marine CANDELON	Non		Non		Non		Non	
Fonction : Membre du Directoire								
Date début Mandat : 12/11/02								
Date fin Mandat : 12/11/10								
Avantages :								

Tableau 10 - Dirigeants - Mandataires sociaux				
Nom : Catherine MALLET	Non	Non	Non	Non
Fonction : Membre du Directoire				
Date début Mandat : 12/11/02				
Date fin Mandat : 12/11/10				
Avantages :				

⁽¹⁾ Dans la situation actuelle, le Président du Directoire est salarié de la Société LP₂C, Holding. Une clause de non concurrence figure au contrat de travail : le choix de faire jouer, ou non, cette clause appartient à LP₂C. Si elle vient à appliquer cette clause, LP₂C supportera seule la charge financière liée à cette indemnité ; cette indemnité ne sera donc pas supportée par l'émetteur.

D'une manière générale, les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Le Président du Directoire a renoncé à percevoir l'indemnité équivalente à 1,5 salaire brut annuel, dans le cas de la rupture de son contrat de travail en l'absence de faute grave ou lourde.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessus.

Par ailleurs, il n'est versé aucun jeton de présence.

6.14.2 Transactions effectuées sur les titres de la Société

A la connaissance de la Société, les mandataires sociaux n'ont effectué aucune transaction sur l'exercice 2009.

6.14.3 Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaires aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

6.15 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages au terme du contrat ne lie les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à ACTIA GROUP S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

6.15.1 Nature et montant des conventions réglementées réalisées par l'émetteur

Il est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le Conseil de Surveillance.

Une partie des informations est développée au § 8.1.6.20 « Opérations avec les entreprises liées ».

Par ailleurs, l'intégralité des conventions est communiquée par les Commissaires aux Comptes qui donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui est reproduit ci-après.

Le détail des relations entre LP₂C et ACTIA GROUP et ACTIA GROUP et ses filiales est communiqué au § 4.3 « Description sommaire du Groupe ».

6.15.2 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 15 pages
Référence : JML - 102.035 RS



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : € 15.074.955,75

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société Actia Sodielec S.A.

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Monsieur Louis Pech, et Messieurs Pierre Calmels et Christian Desmoulin
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2009, votre société a signé au bénéfice de sa filiale plusieurs cautions solidaires :

- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un découvert de €.300.000. Ce découvert était remboursé au 31 décembre 2009. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.533 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.400.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.387.701. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.778 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.295.394. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.583 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.290.776. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.583 H.T.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- Personnes concernées : la société Actia Group S.A. représentée par Madame Marine Candelon, et Messieurs Louis Pech, Pierre Calmels, Christian Desmoulin et Alain Costes
- Nature et objet : convention d'assistance – missions exceptionnelles (garanties)
- Modalités : Dans le cadre de la convention d'assistance conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008, votre société peut mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours de l'exercice 2009, votre société a signé au bénéfice de sa filiale plusieurs cautions solidaires :

- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €952.265. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €3.278 H.T.
- Une caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €285.737. Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €942 H.T.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Actia Sodielec S.A.

- **Nature et objet** : convention d'assistance
- **Modalités** : Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 19 décembre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Sodielec S.A. dans certains domaines relevant de la Direction Générale d'Actia Sodielec S.A. et notamment dans toutes les questions relevant :

- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15 % pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects.

Cette redevance, facturée à la société Actia Sodielec S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2009 la somme de €.216.935 H.T. à la société Actia Sodielec S.A.

b) Missions exceptionnelles

▪ Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Sodielec S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Sodielec S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1 % hors taxes du montant des sommes dues par Actia Sodielec S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.584.960.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.7.052 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.364.373.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.4.221 H.T.

- Une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.189.268.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.2.493 H.T.

- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.126.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.68.937.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.843 H.T.

- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.712.482.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.8.286 H.T.

- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €300.649.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €3.605 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €750.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €450.000.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €5.438 H.T.
- Une lettre de confort envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €105.737.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €1.686 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €105.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €14.091.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €313 H.T.
- Une lettre d'intention envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €500.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est nul.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €500 H.T.
- Une lettre de confort dans le cadre de la cession bail des immeubles du Puy-Sainte-Réparate envers une banque dans le cadre d'un contrat de crédit-bail contracté par Actia Sodielec S.A. L'encours de ce contrat au 31 décembre 2009 est de €1.984.009.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €20.600 H.T.

- **Compte courant :**

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Sodielec S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2009, le solde du compte courant d'Actia Sodielec S.A. est nul. Le produit d'intérêt de l'exercice 2009 pour votre société s'élève à €5.410.

- Missions spécifiques :

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Sodielec S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- **Nature et objet** : autorisations de nantissements de titres

- **Modalités** :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 150.000 titres de sa filiale Actia Sodielec S.A. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à €670.286.

Votre société a également autorisé le nantissement de 125.000 titres Actia Sodielec S.A. en garantie d'un découvert de €1.250.000.

- **Nature et objet** : prestations spécifiques de mise à disposition de personnel

- **Modalités** :

Le personnel de Direction Générale est rémunéré par votre société et mis à disposition de sa filiale ; celle-ci est refacturée par votre société à prix coûtant, charges sociales et provision pour congés payés comprises. Les frais de déplacement et de représentation ainsi que la voiture de fonction sont pris directement en charge par Actia Sodielec S.A.

Le produit de l'exercice 2009 pour votre société s'élève à €211.022 H.T.

Avec la société Actia Automotive S.A.

- Nature et objet : convention d'assistance
- Modalités :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 19 décembre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

Votre société assiste sa filiale Actia Automotive S.A. dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :

- de la Direction Générale ;
- du management stratégique et international ;
- de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
- d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société Actia Automotive S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2009 la somme de €1.359.048 H.T. à la société Actia Automotive S.A.

b) Missions exceptionnelles

- Garanties :

Votre société peut, le cas échéant, mettre en place des garanties au profit de sa filiale Actia Automotive S.A. Elle est susceptible de consentir à des tiers, notamment à des établissements bancaires, sa caution pour garantir les engagements pris envers ceux-ci par Actia Automotive S.A.

Pour ces cautions, votre société perçoit une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Automotive S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

A ce titre, au cours des exercices précédents, votre société a signé au bénéfice de sa filiale :

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.790.794.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.9.042 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.2.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.670.286.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.9.884 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur de la société Airbus dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec cette société le 1er novembre 2007. Le montant maximum de cette garantie s'élève à €.200.000.000.

Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.

- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €.1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.584.497.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.7.048 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.900.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.146.850.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.2.656 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.400.000.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.6.000 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.300.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.73.694.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.1.221 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire à hauteur de €.1.200.000 envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €.1.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €.412.771.

Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €.5.388 H.T.

- une lettre d'engagement de caution solidaire envers une banque dans le cadre d'un emprunt de €4.000.000. L'encours de cet emprunt au 31 décembre 2009 est de €200.000.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €7.000 H.T.
- une lettre d'engagement de caution solidaire en faveur d'Airbus dans le cadre de la signature d'un contrat pour la fabrication, la pérennisation et la réparation d'équipements avioniques relatifs aux programmes ATR et Airbus. Ce contrat a été signé le 8 septembre 2005.
Aucune facturation n'a été effectuée par votre société au cours de l'exercice, une assurance ayant été mise en place par Actia Automotive S.A.
- une lettre d'engagement de caution solidaire dans le cadre d'une avance remboursable de €1.200.000. L'encours de cette avance au 31 décembre 2009 est de €400.000.
Le montant des frais facturés par votre société au cours de l'exercice 2009 s'élève à €9.250 H.T.

- **Compte courant :**

Votre société peut aussi mettre à disposition d'Actia Automotive S.A. des avances en compte courant. Pour ces avances en compte courant, votre société facture selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Au 31 décembre 2009, le solde débiteur du compte courant d'Actia Automotive S.A. s'élève à €9.100.591. Le produit d'intérêt de l'exercice 2009 pour votre société s'élève à €533.507.

- **Missions spécifiques :**

Par ailleurs, votre société peut exécuter, à la demande formelle d'Actia Automotive S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, votre société peut intervenir dans l'identification, la sélection, l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes, ainsi que la recherche de partenaires.

Ces missions font l'objet d'une facturation distincte à convenir d'un commun accord, tenant compte des frais particuliers engagés par votre société et des résultats obtenus pour la filiale.

Cette facturation n'entre pas dans le calcul de la redevance des missions permanentes.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- **Nature et objet** : autorisations de nantissements de titres
- **Modalités** :

Dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.800 titres de sa filiale Actia Automotive S.A. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à €934.822.

Par ailleurs, dans le cadre d'un emprunt de €2.000.000 souscrit auprès d'une banque, votre société a donné en garantie le nantissement de 7.910 titres de sa filiale Actia Automotive S.A. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à €1.100.000.

Avec la société LP2C S.A.

- **Nature et objet** : convention d'assistance
- **Modalités** :

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2008 en remplacement de la convention d'assistance du 23 octobre 2006 qui a été résiliée par votre conseil de surveillance en date du 15 décembre 2008.

a) Missions permanentes

La société LP2C S.A. assiste la société Actia Group S.A. dans les domaines suivants :

- 1- assistance dans le domaine de la Direction Générale et du Management, et notamment dans toutes les questions relevant :
 - de l'organisation générale ;
 - des méthodes de direction et de gestion ;
 - de l'ingénierie financière ;
 - et des prévisions économiques.
- 2- assistance dans le domaine de l'animation des activités ;
- 3- assistance dans le domaine de la communication ;
- 4- assistance de caractère comptable, juridique et administratif ;
- 5- assistance de caractère financier.

La société LP2C S.A. perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice.

La rémunération des prestations 1- et 4- est effectuée sur la base des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A., majorés d'une marge de 15 %. Cette redevance, facturée à la société Actia Group S.A., est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction de la révision du budget sus énoncé.

Pour la rémunération des prestations 2- et 3-, celle-ci est déterminée en fonction du temps consacré par la société LP2C S.A. au taux journalier de €3.100 H.T. Cette redevance sera réévaluée le 1^{er} janvier de chaque année en fonction de la variation de l'indice du prix à la production de services (conseil en management) publié par l'INSEE. L'indice de base à prendre en considération est celui du 1^{er} trimestre de l'année 2008, l'indice de référence étant celui du même trimestre de l'année suivante.

Au titre des prestations 1- à 4-, la société LP2C S.A. a facturé sur l'exercice 2009 la somme de €1.666.085 H.T. à votre société.

Pour la rémunération des cautions (prestation 5-), votre société est facturée sur la base d'une rémunération annuelle fixée à 1% hors taxes du montant des sommes dues par Actia Group S.A. en début de trimestre. Les factures sont établies en fin de trimestre au titre de l'engagement ainsi garanti.

Pour les avances en compte courant, votre société est facturée selon l'origine des sommes mises à dispositions, à savoir :

- si la société ne fait pas appel au marché, au taux d'intérêt Euribor 3 mois majoré d'un demi-point ;
- si la société fait appel au marché, au taux de l'emprunt majoré d'un demi-point.

Aucune caution ni avance en compte courant n'a été consentie par LP2C S.A. à votre société au titre de l'exercice 2009.

b) Missions exceptionnelles

La société LP2C S.A. peut exécuter, à la demande d'Actia Group S.A. et pour son compte, des missions spécifiques clairement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées à l'article précédent.

Parmi ces missions exceptionnelles, la société LP2C S.A. peut intervenir dans l'étude, la négociation, le rachat d'entreprises et la prise de participation ou de contrôle de sociétés externes.

Ces missions feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Aucune mission spécifique n'a eu lieu sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- **Nature et objet** : prestations comptables et financières

- **Modalités** :

Votre société a effectué des prestations comptables et financières pour la société LP2C S.A.

La facturation de l'exercice effectuée par votre société s'élève à €48.935. H.T. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Avec la société Actia Muller S.A.

- **Nature et objet** : caution solidaire en faveur de la SCI Luce Investissement

- **Modalités** :

Votre société s'est portée caution afin de garantir le parfait règlement du loyer, charges et accessoires du bail consenti par la société Luce Investissement à votre filiale Actia Muller S.A. Cette caution est rémunérée à hauteur de 1 % de l'encours.

L'encours de cet engagement est de €745.000 au 31 décembre 2009. Votre société a facturé €9.313 H.T. au titre de l'exercice 2009.

- **Nature et objet** : extension de garantie à première demande dans le cadre du règlement du loyer

- **Modalités** :

Votre société s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale dans le cadre d'un contrat de crédit bail visant les locaux de Lucé. Cet engagement d'une durée irrévocable de 6 ans restera valable tant que votre société occupera les locaux.

Les loyers restant à payer par votre société au 31 décembre 2009 s'élèvent à €237.500 H.T.

Les frais facturés, sur l'exercice 2009, au titre de cette extension de garantie s'élèvent à €2.688 H.T.

Avec la société Ardia

- **Nature et objet** : caution solidaire
- **Modalités** : votre Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire de votre société à consentir une caution au profit de M+P International en vue de garantir le paiement d'une commande effectuée par la société Ardia et à hauteur de €110.000 maximum. L'encours de la commande au 31 décembre 2009 est nul.

Le montant des frais perçus en rémunération par votre société s'élève à €484 H.T. sur l'exercice.

- **Nature et objet** : caution solidaire
- **Modalités** :

Votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale dans le cadre d'une sous-location de matériels informatiques.

Le montant du matériel acheté au 31 décembre 2009 est porté à €196.258.

Les loyers facturés sur l'exercice s'élèvent à €62.900 H.T.

- **Nature et objet** : avance de trésorerie
 - **Modalités** :
- Votre société a signé une convention de trésorerie dans le cadre d'avances à la filiale Ardia.
- Le montant de l'avance au 31 décembre 2009 s'élève à €196.496.
- Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'élève à €5.712.

- **Nature et objet** : assistance au Management
- Votre société assiste sa filiale ARDIA dans certains domaines et notamment dans toutes les questions relevant :
- de la Direction Générale ;
 - du management stratégique et international ;
 - de ressources humaines, qualité et des systèmes d'informations ;
 - d'administration, finances (comptabilité, dossiers de financement, garanties, ...), juridique et contrôle de gestion.

Votre société perçoit, en rémunération de ces prestations permanentes, une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est effectuée sur la base des coûts réellement engagés par votre société, majorés d'une marge de 15% pour les coûts directs et sans marge pour les coûts indirects. Cette redevance, facturée à la société ADRIA, est appelée trimestriellement avant la fin de chaque trimestre civil sous la forme d'acomptes. Une régularisation est effectuée en fin d'exercice en fonction des résultats définitifs.

Au titre de cette redevance, votre société a facturé sur l'exercice 2009 la somme de €22.460 H.T. à la société ARDIA.

Avec la société SCI L'Oratoire

- **Nature et objet** : convention de trésorerie
- **Modalités** :

Votre société a conclu une convention de trésorerie avec la SCI de L'Oratoire dans le cadre de la cession bail de ses immeubles afin de rétribuer la mise à disposition de €2.000.000 par la SCI L'Oratoire.

L'avance effectuée au profit de votre société au 31 décembre 2009 s'élève à €1.330.304.

Le montant des intérêts comptabilisés en charge par votre société au 31 décembre 2009 s'élève à €15.910.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissement de parts
- **Modalités** :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de €3.000.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI L'Oratoire qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Avec la société SCI Les Coteaux de Pouvoirville

- **Nature et objet** : contrat de sous-location

- **Modalités** :

Selon un contrat de sous-location, la SCI Les Coteaux de Pouvoirville loue à votre société des locaux sis chemin de Pouvoirville à Toulouse avec refacturation de la taxe foncière.

Le montant des loyers versés sur l'exercice s'élève à € 73.000 H.T.

Le montant de la taxe foncière refacturée sur l'exercice s'élève à € 6.254.

- **Nature et objet** : autorisation de nantissement de titres

- **Modalités** :

Dans le cadre du contrat de lease-back de l'ensemble immobilier pour un montant maximum de € 4.500.000 sur une durée de 12 ans, votre société a donné en garantie le nantissement de la totalité des parts de la SCI les Coteaux de Pouvoirville qu'elle détient pour la durée de l'opération.

Labège, le 15 avril 2010

Paris, le 15 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie
Associé

Eric Seyvos

6.15.3 Opérations avec les entreprises liées

Cf. § 8.1.6.20 « Opérations avec les entreprises liées ».

6.16 CONCLUSION

Il sera demandé de donner quitus entier et définitif au Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Le Directoire invite tout Actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

LE DIRECTOIRE

7.1 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des Sociétés Anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Directoire :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directoire, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la Société.

Les actions de notre Société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, ce rapport précise également :

- Les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance du 15 mars 2010 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

7.1.1 La gouvernance d'entreprise

En matière de Code de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées MIDDLENEXT de décembre 2009, disponible sur le site Internet de MIDDLENEXT, ci-après le Code de référence.

Toutefois, les dispositions suivantes de ce Code de référence ont été adaptées à la structure du Groupe, conformément aux possibilités offertes par le Code de référence :

➤ Comité d'audit

Compte tenu de sa composition qui est rappelée dans le présent rapport, notre Conseil remplit les fonctions de comité d'audit. Conformément à l'article L. 823-20 du Code de Commerce, la Société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé spécifique.

Conformément aux recommandations stipulées dans le Code de référence, une réflexion a été menée sur le sujet et il a été jugé qu'un tel comité n'apporterait rien de significatif à notre Société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

➤ Comité des nominations et des rémunérations

Aucun comité n'a été créé à ce jour, les décisions de nomination et de rémunération étant prises collégialement. Compte tenu de la bonne proportion de membres du Conseil indépendants au sein du Conseil, conformément aux préconisations du Code de référence et à la structure de l'actionnariat de la Société, il n'apparaît pas nécessaire de procéder à la création d'un tel comité, dans l'immédiat.

Toutes précisions utiles sur le respect du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotés MIDDLENEXT de décembre 2009 et relatives aux rémunérations des dirigeants et/ou des mandataires sociaux vous sont données au § 6.14 « Rémunérations et avantages » de ce présent Document de Référence.

7.1.1.1 Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance du 14 septembre 2009 a nommé Jean-Philippe BRINET comme Censeur.

Au 31 décembre 2009, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

Louis PECH	Président du Conseil de Surveillance
Pierre CALMELS	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Günther THRUM	Membre du Conseil de Surveillance
Véronique VEDRINE	Membre du Conseil de Surveillance
Alain COSTES	Membre du Conseil de Surveillance
Henri-Paul BROCHET	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Philippe BRINET	Censeur

Il est précisé qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Conseil de Surveillance, tels que définis par la loi.

7.1.1.2 Mandataires Indépendants

Critères retenus : ne sont pas considérés comme mandataire indépendant :

- Les Actionnaires de référence ;
- Les salariés et mandataires sociaux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les fournisseurs, banquiers et clients significatifs de la Société ou d'une société du Groupe ;
- Les auditeurs de la Société ou d'une société du Groupe au cours des 3 dernières années ;
- Les membres de la famille d'un mandataire social ou d'un Actionnaire de référence.

Liste des mandataires sociaux indépendants :

- Alain COSTES Membre du Conseil de Surveillance ;
- Véronique VEDRINE Membre du Conseil de Surveillance ;
- Henri-Paul BROCHET Membre du Conseil de Surveillance.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis-à-vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

7.1.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance dans la semaine précédant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour est fixé par le Président du Conseil de Surveillance.

7.1.2.1 Fréquence des réunions

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil de Surveillance sont fixées par les statuts de la Société et le Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois, conformément à la législation et aux statuts.

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué sur les analyses des comptes (situations ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année et des perspectives et stratégies à développer.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance entend les présentations relatives aux :

- Principes et méthodes comptables retenus ;
- Principales options comptables retenues ;
- Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- Variations de périmètre de consolidation ;
- Principales données chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

7.1.2.2 Convocation des Conseils

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil de Surveillance ont été convoqués par téléphone, courriel et/ou courrier dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. La date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans les 15 jours qui précèdent la réunion.

Par ailleurs, conformément à l'article L.823-17 et R.823-9 al 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par courriel et lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

7.1.2.3 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de Surveillance se sont toutes déroulées au Siège Social. La présence physique des membres aux réunions a été requise.

Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Les membres du Conseil ont témoigné de l'assiduité habituelle, aucun absentéisme notable n'étant à déplorer. Le taux de membres présents ou représentés sur l'ensemble de ces Conseils a été de 96 %.

7.1.2.4 Décisions adoptées

Toutes les résolutions soumises au Conseil de Surveillance ont été adoptées à l'unanimité.

7.1.2.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous ses membres, en vue de leur relecture. L'approbation dudit procès-verbal est effectuée au cours du Conseil suivant.

7.1.2.6 Nombre d'actions devant être détenues par les membres du Conseil de Surveillance

Les statuts de la Société prévoient qu'il est nécessaire de détenir une action de la Société pour être membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux recommandations du Code, nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2009 :

Mandataire Social	Détention	Contrôle / droits de vote bruts
Louis PECH	61.344	122.688
Pierre CALMELS	62.895	125.517
Alain COSTES	5	10
Véronique VEDRINE	20	40
Günther THRUM	213	426
Henri-Paul BROCHET	100	100
Christian DESMOULINS	20.000	20.000
Marine CANDELON	74	148
Catherine MALLET	796	1.592

7.1.2.7 Nombre de membres du Conseil de Surveillance élus par les salariés

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été élus ou ratifiés au cours de nos Assemblées Générales. Aucun membre n'est issu de l'élection prévue pour la nomination des membres salariés.

7.1.2.8 Nombre de censeurs nommés

Un censeur a été nommé au cours de l'exercice pour la Société, comme indiqué au § 7.1.1.1 « Composition du Conseil de Surveillance ».

7.1.2.9 Règlement Intérieur

Le Conseil de Surveillance a mis en place un Règlement Intérieur* au cours de l'exercice. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

* Le Règlement Intérieur est consultable au Siège Social

- Le rôle du Conseil de Surveillance ;
- La composition du Conseil de Surveillance ;
- Les devoirs des membres et la déontologie ;
- Les réunions du Conseil de Surveillance ;
- Les comités ;
- La rémunération ;
- L'évaluation du Conseil ;
- L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

7.1.2.10 Évaluation des travaux du Conseil

Une évaluation de son fonctionnement a été mise en œuvre au cours du Conseil qui s'est tenu le 7 décembre 2009.*

7.1.2.11 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société ACTIA GROUP ne sont pas rémunérés par cette dernière.

Certains mandataires reçoivent une rémunération, versée par la Société LP₂C, Société contrôlante, au titre de leur contrat de travail les liant à LP₂C ou du mandat exercé dans cette Holding.

Ces rémunérations, sous la responsabilité du Conseil de Surveillance de LP₂C, ont été attribuées en fonction du mandat exercé, du marché environnant, de la cohérence de ces rémunérations par rapport aux cadres dirigeants du Groupe et répondent à une volonté de pérennité. Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (véhicule de fonction, ...).

Les rémunérations fixes suivent l'évolution des salaires décidée au sein du Groupe.

La partie variable se traduit par des primes sur objectif avec un minima indexé sur le salaire n⁻¹.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Aucune indemnité équivalente à une indemnité de rupture, autrement appelée « parachute doré », n'est en vigueur pour les mandataires du Groupe.

Aucune politique d'attribution de stock options ou d'actions gratuites n'est en œuvre actuellement au sein du Groupe.

7.1.3 Participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 31 des statuts.

Il est justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- ✓ soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société,
- ✓ soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

* Lors de ce Conseil du 7 décembre 2009, les modalités concernant l'évaluation des travaux du Conseil ont été débattues et doivent être statuées lors d'un prochain Conseil.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- ✓ donner une procuration à leur conjoint ou à un autre Actionnaire,
- ✓ adresser une procuration à la Société,
- ✓ voter par correspondance.

Les demandes d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour par les Actionnaires doivent être envoyées au Siège Social, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, au plus tard vingt-cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

7.1.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport du Directoire au § 6.11.1.3 « Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ».

7.1.5 Procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Nous vous rappelons que notre Groupe a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes. Le Directoire a décidé de s'appuyer sur le guide de mise en œuvre du Cadre de référence du contrôle interne édité par l'AMF pour les valeurs moyennes et petites.

Ainsi, ces procédures comprennent un dispositif de prévention et de maîtrise des risques résultant de nos activités et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, et ce afin d'assurer la protection du patrimoine et la pérennité de notre Groupe.

Le contrôle interne, mis en œuvre par le Directoire, le management et le personnel du Groupe, a pour objectif de nous assurer que les informations financières sont exactes, exhaustives et fiables, élaborées dans le respect des règles générales applicables en la matière, et que les lois et réglementations en vigueur sont respectées. Ce processus est régulièrement travaillé par la Direction, en vue de son amélioration permanente et de son adaptation à la structure du Groupe.

7.1.5.1 Maîtrise des risques liés à l'activité

ACTIA GROUP intervient en tant qu'équipementier électronique sur deux segments d'activité :

- La Branche AUTOMOTIVE avec ACTIA AUTOMOTIVE S.A. et ses filiales ;
- La Branche TELECOMMUNICATIONS avec ACTIA SODIELEC S.A..

Le Directoire de la Société fixe la politique générale, la stratégie et les marchés sur lesquels il souhaite se développer.

Le suivi de l'activité est organisé par activité. On rappellera qu'il s'agit :

- Pour l'AUTOMOTIVE :

- ✓ du diagnostic : équipements et logiciels de diagnostic à destination des constructeurs et leur SAV, des réseaux de réparation et de maintenance, des garagistes et des centres de contrôle technique,
- ✓ des systèmes embarqués : systèmes embarqués pour les véhicules commerciaux et spéciaux, comme les solutions de multiplexage, de chromatique, d'infotainment...,
- ✓ des services : fabrication électronique pour le compte de tiers et pérennisation.
- Pour les TELECOMMUNICATIONS :
 - ✓ Satcom : stations terriennes (équipements en systèmes Satcom),
 - ✓ Broadcast : équipements et systèmes pour la TV et la radio numériques,
 - ✓ Systèmes Télécom : équipements et systèmes pour les domaines de Télécommunications, transmission, énergie, aéronautique et intégration.

Dans tous ces domaines, le Groupe a obtenu toutes les certifications de qualité nécessaires à l'exercice de ses métiers et en particulier la certification ISO 9001. Il maîtrise les risques liés aux principaux processus de conception, d'achat-approvisionnement, de production et de contrôle des produits. Cette qualité fait l'objet d'un audit externe annuel par une autorité indépendante et de multiples audits des clients.

Les certifications obtenues et/ou en cours d'obtention témoignent de la volonté du Groupe de maintenir son niveau qualité en progression et adapté aux demandes de ses clients. Le site de Colomiers a abouti dans son processus d'obtention de la nouvelle certification aéronautique NADCAP pour les processus spéciaux de fabrication de cartes électroniques, assurant une maîtrise complète des risques, tant dans le domaine aéronautique que pour toutes les autres fabrications du site.

➤ **Les acteurs**

Le Directoire pour la holding ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration, les Comités de Direction et leurs équipes associées pour les filiales jouent un rôle important dans le contrôle interne. Par ailleurs, le Groupe fait appel, en tant que de besoin, à des experts spécialisés, comme dans le domaine des assurances, par exemple.

➤ **Leur rôle**

Le Directoire d'ACTIA GROUP, les Conseils d'Administration et les Comités de Direction des filiales, lors de leurs réunions régulières, suivent les risques déjà identifiés, et réalisent une veille permanente des marchés, des évolutions technologiques, de la concurrence, afin d'identifier les éventuels nouveaux risques pouvant survenir.

Ils sont chargés de l'élaboration et du contrôle périodique des indicateurs dans les différents domaines, sous l'autorité de la Directrice financière, du Secrétaire Général et du Président du Directoire, de mettre en œuvre les actions préventives et/ou correctives adéquates et ont un rôle d'alerte prépondérant.

Ils interviennent également pour coordonner le processus d'élaboration des prévisions budgétaires réalisées par les Branches et pour assurer le suivi des réalisations.

➤ **Les principaux domaines d'intervention** identifiés sont :

- ✓ maîtrise des risques technologiques, industriels et commerciaux,
- ✓ maîtrise des risques liés aux principaux processus de conception, d'achats, d'approvisionnements, de production et de contrôle des produits,
- ✓ maîtrise de la rotation des stocks,
- ✓ maîtrise de l'ensemble des dépenses et des frais généraux,
- ✓ orientation et suivi de la R&D,
- ✓ prévention des risques juridiques et contentieux.

Une analyse des incidences potentielles et du degré de maîtrise estimé des principaux risques identifiés est effectuée selon l'information détaillée au § **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

«

Facteurs de risques ».

La communication interne sur les risques est réalisée, en fonction de leur nature, lors des réunions des Comités de Direction, des Budget Meetings, des Executive Committees, du Financial Committee...

7.1.5.2 Contrôle interne

En matière comptable et financière, un contrôle de gestion et d'audit interne est organisé par chaque Branche au niveau de chaque Business Unit et/ou Business Group.

Ce contrôle interne est réalisé par une équipe dédiée de contrôle de gestion ou par le responsable financier de la filiale, lorsque l'effectif de celle-ci est réduit.

Des procédures comptables existent et sont adaptées en fonction de l'activité, des risques identifiés, des systèmes d'information et de la taille des différentes filiales concernées.

En matière de contrôle financier Groupe : une équipe dédiée assure le contrôle financier international du Groupe. Ce contrôle s'effectue au travers des procédures de reporting et est appuyé par des visites ponctuelles dans les filiales, ainsi que, ponctuellement, une réunion des équipes comptables et financières des filiales. Les principaux travaux réalisés consistent à :

- ✓ superviser, organiser et coordonner la fourniture et le contrôle des informations financières par les services administratifs, comptables et financiers du Groupe ; s'assurer de la cohérence des méthodes comptables appliquées,
- ✓ collecter toutes les informations nécessaires auprès des responsables opérationnels,
- ✓ structurer les données représentatives de la marche du Groupe relatives aux prises de décision (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord),
- ✓ conseiller les Directions Générales sur les prévisions à court et moyen termes,
- ✓ coordonner le suivi des procédures de contrôle interne et la mise en application des recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes,
- ✓ formuler des propositions sur les outils de gestion du Groupe et leur mise en œuvre,
- ✓ réaliser des études financières et économiques nécessaires (choix des investissements, etc...).

La procédure de reporting du Groupe comprend :

- ✓ le reporting mensuel avec des outils informatiques développés en interne,
- ✓ la situation trimestrielle des comptes,
- ✓ la consolidation des comptes.

Par ailleurs, le Comité Financier animé par le Secrétaire Général du Groupe a en charge le suivi des différentes filiales afin d'être garant de la cohérence des différents systèmes comptables et financiers et de la fiabilité des synthèses financières et économiques élaborées. Il a poursuivi ses activités notamment dans les domaines suivants :

- ✓ suivi des budgets,
- ✓ évolution des procédures de reporting en place,
- ✓ délais de production des comptes,
- ✓ suivi des règles et méthodes comptables du Groupe, notamment concernant les frais de développement immobilisés et stockés, la reconnaissance du revenu,
- ✓ suivi des règles locales pour l'établissement des comptes sociaux,
- ✓ suivi des normes IFRS pour l'établissement des comptes consolidés.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison mère et de sa principale filiale ACTIA AUTOMOTIVE.

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé tant sur les problématiques de publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, ...). La veille réglementaire est assurée par le bureau de consolidation et par la Direction Financière du Groupe.

Avant leur diffusion, les informations provenant du bureau de consolidation sont contrôlées par le contrôle de gestion et validées par la Directrice Financière et le Secrétaire Général. Puis, l'ensemble des informations publiées est soumis au contrôle de la Direction Générale.

L'évolution des **systèmes d'information** a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité et pertinence de l'information comptable et financière.

La rationalisation des serveurs et des logiciels ERP utilisés (MOVEX et SAP Business One) dans les principales filiales d'ACTIA AUTOMOTIVE tant en France qu'à l'étranger se poursuit, alors que les solutions ERP servent de support dans l'exploitation opérationnelle. Fin 2009, la Branche TELECOMMUNICATIONS a migré sur un nouvel ERP (AX-Dynamis-Microsoft) plus adapté à ses besoins propres.

De façon systématique, l'accès aux systèmes (système d'informations techniques (ERP), RH, financiers, messageries,...) n'est possible qu'à partir du moment où l'utilisateur est identifié par un mot de passe avec une procédure de changement contraignante en place.

Les outils que nous utilisons sont des progiciels d'information du commerce. La façon dont ils traitent l'information est validée au moment de leur mise en service opérationnel sur site et au fur et à mesure de leur utilisation.

Tous nos serveurs sont en infogérance chez des tiers. Nous avons des contrats d'engagement de prestataires infogérants qui nous garantissent la sauvegarde quotidienne et hebdomadaire des données et l'intégrité physique des informations qui sont sur les serveurs de données.

7.1.5.3 Axes de progrès

➤ Suivi des actions menées

Le montant des **conventions bilatérales de trésorerie** avec les filiales disposant de trésorerie suffisante élaborées en 2007 s'élevaient à 3 M€ au 31 décembre 2009 et concernent à ce jour 3 filiales. Le sujet est suivi et se développe en fonction de l'évolution des filiales.

Concernant les **certifications**, le renouvellement devait être opéré pour ACTIA AUTOMOTIVE en 2009 (ISO 9001, IRISRAIL, ISO 14001 et EN9100). Cependant, l'engagement a été pris avec l'organisme certificateur pour rentrer dans un processus de certification globale incluant à la fois ACTIA AUTOMOTIVE, CIPI ACTIA, ACTIA TUNISIE et ARDIA, en Tunisie. Cette décision a impliqué le décalage des audits de certifications, reportés début 2010. Ces audits se sont très bien déroulés et le Groupe a reçu les nouveaux certificats.

Le détail de toutes les certifications en place dans le Groupe est donné au § 7.1.7 « Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2009 ».

Pour les **systèmes d'informations**, les actions suivantes ont été menées :

- ✓ ERP : poursuite de l'extension des outils dans nos filiales brésilienne et mexicaine, avec deux systèmes différents adaptés à la taille de nos structures,
- ✓ poursuite du renouvellement des postes informatiques,

- ✓ déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations sur ACTIA AUTOMOTIVE,
- ✓ extension du nouveau système ACTIA Web Report, testé fin 2008, à l'ensemble du Groupe pour le reporting financier des filiales,
- ✓ lancement opérationnel du nouvel ERP au niveau de ACTIA SODIELEC, dédié à l'ensemble des sites, fin 2009,
- ✓ déploiement d'une architecture réseau pour le renforcement de la sécurité, la garantie de l'intégrité des données, le partage des bases et des outils, ainsi qu'une meilleure qualité de service.

➤ **Actions à mener**

Il est prévu de poursuivre l'extension du nouveau système architecture réseau à l'ensemble du Groupe dans une vision triennale. De plus, le déploiement de nouveaux outils pour la gestion de projets, de la qualité et des configurations à de nouvelles structures doit être lancé pour l'Italie, la Tunisie et l'Espagne.

7.1.6 Pouvoirs du Directoire

La limite des pouvoirs du Directoire a été définie par le Conseil de Surveillance du 3 février 2004, selon les termes suivants :

« Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, le Conseil de Surveillance décide de modifier les limites qu'il a fixées lors de sa réunion du 12 novembre 2002 et autorise par conséquent le Directoire à effectuer, sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les opérations suivantes dans les limites suivantes :

- Achat d'immeubles par nature dont la valeur est inférieure à 1.000 k€H.T. ;
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur est inférieure à 1.000 k€H.T. ;
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera inférieur à 1.000 k€ avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera inférieur à 1 000 k€ par emprunt avec une durée inférieure à 7 ans. L'enveloppe globale annuelle de ces emprunts ne pourra excéder 3.000 k€ et sera révisée chaque année ;
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises, dont le montant est inférieur à 1.000 k€ par opération, avec obligation d'information du Conseil de Surveillance ;
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant en principal inférieur à 500 k€ par opération et 2.000 k€ par an toutes opérations confondues ;
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 ans et pour un loyer inférieur à 500 k€HT par an ;
- Contrats commerciaux d'une durée inférieure à 3 ans et portant sur un montant inférieur à 2.000 k€H.T. ;
- Engagements directs même non assortis de garanties, pour des montants inférieurs à 2.000 k€ ;
- Engagements et licenciements d'employés de la Société dont le salaire annuel sera inférieur à 300 k€

Toutes opérations dépassant les limites fixées ci-dessus devront faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

En outre, le Directoire ne pourra pas donner de cautions, d'avaux ou de garanties sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance. »

7.1.7 Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2009

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	IRISRAIL	NADCAP
ACTIA AUTOMOTIVE SA	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié	Certifié
ACTIA MULLER	Certifié					
ATON SYSTEMES	En cours de certification. Attendue en 2010					
ACTIA AIXIA						
ACTIA ITALIA	Certifié					
ACTIA NL	En cours de certification. Attendue en 2010					
ACTIA POLSKA						
I+ME ACTIA	Certifié					
ACTIA VIDEOBUS	Certifié					
ACTIA NORDIC	Certifié		Certifié			
ACTIA UK	Certifié					
ATAL	En cours de certification. Attendue en 2010					
ACTIA INDIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA DE MEXICO	Certifié					
ACTIA SHANGHAI	Certifié	Certifié				
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA TUNISIE	En cours de certification. Attendue en 2010					
ARDIA	Obtenue en 2010					
ACTIA DO BRASIL	Certifié	Certifié	Certifié			
ACTIA CORP et INC	Certifié					
ACTIA SODIELEC	Certifié		Planifié pour 2011	Certifié	Planifié pour 2011	

Les autres certifications :

- ACTIA SODIELEC : Qualité Totale selon la directive R&TTE (Télécom) - PART 21 G + PART 145 (exigences aéronautiques sur le site de Provence) ;
- ACTIA MULLER : Certification d'approbation de système qualité par le LNE (métrologie légale, réparation d'analyseurs de gaz et d'opacimètres ; agrément délivré par la DRIRE pour le contrôle des appareils de mesure de pollution).

Les certifications en cours d'homologation :

- CIPI ACTIA : OHSAS 18001 V2007 en 2013.

Fait à Toulouse, le 15 mars 2010
Louis PECH
Président du Conseil de Surveillance

7.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes, établi en application
de l'article L.225-235 du Code
de commerce, sur le rapport du
président du conseil de
surveillance de la société Actia
Group S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2009
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 3 pages
Référence : JML-xxx



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse

Capital social : € 15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Actia Group S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Actia Group S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Labège, le 15 avril 2010

Paris, le 15 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie

Eric Seyvos

Associé

7.3 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Convoqués en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et aux statuts, les Actionnaires viennent de prendre connaissance des rapports du Directoire, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance nos observations relatives aux rapports du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance et aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

7.3.1 Observations du Conseil de Surveillance

➤ **Sur le rapport du Directoire :**

Le rapport du Directoire n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance :**

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance n'appelle pas de remarque particulière de la part du Conseil de Surveillance.

➤ **Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :**

Tels qu'ils ont été présentés, après avoir été certifiés par les Commissaires aux Comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 n'appellent pas d'observation de la part du Conseil de Surveillance.

Le Conseil vous invite à approuver les résolutions proposées par le Directoire.

7.3.2 Objet des travaux du Conseil de Surveillance

En application des règles légales, et au delà de l'examen des comptes sociaux et du rapport du Directoire au sujet desquels il vient de vous faire ses observations, le Conseil de Surveillance entend périodiquement le rapport du Directoire sur la marche de la Société. Il autorise les constitutions de sûretés, les cessions partielles ou totales de participations et de biens et droits immobiliers.

Fait à TOULOUSE

Le 15 mars 2010

Le Conseil de Surveillance

8 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

8.1 COMPTES CONSOLIDES

8.1.1 Préambule

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Directoire du 15 mars 2010 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2009.

Base de préparation des états financiers :

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux normes IFRS.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Recours à des estimations

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les impôts différés actifs (cf. § 8.1.6.10) «

Impôts différés »), les goodwill (cf. § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») et les provisions (cf. § 8.1.6.15 « Provisions »).

Évolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 et appliqués par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

- IAS 1 Révisée « Présentation des états financiers » requiert que :
 - ✓ les variations enregistrées en capitaux propres résultant de transactions réalisées avec les propriétaires agissant en tant que tels soient enregistrées de manière distincte des transactions réalisées avec des non-propriétaires,
 - ✓ l'ensemble des produits et charges comptabilisés sur la période soit présenté dans un état unique (état du résultat global) ou dans deux états distincts (un compte de résultat et un état détaillant les autres éléments du résultat global),
 - ✓ le résultat global soit présenté dans les états financiers.

Le Groupe a choisi de présenter un état de résultat global (état unique) au § 8.1.3 «État du Résultat Global» ;

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace IAS 14 « Information sectorielle ». Les informations à fournir pour la période présentée ainsi que pour la période comparative sont données au § 8.1.6.17 «

Secteurs opérationnels ». L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « AUTOMOTIVE » et « TELECOMMUNICATIONS ». L'application de cette norme n'a d'incidence que sur la présentation de l'information sectorielle. Aucune incidence sur le périmètre des Unité Génératrice de Trésorerie tel que défini au § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles » du Document de Référence 2009 n'est à signaler ;

- IAS 23 Révisée « Coût d'emprunts » ;
- IAS 32 (amendement) et IAS 1 (amendement) « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- IFRS 2 (amendement) « Conditions d'acquisition des droits et annulation » ;
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation client » ;
- IFRIC 14 « Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » ;
- IFRS 1 et IAS 27 « Coûts d'une participation dans une filiale, une joint venture ou une entreprise associée ».

Hormis IAS 1 Révisée et IFRS 8 qui modifient la présentation des comptes consolidés, l'application des autres normes et interprétations n'a eu aucune incidence chiffrée sur les comptes consolidés annuels.

De nouvelles normes, interprétations et amendements ont été adoptés par l'Union Européenne mais avec une date d'application pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2009. Le Groupe a choisi de ne pas les appliquer de façon anticipée pour l'établissement des comptes consolidés 2009. Il s'agit de :

- IFRIC 12 « Concessions de services » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière » ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net », application à compter des exercices ouverts après le 01/7/2009 ;
- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires » ;
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients » ;
- IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise »

L'application de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Réforme de la taxe professionnelle :

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- ✓ La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- ✓ La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces

deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

8.1.2 Bilan Consolidé

Actif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2009	31/12/2008
Goodwills	8.1.6.3	22.286	22.736
Frais de développement	8.1.6.3	19.427	19.331
Autres immobilisations incorporelles	8.1.6.3	2.393	1.309
Total immobilisations incorporelles	8.1.6.3	44.107	43.377
Terrains	8.1.6.4	2.129	1.796
Constructions	8.1.6.4	7.299	6.961
Installations techniques	8.1.6.4	5.937	6.435
Autres immobilisations corporelles	8.1.6.4	3.252	3.180
Total immobilisations corporelles	8.1.6.4	18.617	18.372
Participations mises en équivalence	8.1.6.20	264	229
Actifs financiers non courants	8.1.6.6	520	707
Impôts différés	8.1.6.10	10.387	7.841
Crédit impôt recherche non courant	8.1.6.8		
TOTAL ACTIF NON COURANT		73.895	70.527
Stocks et en-cours	8.1.6.7	61.501	63.487
Créances clients	8.1.6.8	69.143	76.578
Autres créances courantes liées à l'activité	8.1.6.8	3.960	5.455
Crédit d'impôt courant	8.1.6.8	5.737	10.534
Autres créances courantes diverses	8.1.6.8	1.085	1.106
Instruments financiers	8.1.6.9.2	146	357
Total créances courantes		141.571	157.518
Valeurs mobilières de placement	8.1.6.9.1	4	126
Disponibilités	8.1.6.9.1	19.390	19.248
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.6.9.1	19.394	19.374
TOTAL ACTIF COURANT		160.965	176.892
TOTAL ACTIF		234.859	247.418

Passif consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2009	31/12/2008
Capital	8.1.6.13	15.075	15.075
Primes	8.1.6.13	17.561	17.561
Réserves	8.1.6.13	24.226	19.180
Report à nouveau	8.1.6.13	7.369	8.844
Réserve de conversion	8.1.6.13	< 2.747 >	< 2.787 >
Actions propres	8.1.6.13	< 443 >	< 443 >
Résultat de l'exercice	8.1.6.13	< 2.390 >	4.556
Capitaux Propres attribuables au Groupe	8.1.6.13	58.651	61.985
Résultat des minoritaires	8.1.6.13	< 532 >	86
Réserves minoritaires	8.1.6.13	3.890	3.793
Intérêts minoritaires	8.1.6.13	3.358	3.879
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8.1.6.13	62.009	65.864
Emprunts auprès des établissements de crédit	8.1.6.12	25.188	26.756
Dettes financières diverses	8.1.6.12	1.360	931
Dettes financières location financement	8.1.6.12	4.959	5.548
Total des dettes financières non courantes	8.1.6.12	31.507	33.236
Impôt différé passif	8.1.6.10	401	18
Provision pour retraite et autres avantages à long terme	8.1.6.15	3.767	3.433
TOTAL PASSIF NON COURANT		35.674	36.687
Autres provisions	8.1.6.15	5.948	6.780
Dettes financières à moins d'un an	8.1.6.12	55.514	58.975
Instruments financiers	8.1.6.9.2	1.275	910
Total des dettes financières courantes		56.789	59.885
Fournisseurs	8.1.6.16	38.342	44.409
Autres dettes d'exploitation	8.1.6.16	26.493	21.243
Dettes fiscales (IS)	8.1.6.16	359	1.638
Autres dettes diverses	8.1.6.16	1.577	1.796
Produits différés	8.1.6.16	7.668	9.116
TOTAL PASSIF COURANT		137.177	144.868
TOTAL PASSIF		234.859	247.418

8.1.3 État du Résultat Global

État du résultat global en k€	Notes Annexes	31/12/2009	31/12/2008
Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)	8.1.6.17	223.717	261.267
- Achats consommés	8.1.6.17	<94.099>	<115.040>
- Charges de personnel	8.1.6.17	<71.574>	<70.850>
- Charges externes	8.1.6.17	<45.874>	<55.215>
- Impôts et taxes	8.1.6.17	<4.089>	<3.905>
- Dotations aux amortissements	8.1.6.17	<8.553>	<7.516>
+/- Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	8.1.6.17	<697>	1.928
+/- Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation	8.1.6.17	378	<977>
+ Crédit Impôt Recherche	8.1.6.17	1.879	3.366
Résultat opérationnel courant	8.1.6.17	1.089	13.058
+ Autres produits d'exploitation	8.1.6.17	405	281
- Autres charges d'exploitation	8.1.6.17	<1.327>	<1.500>
+/- values sur cessions d'immobilisations	8.1.6.17	236	<56>
Résultat opérationnel	8.1.6.17	402	11.783
+ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8.1.6.19	13	13
- Intérêts et charges financières	8.1.6.19	<2.877>	<5.014>
+ Autres produits financiers	8.1.6.19	440	910
- Autres charges financières	8.1.6.19	<1.180>	<957>
Coût de l'endettement financier net	8.1.6.19	<3.605>	<5.048>
+ Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	8.1.6.20.2	135	166
+ Impôt	8.1.6.18	146	<2.259>
Résultat de la période		<2.922>	4.642
* attribuable au Groupe		<2.390>	4.556
* intérêts minoritaires		<532>	86
Résultat de base par action (en €) - Part du Groupe	8.1.6.14.1	<0,119>	0,229
Résultat dilué par action (en €) - Part du Groupe	8.1.6.14.2	<0,119>	0,229
Autres éléments du résultat global		0	0
Résultat global de la période		<2.922>	4.642
* attribuable au Groupe		<2.390>	4.556
* intérêts minoritaires		<532>	86

8.1.4 Variation des Capitaux Propres

En k€	Capital	Actions Propres	Primes	Réserves, RAN, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Au 01/01/2008	14.895	<443>	17.280	28.961	<1.908>	58.784	4.224	63.008
Résultat consolidé				4.556		4.556	86	4.642
Variation des écarts de conversion					<880>	<880>	<119>	<999>
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	0	0	4.556	<880>	3.676	<33>	3.643
Distributions effectuées				<990>		<990>	<70>	<1.060>
Variation de capital	180		281			461		461
Variation de périmètre				12		12	<219>	<207>
Autres				41		41	<23>	18
Au 31/12/2008	15.075	<443>	17.561	32.580	<2.787>	61.985	3.879	65.864
Résultat consolidé				<2.390>		<2.390>	<532>	<2.922>
Variation des écarts de conversion					40	40	31	71
Sous total charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	0	0	<2.390>	40	<2.350>	<501>	<2.850>
Distributions effectuées				<990>		<990>	<40>	<1.030>
Variation de capital						0		0
Variation de périmètre				9		9	18	27
Autres				<4>		<4>	2	<2>
Au 31/12/2009	15.075	<443>	17.561	29.205	<2.747>	58.651	3.358	62.009

8.1.5 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	Notes Annexes	31/12/2009	31/12/2008
Résultat de la période	8.1.3	<2.922>	4.642
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions	8.1.3	9.314	9.659
Résultat de cession d'immobilisations	8.1.3	<236>	56
Charges d'intérêts	8.1.3	2.877	5.014
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)	8.1.3	2.140	3.303
Variation des impôts différés	8.1.3	<2.285>	<1.044>
Crédit Impôt Recherche	8.1.3	<1.879>	<3.366>
Autres charges et produits	8.1.3	<201>	62
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.3	<135>	<166>
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		6.674	18.161
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité*		7.128	<5.552>
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		13.801	12.609
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<3.419>	<3.031>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		8.389	1.246
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		18.772	10.824
Acquisitions d'immobilisations	8.1.6.3 8.1.6.4	<9.986>	<11.586>
Dividendes reçus des entreprises associées		0	0
Produit de cessions d'immobilisations	8.1.3	426	51
Acquisitions de l'exercice sous déduction de la trésorerie acquise		<31>	<42>
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		<9.590>	<11.577>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	8.1.6.13	<993>	<993>
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	8.1.6.13	<41>	<70>
Augmentation de capital en numéraire chez la société mère	8.1.6.13	0	461
Augmentation de capital en numéraire chez les filiales (part versée par les minoritaires)	8.1.6.2	9	4
Nouveaux emprunts	8.1.6.12	14.175	15.220
Remboursement d'emprunts	8.1.6.12	<13.816>	<12.261>
Intérêts payés	8.1.6.19	<2.877>	<5.014>
Trésorerie nette provenant des activités de financement		<3.544>	<2.653>
Effet de la variation du taux de change		64	<147>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8.1.6.9.1	<25.674>	<22.119>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8.1.6.9.1	<19.972>	<25.674>
Variation trésorerie et équivalents de trésorerie		5.702	<3.555>

* Complément d'information apporté dans le cadre du Document de référence au § 9.4.1

8.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés

8.1.6.1 Principes comptables

8.1.6.1.1 Périmètre et critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA GROUP sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA GROUP possède une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure au § 8.1.6.2 « Sociétés Consolidées ».

8.1.6.1.2 Élimination des opérations entre les sociétés consolidées

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

8.1.6.1.3 Conversion des comptes annuels des filiales libellés en monnaies étrangères

Les comptes annuels des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1^{er} janvier 2005 ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

8.1.6.1.4 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16 (adopté par l'Union Européenne et dont la date de première application concerne les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009), les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les Capitaux Propres, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

8.1.6.1.5 Principes de reconnaissance du revenu

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de la nature du revenu :

- Contrats de construction ;
- Prestations de services : études, service après vente... ;
- Ventes de biens.

Les produits des activités ordinaires sont reconnus lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- Les coûts encourus ou restant à encourir peuvent être évalués de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise.

Les contrats de construction :

Critères de sélection d'un contrat de construction IAS 11

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, de finalité ou d'utilisation.

Un ensemble de contrats, qu'ils soient passés avec un client ou avec un ensemble de clients différents, doit être traité comme un contrat de construction unique lorsque :

- Cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global ;
- Les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale ;
- Les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Nature des contrats de construction

Dans le Groupe ACTIA, les contrats de construction sont de deux natures différentes :

- Les contrats d'étude et de fabrication pour un client spécifique ; la marge est reconnue à l'avancement physique méthode dite des « milestones » ou des pièces fabriquées ;
- Les contrats de fabrication spécifiques pluriannuels : le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés en fonction de l'avancement des coûts réalisés par rapport aux coûts estimés du contrat.

Lorsqu'il est probable que les coûts estimés du contrat seront supérieurs aux produits estimés, la perte attendue est immédiatement constatée en charges.

Les prestations de services :

Le produit résultant du **service après vente** est étalé de façon linéaire sur la période couverte par la garantie.

Dans le cadre des contrats d'**abonnement**, les sociétés sont amenées à facturer en début de période des prestations qui sont livrées de manière échelonnée. Les produits sont pris en compte de manière linéaire sur les périodes concernées.

Pour les autres prestations de service, lorsque le résultat peut être connu de façon fiable, la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge s'effectue selon le degré d'avancement.

Les ventes de biens :

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert des risques et avantages liés aux biens. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

8.1.6.1.6 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004, le Groupe évalue :

- Les actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquis à leur juste valeur ;
- Le coût d'acquisition des titres comprenant les coûts directs attribuables.

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. Lorsque le goodwill est positif, il est inscrit à l'actif du bilan en immobilisation incorporelle non amortissable (IFRS 3). Lorsque le goodwill est négatif (badwill), il est intégré au résultat de la période.

Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est comprise dans la valeur comptable de la participation.

Des intérêts minoritaires sont constatés à hauteur de leur quote-part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Les goodwills sont soumis à un test de dépréciation (cf. § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Lorsqu'il résulte du test une perte de valeur, le goodwill est diminué du montant correspondant de façon définitive.

8.1.6.1.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liées avec un autre actif / passif ou ;
- Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe ACTIA sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans, à l'exception du chronotachygraphe dont la durée d'utilité est estimée à 15 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

8.1.6.1.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe ACTIA a choisi le modèle du coût historique comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

8.1.6.1.9 Contrats de location financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location - financement.

Les actifs financés au moyen de contrats de location - financement sont présentés à l'actif à leur juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Cette valeur est ultérieurement minorée du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers et amortie sur la durée du contrat. Au compte de résultat, la charge de location est remplacée par une dotation aux amortissements et une charge financière.

L'actif est amorti conformément à la durée d'utilité prévue par le Groupe pour les actifs de même nature.

8.1.6.1.10 Dépréciations d'actifs incorporels et corporels

Des tests de dépréciation annuels sont réalisés sur :

- Les goodwills (Cf. § 8.1.6.3 « Immobilisations incorporelles ») ;
- Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;
- Les immobilisations incorporelles en cours de constitution.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.). Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une ou plusieurs U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine. Dans un cas particulier, le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs U.G.T. :

- A hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis ;
- Pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- La valeur de réalisation diminuée des coûts de la vente ;
- La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation sont déterminés en retenant un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel. La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une provision est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ».

8.1.6.1.11 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks d'encours de services sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

8.1.6.1.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

8.1.6.1.13 Transferts d'instruments financiers actifs

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les critères ci-dessous sont respectés :

- Les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ;
- Le Groupe a transféré quasiment tous les risques et les avantages liés à l'actif financier.

En cas de garantie, les créances sont décomptabilisées, sauf à hauteur de la garantie donnée.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire présentés en déduction de la dette et étalés sur la durée de celle-ci. Enfin, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

8.1.6.1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

8.1.6.1.15 Subventions et autres aides publiques

Le Groupe ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type "avances remboursables". Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel : cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

8.1.6.1.16 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible :

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés :

Les impositions différées résultent notamment :

- Des pertes fiscales reportables ;
- Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

8.1.6.1.17 Instruments financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance :

Le Groupe ACTIA n'en possède aucun.

Prêts et créances émis par l'entreprise :

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts) :

Elles sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en Capitaux Propres, à moins que la variation de valeur soit significative ou durable. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Instruments financiers composés :

Le Groupe peut être amené à utiliser également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante dette et une composante Capitaux Propres.

Instruments financiers dérivés :

Le Groupe ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêts résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

- La couverture de risque de taux : le Groupe ACTIA a adopté une politique globale de couverture de taux ; ces instruments de couverture ne sont pas directement affectables à certains emprunts mais permettent de couvrir les emprunts à taux variable de façon globale. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat ;

- La couverture du risque de change : pour certaines filiales du Groupe ACTIA, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs - cash-flow hedge) a été appliquée lorsque les critères étaient respectés (la part efficace de la juste valeur des instruments de couverture est constatée en capitaux propres, puis rapportée en résultat opérationnel lors de la réalisation du sous-jacent, les variations de juste valeur ultérieures suivent le traitement des variations de valeur du sous-jacent liées au change). Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, les instruments de couverture ont été comptabilisés comme ci-dessus (instruments de couverture du risque de taux).

8.1.6.1.18 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § 8.1.6.1.19 « Actions propres »), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

A ce jour, il n'existe aucun Plan d'Épargne Groupe ni Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. § 9.2.3 «

Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions » pour plus de détail).

8.1.6.1.19 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe ACTIA sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

8.1.6.1.20 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

8.1.6.1.21 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1^{ère} catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés ;
- Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été calculés.

8.1.6.1.22 Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Des produits différés concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § 8.1.6.1.5 « Principes de reconnaissance du revenu »).

8.1.6.1.23 Modalités de calcul du résultat par action

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Pour le Groupe ACTIA, l'effet des plans de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions est pris en compte dans le résultat dilué par action.

8.1.6.1.24 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « AUTOMOTIVE » et « TELECOMMUNICATIONS ».

8.1.6.2 Sociétés Consolidées

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers
			12/08	12/09	12/08	12/09	
ACTIA GROUP	Toulouse	542 080 791	Société consolidante		Société consolidante		Holding
Automotive							
ACTIA AUTOMOTIVE ⁽¹⁾	Toulouse	389 187 360	99,97	99,98	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA MULLER	Toulouse	350 183 182	99,99	99,99	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de matériels mécaniques pour garages et centres de contrôle
ACTIA AIXIA	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,91	99,91	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ATON SYSTEMES	Maison-Alfort	384 018 263	87,80	87,80	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA MULLER UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
ACTIA VIDEOBUS	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo
ACTIA MULLER ESPAÑA ⁽²⁾	Getafe Madrid	Espagne	80,00	100,00	I.G.	I.G.	Distribution de produits de diagnostic
SCI LOS OLIVOS	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Gestion de participations
ACTIA DE MEXICO	Mexico	Mexique	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Fabrication et distribution de solutions Audio & Vidéo
ACTIA DO BRASIL	Porto Alegre	Brésil	90,00	90,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA INC.	Garden City - Michigan	États-unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	89,98	89,98	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA ITALIA	Torino	Italie	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
I + Me ACTIA	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA CORP.	Elkhart-Indiana	États-unis	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA NL	Nuene	Pays-Bas	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA POLSKA	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
CIPI ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	I.G.	I.G.	Fabrications électroniques
ACTIA INDIA	New Delhi	Inde	51,00	51,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA SHANGHAI	Shanghai	Chine	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA NORDIC	Sollentuna	Suède	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
ACTIA TUNISIE	Tunis	Tunisie	89,87	89,87	I.G.	I.G.	Fabrication électronique
Télécommunications							
ACTIA SODIELEC	St Georges de Luzeçon	699 800 306	91,51	91,51	I.G.	I.G.	Études et fabrications électroniques
SCI SODIMOB	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
ARDIA	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	I.G.	I.G.	Études électroniques
SCI DE L'ORATOIRE ⁽³⁾	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	I.G.	I.G.	Immobilier
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	Toulouse	343 074 738	27,50	27,50	M.E.	M.E.	Immobilier

⁽¹⁾ Le 8 juin 2009, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé à une augmentation de capital de 266.303 € comme suite à l'exercice de 941 BSA par ACTIA GROUP. Le 14 décembre 2009, ACTIA AUTOMOTIVE a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 1.941.663 € correspondant à 6.861 actions nouvelles totalement souscrites par ACTIA GROUP. Au 31 décembre 2009, le pourcentage de détention s'élève à 99,98 % contre 99,97 % au 31 décembre 2008.

⁽²⁾ Le 29 juillet 2009, ACTIA VIDEOBUS a procédé au rachat de 600 actions de la société ACTIA MULLER ESPAÑA à des minoritaires. Au 31 décembre 2009, le pourcentage de détention s'élève à 100 % contre 80 % au 31 décembre 2008.

⁽³⁾ SCI de l'Oratoire est détenue à 86% par ACTIA GROUP et 14% par ACTIA AUTOMOTIVE.

8.1.6.3 Immobilisations incorporelles

Les **valeurs brutes** des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2009
Goodwills	22.960			50		23.010
Frais de développement	29.911		26	4.015	<2.420>	31.531
Autres immobilisations incorporelles	7.167		85	1.985	<142>	9.095
Autres immobilisations incorporelles en cours	297				<297>	
Total	60.335		111	6.049	<2.859>	63.637
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				453		453
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	297				<297>	

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2008
Goodwills	22.960					22.960
Frais de développement	29.736		<230>	4.610	<4.206>	29.911
Autres immobilisations incorporelles	7.376		<130>	449	<527>	7.167
Autres immobilisations incorporelles en cours				297		297
Total	60.072		<360>	5.356	<4.733>	60.335
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>				297		297

Dans le Groupe ACTIA, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les **amortissements et dépréciations** :

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2009
Goodwills	224			500		724
Frais de développement	10.580		20	3.949	<2.444>	12.104
Autres immobilisations incorporelles	6.155		32	656	<142>	6.702
Total	16.959		52	5.105	<2.586>	19.530
Dont location financement						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				68		68

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2008
Goodwills				224		224
Frais de développement	12.302		<135>	3.161	<4.748>	10.580
Autres immobilisations incorporelles	6.115		<78>	633	<517>	6.155
Total	18.417		<213>	4.017	<5.265>	16.959

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2009
Goodwills	22.736			<450>	22.286
Frais de développement	19.331		6	90	19.427
Autres immobilisations incorporelles	1.012		53	1.329	2.393
Autres immobilisations incorporelles en cours	297			<297>	
Total	43.377		59	672	44.107
Dont location financement					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				385	385
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>	297			<297>	0

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2008
Goodwills	22.960			<224>	22.736
Frais de développement	17.434		<95>	1.991	19.331
Autres immobilisations incorporelles	1.260		<52>	<194>	1.012
Autres immobilisations incorporelles en cours				297	297
Total	41.654		<147>	1.871	43.377
Dont location financement					
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>				297	297

En 2009, les goodwills ont évolué de la façon suivante :

Le 29 juillet 2009, ACTIA VIDEOBUS a procédé au rachat de 600 actions de la société ACTIA MULLER ESPAÑA à des minoritaires pour un montant de 31 k€ La quote-part de Capitaux Propres acquis (20 %) a été évaluée au moment de l'acquisition à <19> k€ Cette acquisition s'est donc soldée par un goodwill de 50 k€ que le Groupe ACTIA a comptabilisé à l'actif en rubrique « Goodwills » conformément à ses principes comptables.

Le détail des goodwills est le suivant :

En k€	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2009
CIPI ACTIA	922
ATON SYSTEMES	390
KARFA	30
ACTIA CORP	7.501
ACTIA MULLER ESPAÑA	88
ACTIA NORDIC	1.351
ACTIA SODIELEC	11.915
SODIMOB	88
Total	22.286

Conformément à la norme IAS 36, la totalité des goodwills a été soumise à des tests de dépréciation. Il s'agit notamment des goodwills de ACTIA SODIELEC et de ACTIA CORP dont les informations relatives aux tests sont détaillées ci-dessous.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2009		2008	
	Europe	Amérique	Europe	Amérique
Secteur AUTOMOTIVE	entre 9,5% et 11,0 %	entre 9,0% et 9,5 %	entre 8,8 % et 10,4 %	entre 8,0 % et 8,5 %
Secteur TELECOMMUNICATIONS	entre 9,0% et 9,5 %	-	entre 8,5 % et 9,0 %	-

Le taux de croissance à l'infini est de 1 % pour l'ensemble des tests d'impairment réalisés en 2008 et 2009.

➤ **Test sur le goodwill de ACTIA SODIELEC :**

Le goodwill de ACTIA SODIELEC a été rattaché à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels de ACTIA SODIELEC.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des six prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de six années (de 2010 à 2015),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 9,38 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - OAT 10 ans : 3,59 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 6,48 %

- Beta : 1,136 (« Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,82 %,
 - Taux d'imposition : 33,33 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows,
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA SODIELEC présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 0,69 % (soit un taux d'actualisation de 10,07 %) ;
- ✓ Cependant, compte tenu des résultats de la période de l'UGT, un impairment de 500 k€ a été comptabilisé.

➤ Test sur le goodwill de ACTIA CORP. (USA) :

Le goodwill d'ACTIA CORP. est affecté à plusieurs UGT :

- ✓ à hauteur de 2 M€ à l'ensemble de la Branche AUTOMOTIVE, en raison des synergies liées à l'implantation du Groupe aux États-Unis,
- ✓ pour le solde aux entités américaines : ACTIA CORP. (Systèmes Embarqués) et ACTIA INC. (Diagnostic).

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ✓ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commande des quatre prochaines années ainsi que sur l'évolution du besoin en fonds de roulement calculé suivant l'évolution de l'activité,
- ✓ le niveau d'investissement annuel,
- ✓ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur l'expérience passée,
- ✓ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2010 à 2013),
- ✓ le taux retenu pour l'actualisation des cash-flows et la valeur terminale s'élève à 9,40 % après impôt.
- ✓ ci-après les hypothèses justifiant les taux retenus :
 - Coût du capital :
 - T Bonds US : 3,375 %
 - Prime de risque moyenne des sociétés de l'Eurolist Compartiment C : 6,48 %
 - Beta : 1,136 (« Source Datastream »),
 - Coût de la dette :
 - Coût de la dette à moyen long terme avant impôt : 4,82 %,
 - Taux d'imposition : 40 %, taux utilisé dans le cadre de la détermination des cash-flows.
- ✓ la valeur terminale a été déterminée à partir d'un cash-flow auquel a été appliqué un taux de croissance à l'infini de 1 %,
- ✓ la méthode des flux de trésorerie actualisés utilisée pour apprécier la valeur recouvrable des goodwill induit une sensibilité des valeurs obtenues aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini utilisés. Le test d'impairment sur le goodwill de ACTIA CORP. présenterait une perte de valeur dans le cas d'une variation du taux d'actualisation de + 6,18 % (soit un taux d'actualisation de 15,58 %).

Les autres goodwill font également l'objet de tests d'impairment. Les évaluations effectuées lors de ces tests de perte de valeur sont sensibles aux hypothèses (évolution des marchés, évolution des coûts, évolution des investissements...) et aux paramètres (taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini) retenus. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur ces autres goodwill.

Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des trois derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2009	2008	2007
Frais de développement			
ACTIA AUTOMOTIVE	2.299	2.737	822
<i>Dont Diagnostic</i>	1.618	2.737	822
<i>Dont Systèmes Embarqués</i>	681	-	-
ACTIA SODIELEC	1.319	1.503	1.319
Total	3.618	4.240	2.140
Autres Immobilisations Incorporelles			
ACTIA NORDIC	783	-	324
ACTIA SODIELEC	604	51	151
Total	1.388	51	476

Les **nouvelles immobilisations incorporelles** :

- Ont été générées en interne (coûts de développement immobilisés) pour
+ 4,2 M€ (+ 4,6 M€ en 2008)
- Ont été acquises à l'extérieur pour + 1,8 M€ (+ 0,7 M€ en 2008)
(dont 0,5 M€ pour l'ERP de ACTIA SODIELEC et 0,8 M€ Activité AUTOLIV par ACTIA NORDIC)

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2009	2008
Branche AUTOMOTIVE	30.833	32.741
<i>dont Coût des études commandées par les clients</i>	<i>15.963</i>	<i>16.684</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>2.720</i>	<i>3.107</i>
<i>Charges de l'année</i>	<i>12.150</i>	<i>12.950</i>
Branche TELECOMMUNICATIONS	7.134	6.091
<i>dont Coût des études commandées par les clients</i>	<i>2.064</i>	<i>1.921</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>1.318</i>	<i>1.506</i>
<i>Charges de l'année</i>	<i>3.752</i>	<i>2.664</i>
Total	37.967	38.832
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	<i>3.948</i>	<i>3.025</i>

L'ensemble des sociétés de la Branche AUTOMOTIVE réalise des travaux de R&D. ACTIA AUTOMOTIVE contribue à hauteur de 71 % (environ 64 % en 2008) et I+ME ACTIA (Allemagne) pour 8 % (19 % en 2008), le reste des entités de la Branche se répartissant équitablement le solde de ces travaux. Cette évolution s'explique par l'implication de la filiale allemande sur un très gros projet client exceptionnel en 2008.

Pour la Branche TELECOMMUNICATIONS, les travaux sont réalisés par tous les établissements de ACTIA SODIELEC.

La politique d'investissement en frais de développement du Groupe est concentrée dans trois domaines :

- Le diagnostic automobile et le contrôle technique ;
- Les systèmes embarqués pour véhicules commerciaux et militaires ;
- Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces trois domaines, le Groupe doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante. Le Groupe doit également accompagner ses clients à l'export ou trouver de nouveaux marchés étrangers par la création de filiales.

Depuis la fin de l'exercice 2008, ACTIA GROUP a lancé un programme d'innovation pour faire évoluer l'architecture informatique et de communication pour le Transport Commun de Personnes. Ce projet associe plusieurs structures du Groupe (ACTIA AUTOMOTIVE S.A., ACTIA SODIELEC S.A., ATON SYSTEMES S.A.) et des partenaires extérieurs (autres PME, laboratoires de recherche, régie des transports). Pour le Groupe, ce programme représente une dépense de R&D d'environ 8 M€ étalée sur trois ans.

Le Groupe ACTIA, implanté dans 15 pays, assume des dépenses de R&D importantes. Sur les trois dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 15,2 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France dans le résultat consolidé par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (4,1 M€ pour 2009).

En 2009, les dépenses totales de R&D ont représenté 17,0 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 14,9 % en 2008, évolution liée à la baisse d'activité enregistrée. L'objectif du Groupe est de diminuer le coût de la R&D sans diminution sensible de volume.

En tenant compte de la part du coût de la R&D vendue et des aides de l'état, le coût net de la R&D inclus dans le résultat consolidé s'élève à 7,1 % du chiffre d'affaires au titre de la période 2009 contre 5,7 % au titre de la période 2008, l'augmentation des amortissements liée aux programmes importants immobilisés à partir de 2008, comme ACTI-DIAG[®], AMIC-TCP, expliquant cette progression.

8.1.6.4 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2009
Terrains	1.809		<28>	390	<28>	2.143
Constructions	13.613		<82>	1.314	<594>	14.251
Installations techniques	33.695		<18>	1.929	<103>	35.502
Matériels outillages	14.139		14	1.254	<1.137>	14.270
Total	63.257		<114>	4.886	<1.863>	66.165
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	288				<28>	260
<i>Constructions</i>	6.137				<256>	5.881
<i>Installations techniques</i>	6.474			239		6.713
<i>Matériels outillages</i>	1.651			208		1.859

➤ Au cours de l'exercice 2008

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	31/12/2008
Terrains	1.426		<3>	387		1.809
Constructions	11.001		<51>	2.686	<22>	13.613
Installations techniques	32.618		<450>	2.132	<579>	33.695
Matériels outillages	13.866		<165>	1.025	<586>	14.139
Total	58.910		<669>	6.230	<1.187>	63.257
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	288					288
<i>Constructions</i>	6.137					6.137
<i>Installations techniques</i>	5.579			896		6.474
<i>Matériels outillages</i>	1.651					1.651

Les **amortissements** :

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2009
Terrains	13					13
Constructions	6.652		<23>	771	<448>	6.952
Installations techniques	27.259		<2>	2.522	<214>	29.565
Matériels outillages	10.960		29	988	<958>	11.018
Total	44.884		3	4.280	<1.620>	47.548
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.343			196	<158>	4.380
<i>Installations techniques</i>	5.142			546		5.688
<i>Matériels outillages</i>	1.642			35		1.677

➤ Au cours de l'exercice 2008

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	31/12/2008
Terrains	13					13
Constructions	6.011		<20>	683	<21>	6.652
Installations techniques	25.562		<286>	2.635	<625>	27.259
Matériels outillages	10.189		<128>	786	113	10.960
Total	41.774		<434>	4.105	<533>	44.884
Dont location financement						
<i>Terrains</i>	13					13
<i>Constructions</i>	4.074			269		4.343
<i>Installations techniques</i>	4.414			728		5.142
<i>Matériels outillages</i>	1.639			4		1.642

Les valeurs nettes :

➤ Au cours de l'exercice 2009

En k€	31/12/2008	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2009
Terrains	1.796		<28>	361	2.129
Constructions	6.961		<59>	397	7.299
Installations techniques	6.435		<16>	<483>	5.937
Matériels outillages					
Autres immobilisations	3.180		<15>	87	3.252
Total	18.372		<118>	362	18.617
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	275			28	303
<i>Constructions</i>	1.794			<98>	1.696
<i>Installations techniques</i>	1.332			<307>	1.025
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	8			173	181

➤ Au cours de l'exercice 2008

En k€	31/12/2007	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	31/12/2008
Terrains	1.412		<3>	387	1.796
Constructions	4.990		<31>	2.002	6.961
Installations techniques	7.056		<164>	<457>	6.435
Matériels outillages					
Autres immobilisations	3.677		<37>	<460>	3.179
Total	17.136		<235>	1.472	18.372
Dont location financement					
<i>Terrains</i>	275				275
<i>Constructions</i>	2.063			<269>	1.794
<i>Installations techniques</i>	1.165			168	1.332
<i>Matériels outillages</i>					
<i>Autres immobilisations</i>	12			<4>	9

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § 8.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

Les **acquisitions les plus significatives** concernent :

En k€	2009	2008	2007
Terrains			
ATAL	-	-	-
I+ME ACTIA	-	387	-
CIPI ACTIA	386	-	-
Sous-Total	386	387	-
Constructions			
ATAL	-	372	-
I+ME ACTIA	1.157	1.370	-
CIPI ACTIA	17	226	96
Sous-Total	1.173	1.968	96
Installations Techniques			
ACTIA AUTOMOTIVE	627	1.046	668
CIPI ACTIA	224	177	1.017
ACTIA NORDIC	257	-	295
ARDIA	522	109	5
ACTIA SODIELEC	137	457	124
Sous-Total	1.766	1.789	2.109
Autres Immobilisations Corporelles			
ACTIA AUTOMOTIVE	53	328	-
ATAL	-	372	-
I+ME ACTIA	116	118	46
ACTIA CORP	86	17	92
CIPI ACTIA	55	72	-
ACTIA SODIELEC	418	110	82
Sous-Total	727	1.016	219
Total	4.053	5.160	2.424

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

En 2010, le Groupe prévoit l'acquisition de matériels nécessaires à la mise en production des produits télématiques pour l'activité e-Call (portail télématique) en Tunisie (400 k€).

8.1.6.5 Participations mises en équivalence

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
SCI LOS OLIVOS	264	229	35	34
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE			100	133
Total	264	229	135	166

Les participations mises en équivalence négatives sont présentées en provisions au 31 décembre (cf. § 8.1.6.15 « Provisions »).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

➤ Au 31 décembre 2009

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.333	672	219	88
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.165	203	714	141

➤ Au 31 décembre 2008

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI LOS OLIVOS	1.390	817	219	84
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	1.031	210	694	138

Il est rappelé que la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a bénéficié fin 2004 d'un financement en lease-back immobilier. La trésorerie obtenue a été distribuée par la SCI en 2005, à la clôture des comptes de l'exercice 2004, suite à la plus-value générée par le lease-back.

De ce fait, la situation nette de la SCI Les Coteaux de Pouvoirville est devenue négative du fait du retraitement de la plus-value sur lease-back fin 2004 et de la distribution de dividendes début 2005. Comptablement, cette plus-value doit être étalée sur la durée du lease-back et entraîne un retraitement pour les comptes consolidés. Les dividendes liés à cette plus-value sont également retraités dans les comptes sociaux de ACTIA GROUP, actionnaire de la SCI.

8.1.6.6 Actifs financiers non courants

En k€	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	322	<246>	75	317	<202>	115
Créances rattachées à des participations non consolidées	421	<379>	42	527	<379>	149
Dépôts et cautionnements	391		391	431		431
Prêts et divers	11		11	12		12
Total	1.144	<625>	520	1.288	<580>	707

Au titre de la période 2009, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 0,2 M€ contre 0,4 M€ en 2008.

8.1.6.7 Stocks et encours

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
Matières premières	24.796	25.503
En cours de biens / services	10.859	11.953
Produits intermédiaires et finis	13.917	13.359
Marchandises	11.928	12.671
Total	61.501	63.487

Au cours de l'exercice 2009, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
Au 31/12/2008	68.911	<5.424>	63.487
Variation de la période	<1.808>		<1.808>
Dépréciation nette		<626>	<626>
Variation de périmètre			0
Effet des variations de change	442	7	449
Au 31/12/2009	67.544	<6.044>	61.501

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 1.079 k€ (1.403 k€ pour 2008) et concernent principalement :

- ACTIA AUTOMOTIVE 351 k€ (rebuts sur production de l'année) ;
- ACTIA CORP 660 k€ (totalement provisionné sur les périodes antérieures).

En valeur brute, les stocks ont diminué de <1,4 M€> au cours de l'année 2009 contre + 3,8 M€ en 2008. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En M€	En 2009	En 2008
Matières premières	+ 0,2	+ 0,6
Dont : ACTIA AUTOMOTIVE	<0,7>	+ 0,8
ACTIA SODIELEC	+ 0,7	+ 0,2
En cours de biens et services	<1,1>	+ 0,6
Dont : ACTIA AUTOMOTIVE	<0,4>	+ 1,3
ACTIA SODIELEC	<0,9>	<0,6>
Produits intermédiaires et finis	+ 0,6	+ 1,2
Dont : ACTIA AUTOMOTIVE	<0,8>	+ 0,3
ACTIA SODIELEC	+ 1,6	+ 0,9
Marchandises	<1,1>	+ 1,4
Dont : ACTIA AUTOMOTIVE	<1,1>	
I+ME ACTIA	+ 0,6	+ 1,1

Les nantissements de stocks sont indiqués au § 8.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

8.1.6.8 Clients et Autres créances

Le détail des **créances clients et autres créances courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2008	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2009
Créances Clients	76.578	<7.598>	66		97	69.143
Avances / Acomptes	2.246	<647>			29	1.627
Créances sociales	202	29			3	234
Créances TVA	1.952	<570>			0	1.382
Charges constatées d'avance	1.055	<338>			<1>	716
Autres créances courantes liées à l'activité	5.455	<1.526>			31	3.960
Créances fiscales	1.273	790			8	2.071
Autres créances fiscales + IS	886	177			47	1.109
Crédit Impôt Recherche	8.375	<5.819>			<0>	2.556
Crédit d'impôt courant	10.534	<4.853>			55	5.737
Autres créances courantes diverses	1.106	<23>			2	1.085
Total	93.674	<14.001>	66		186	79.925

Au 31 décembre 2009, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (Balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Échues de 0 à 30 jours	Échues de 31 à 60 jours	Échues de 61 à 90 jours	Échues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
Valeurs Brutes au 31/12/2009	55.765	7.008	1.965	1.016	5.460	71.214
Valeurs Brutes au 31/12/2008	71.939	2.015	802	296	3.654	78.706

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2009. En 2008, une perte sur créance irrécouvrable de 800 k€ avait été comptabilisée par ACTIA SODIELEC en raison de la défaillance d'un client important. Cette perte avait été affectée à la rubrique « Autres charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé.

La diminution du Crédit Impôt Recherche au cours de la période 2009 est liée au remboursement anticipé de cette créance par l'État, concernant les exercices de constitution 2006, 2007 et 2008.

8.1.6.9 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

8.1.6.9.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Elles ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2009	31/12/2008	Évolution
Valeurs mobilières de placement	4	126	<122>
Disponibilités	19.390	19.248	142
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19.394	19.374	20
<Concours bancaires courants>	<39.366>	<45.048>	5.682
Total	<19.972>	<25.674>	5.702

Les Concours bancaires courants sont inclus dans les "Dettes Financières à moins d'un an" dans le Passif Courant.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. L'impact sur le résultat de la période est le suivant :

En k€	Juste valeur au 31/12/2009	Juste valeur au 31/12/2008	Impact résultat
Valeurs mobilières de placement	4	126	<36>

La baisse de valeur indiquée dans ce tableau est liée à la cession de VMP en cours de période.

8.1.6.9.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils comprennent :

➤ **Les instruments de couverture du risque de taux :**

En 2007, la Société ACTIA AUTOMOTIVE a souscrit un SWAP de taux portant sur :

- ✓ 15 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de un an à compter du 21 décembre 2007,
- ✓ Puis 20 M€ au taux fixe de 3,95 % sur une période de 4 ans allant du 21 décembre 2008 au 20 décembre 2012.

Cette couverture de taux n'est pas liée à un contrat de financement spécifique mais elle couvre l'endettement du Groupe à hauteur de 20 M€ au 31 décembre 2009.

Le Groupe ACTIA comptabilise ses instruments de couverture de taux à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2009		31/12/2008	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF> SWAP	<1.203>	<293>	<910>	<904>
Total	<1.203>	<293>	<910>	<904>

Une analyse des risques de taux encourus par le Groupe ACTIA est détaillée au § 6.9.6.1 « Risques de taux ».

➤ **Les instruments de couverture du risque de change :**

Au 31 décembre 2009, les sociétés ACTIA AUTOMOTIVE, ACTIA UK et ACTIA SODIELEC ont souscrit des contrats de couverture du risque de change :

- ✓ Pour ACTIA AUTOMOTIVE :
 - une option de change EUR/USD du type Tunnel, portant sur un achat échelonné sur 3 ans de 6 M\$. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,40 et 1,4635. Au 31 décembre 2009, la couverture porte sur un achat résiduel de 2 M\$. Elle arrivera à échéance le 23 septembre 2010,
 - un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 6 M\$ au cours de 1,56250. Au 31 décembre 2009, la couverture porte sur un achat résiduel de 3 M\$. Elle arrivera à échéance le 9 mai 2011.
- ✓ Pour ACTIA UK : un option de change GBP/EUR de type Tunnel, portant sur l'achat de 1,92 M€ a été souscrit en décembre 2009. Les cours minimum et maximum ont été fixés respectivement à 1,0725 et 1,1925. Au 31 décembre 2009, la couverture porte sur un achat de 1,920 M€ Elle arrivera à échéance le 29 décembre 2010.
- ✓ Pour ACTIA SODIELEC : un contrat de change à terme EUR/USD, portant sur l'achat de 4 M\$ au cours de 1,4338 a été souscrit en juin 2009. Au 31 décembre 2009, la couverture porte sur un achat de 4 M\$. Elle arrivera à échéance le 2 juillet 2010.

Le Groupe ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2009		31/12/2008	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
Instruments financiers ACTIF <PASSIF> Couverture EUR / USD	73	<283>	357	493
Total	73	<283>	357	493

8.1.6.10 Impôts différés

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Actifs d'impôts constatés au titre des :		
Décalages temporels	2.632	2.281
<i>Dont provision départ retraite</i>	1.061	681
<i>Dont profits sur stocks</i>	545	750
<i>Dont autres retraitements</i>	1.026	850
Déficits reportables	7.755	5.560
Total net des Actifs d'impôts	10.387	7.841
Passifs d'impôts constatés au titre des :		
Passifs d'impôts différés	401	18
Total net des Passifs d'impôts	401	18
Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés	9.986	7.823

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

Le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu s'élève à 13.213 k€ Le gain d'impôt potentiel s'élève à 4.252 k€ Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

8.1.6.11 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2009				31/12/2008			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Comptes consolidés Groupe (*)
Actifs non courants								
Participations ME	264			264	229			229
Actifs financiers non courants	98		421	520	264		443	707
Actifs courants								
Créances clients			69.143	69.143			76.578	76.578
Autres créances courantes diverses			1.085	1.085			1.106	1.106
Instruments financiers		146		146		357		357
Valeurs mobilières de placement		4		4		126		126
Disponibilités			19.390	19.390			19.248	19.248
Total	363	149	90.039	90.552	494	482	97.376	98.352

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2009			31/12/2008		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
Passifs non courants						
Emprunts auprès des établissements de crédit	25.188		25.188	26.756		26.756
Dettes financières diverses	237	1.124	1.360	931		931
Dettes financières location financement	4.959		4.959	5.548		5.548
Passifs courants						
Dettes financières à moins d'un an	55.056	458	55.514	58.975		58.975
Instruments financiers		1.275	1.275		910	910
Fournisseurs	38.342		38.342	44.409		44.409
Autres dettes diverses	1.577		1.577	1.796		1.796
Total	125.358	2.857	128.215	138.415	910	139.325

(*) La juste valeur, correspondant à une valorisation de marché sur la base de paramètres observables, est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés.

8.1.6.12 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2009				31/12/2008			
	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	Total	<31/12/09	>01/01/10 <31/12/13	>01/01/14	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	14.357	22.989	2.199	39.545	11.957	24.551	2.206	38.713
Dettes financières diverses	655	1.360		2.016	766	931		1.697
Dettes financières location financement (*)	1.135	3.388	1.571	6.094	1.205	3.402	2.147	6.753
Concours bancaires et découverts	39.366			39.366	45.048			45.048
Total	55.514	27.737	3.770	87.021	58.975	28.884	4.352	92.211

(*) Cf. paragraphe "Immobilisations corporelles"

En 2009, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/09	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts et autres variations	Ecart de conversion	Au 31/12/09
Emprunts auprès des établissements de crédit	38.713	13.561	<12.588>	<141>	39.545
Dettes financières diverses	1.697	615	<305>	8	2.016
Dettes financières location financement	6.753	602	<1.261>		6.094
Concours bancaires et découverts	45.048		<5.774>	92	39.366
Total	92.211	14.777	<19.928>	<40>	87.021

Au 31 décembre 2009, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts se décompose de la façon suivante :

En k€	<31/12/10		>01/01/11 <31/12/14		>01/01/15		Total		
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal + Intérêts
Emprunts auprès des établissements de crédit	14.357	1.083	22.989	1.246	2.199	35	39.545	2.364	41.909
Dettes financières diverses	655	0	1.360	0	0	0	2.016	0	2.016
Dettes financières location financement	1.135	271	3.388	626	1.571	70	6.094	966	7.060
Concours bancaires et découverts	39.366	851	0	0	0	0	39.366	851	40.217
Total	55.514	2.204	27.737	1.871	3.770	105	87.021	4.180	91.201

Les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	37.740	1.805		39.545
Dettes financières diverses	1.149	42	825	2.016
Dettes financières location financement	6.094			6.094
Concours bancaires et découverts	36.461	2.181	723	39.366
Total	81.445	4.028	1.548	87.021

Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	39.545	38.713
Dettes financières diverses	2.016	1.697
Dettes financières location financement	6.094	6.753
Concours bancaires et découverts	39.366	45.048
Sous-Total A	87.021	92.211
Autres valeurs mobilières	4	126
Disponibilités	19.390	19.248
Sous-Total B	19.394	19.374
Total endettement net = A - B	67.627	72.838
Total fonds propres	62.009	65.864
Ratio d'endettement net sur fonds propres	109%	111%

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2009			31/12/2008		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	13.011	26.534	39.545	16.007	22.706	38.713
Dettes financières diverses	2.016	0	2.016	1.697	0	1.697
Dettes financières location financement	6.094	0	6.094	6.753	0	6.753
Concours bancaires et découverts	702	38.664	39.366	0	45.048	45.048
Total	21.822	65.198	87.021	24.457	67.754	92.211
Répartition en pourcentage	25%	75%	100%	27%	73%	100%

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée de un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés du poids du financement du poste client (Daily, Effets Escomptés Non Échus et Spot) pour 15,7 M€ au 31/12/09 contre 20,1 M€ au 31/12/08.

L'**ensemble des covenants** sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 16,4 % de l'endettement. Au 31 décembre 2009, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Société	Prêts soumis à covenant		Covenant		Respect	Voir Note
	Catégorie	Solde en k€	Ratio	Base de calcul		
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	200	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Branche AUTOMOTIVE	R	8.1.6.12.1
			Dettes Nettes / EBE < 3	Branche AUTOMOTIVE	NR	
			Cash Flow / Service de la dette > 1,1	Branche AUTOMOTIVE	NR	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	200	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1	Branche AUTOMOTIVE	R	8.1.6.12.2
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.400	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,3	Branche AUTOMOTIVE	R	
			Dettes Nettes / EBE < 3	Branche AUTOMOTIVE	NR	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	2.245	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,05	Branche AUTOMOTIVE	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.219	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,2	Groupe ACTIA	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	940	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	
ACTIA AUTOMOTIVE	Emprunt	1.933	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,2	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	600	Dettes Nettes / Fonds Propres < 2,5	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	1.200	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,25	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	940	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,12	Groupe ACTIA	R	
ACTIA GROUP	Emprunt	952	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,15	Groupe ACTIA	R	
ACTIA CORP	Déouvert	2.181	Dettes HG / CP + Dette Groupe <3	Comptes Sociaux	R	
			EBITDA / Intérêts > 1,2	Comptes Sociaux	R	
			Acquisition immobilisation < 375 k\$	Comptes Sociaux	NR	
ACTIA NL	Déouvert	232	Capitaux Propres / Total Bilan >0,25	Comptes Sociaux	NR	
Total		14.242				

(*) R = Respecté - (**) NR = Non Respecté

8.1.6.12.1 Covenant sur emprunt de 200 k€

Fin 2003, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a obtenu un emprunt de 4 M€ dans le cadre du financement des coûts de développement du chronotachygraphe. Cet emprunt est assorti du respect de covenants lié au démarrage du marché chronotachygraphe, calculés en fonction de l'endettement de la Branche AUTOMOTIVE.

Au 31 décembre 2009, deux des trois ratios financiers ne sont pas respectés mais cette dette est comptabilisée en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Totalement remboursée au cours du 1^{er} trimestre 2010, aucun risque de liquidité lié au non respect de ces covenants n'est encouru au 31 décembre 2009.

8.1.6.12.2 Covenant sur emprunt de 1.400 k€

ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a contracté en 2008 un emprunt de 2 M€ soumis au respect de deux covenants.

Au 31 décembre 2009, un des deux ratios financiers n'est pas respecté. Un reclassement de 1 M€ correspondant à la part long terme de la dette a été effectué en rubrique « Dettes financières à moins d'un an » et un waiver a été obtenu après le 31 décembre 2009 auprès de l'établissement financier pour une durée de un an.

Compte tenu des perspectives d'activité des prochaines années, ce covenant sera à nouveau respecté à compter de 2010. Aucun risque de liquidité lié au non respect de ce covenant n'est encouru au 31 décembre 2009.

8.1.6.12.3 Covenant sur découvert bancaire de 2.181 k€

ACTIA CORP. bénéficie d'un découvert bancaire dont le maintien est soumis au respect de deux ratios financiers et au montant annuel des acquisitions d'immobilisations.

Au 31 décembre 2009, les deux ratios financiers sont respectés mais le montant des investissements annuels a été dépassé. Ce concours bancaire est comptabilisé en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver a été obtenu après le 31 décembre 2009 auprès de l'établissement financier pour une durée de un an.

Dans le courant de l'année 2010, la société ACTIA CORP. négociera la suppression de ce covenant sur acquisition d'immobilisation. Aucun risque de liquidité lié au non respect de ce covenant n'est encouru au 31 décembre 2009.

8.1.6.12.4 Covenant sur découvert bancaire de 232 k€

ACTIA NL bénéficie d'un découvert bancaire dont le maintien est soumis au respect d'un ratio financier.

Au 31 décembre 2009, ce ratio financier n'est pas respecté. Ce concours bancaire est comptabilisé en rubrique « Dettes financières à moins d'un an ». Un waiver a été obtenu après le 31 décembre 2009 auprès de l'établissement financier pour une durée de un an.

Dans le courant de l'année 2010, ACTIA AUTOMOTIVE doit accorder à sa filiale ACTIA NL une remontée partielle en compte courant d'une dette fournisseur qui s'élève au 31 décembre 2009 à 411 k€ Ainsi, dès 2010, le covenant sera à nouveau respecté par ACTIA NL. Aucun risque de liquidité lié au non respect de ce covenant n'est encouru au 31 décembre 2009.

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § 8.1.6.23 « Garanties sur éléments d'actif ».

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs ou à la souscription de nouveaux emprunts.

8.1.6.13 Capitaux Propres

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement, afin de faciliter son activité et d'accroître la valeur pour les Actionnaires.

Pour maintenir ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux Actionnaires, ou décider de nouvelles augmentations de capital.

Le principal ratio suivi par le Groupe pour la gestion de son capital est le ratio d'endettement.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés en 2008 et 2009.

Les informations concernant le **programme de rachat d'actions propres** sont détaillées au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » du Document de Référence.

Les informations concernant le **plan d'options de souscription ou d'achat d'actions** sont détaillées au § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres » du Document de Référence.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2007 a autorisé l'émission d'actions nouvelles en faveur des adhérents d'un Plan Épargne Entreprise représentant 3% du capital d'ACTIA Group S.A. Cette autorisation a pris fin le 3 juillet 2009 et n'a entraîné aucune émission d'actions nouvelles.

Le détail de l'évolution du nombre d'action au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2008	Augmentation de capital	31/12/2009
Actions ACTIA GROUP	20.099.941	Néant	20.099.941
<i>Dont ISIN FR0000076655</i>	<i>19.859.941</i>	-	<i>20.099.941</i>
<i>ISIN FR 0010664763 (*)</i>	<i>240.000</i>	-	

(*) En 2008, 240.000 actions ACTIA GROUP n'ont pas donné droit à dividende au titre de la distribution de l'exercice 2008 (code ISIN FR0010664763). A partir de 25 septembre 2009, elles ont été assimilées aux actions anciennes émises par ACTIA GROUP sous le code ISIN FR0000076655

Au 31 décembre 2009, le Capital Social est constitué de 5.945.911 actions à droit de vote simple, 14.090.701 actions à droit de vote double et 63.329 actions auto détenues sans droit de vote.

Il existe 15.321.733 titres nominatifs et 4.778.208 titres au porteur.

60.000 actions auto-détenues sont réservées dans le cadre d'un plan d'Attribution Gratuite d'Actions.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA GROUP S.A.

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €

8.1.6.14 Résultat par action

8.1.6.14.1 Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2009 a été effectué sur la base du résultat attribuable au Groupe de la période soit <2.390.073> € divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit 20.036.612 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2009	31/12/2008
Résultat consolidé attribuable au Groupe (en €)	<2.390.073>	4.556.208
Nombre moyen pondéré d'actions		
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20.099.941	19.859.941
Augmentation de capital du 15 septembre 2008 (+ 240.000 actions)		70.164
Actions propres détenues en fin de période	<63.329>	<63.329>
Nombre moyen pondéré d'actions	20.036.612	19.866.776
Résultat de base par action (en €)	<0,119>	0,229

8.1.6.14.2 Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2009 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable au Groupe qui s'élève à <2.390.073> €. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20.036.612 actions.

Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

En Euros	31/12/2009	31/12/2008
Résultat dilué (en €)	<2.390.073>	4.556.227
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20.036.612	19.866.776
Effet des BSA ACTIA GROUP (FR0010121061)	0	0
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
Nombre moyen pondéré dilué	20.036.612	19.866.776
Résultat dilué par action (en €)	<0,119>	0,229

8.1.6.15 Provisions

Elles ont évolué de la manière suivante :

➤ Au cours de l'exercice 2009 :

En k€	31/12/2008	Variation de périmètre Écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2009
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	3.433		771	<15>	<422>	3.767
Autres provisions						
Garanties	3.649	<0>	702	<1.204>	<48>	3.099
Perte sur marché	183		61		<167>	77
Amende/Pénalité	435		465		<435>	465
Autres risques	1.770	1	391	<221>	<0>	1.940
Participations Mises en Équivalence	250				<100>	151
Impôt	19				<19>	0
Autres charges	474	1	94	<18>	<334>	216
Autres provisions	6.780	2	1.713	<1.444>	<1.103>	5.948
Total	10.213	2	2.484	<1.459>	<1.525>	9.715

➤ Au cours de l'exercice 2008 :

En k€	31/12/2007	Variation de périmètre Écart de conversion	Dotations	Reprises		31/12/2008
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	3.820		203	<171>	<419>	3.433
Autres provisions						
Garanties	1.629		3.301	<715>	<566>	3.649
Perte sur marché	283		79	<179>		183
Amende/Pénalité	522		64	<152>		435
Autres risques	1.026	171	846	<273>		1.770
Participations Mises en Équivalence	383				<133>	250
Impôt	19					19
Autres charges	1.013	74	289	<702>	<200>	474
Autres provisions	4.875	245	4.579	<2.021>	<899>	6.780
Total	8.695	245	4.782	<2.192>	<1.318>	10.213

Les autres risques sont principalement constitués de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Au 31 décembre 2009, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans le Groupe ACTIA.

La plus-value sur lease-back réalisée en 2004 par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE est étalée sur 12 ans. Cet étalement permettra de réduire progressivement le montant des participations mises en équivalence négatif. Au 31 décembre 2009, la provision pour titres des sociétés mises en équivalence s'élève à 151 k€

Conformément à la Norme IAS 19 - Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période :

- L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée car non couverte par des actifs dédiés ;
- La dotation nette de la période s'élève à 334 k€ et correspond au :
 - ✓ coût du service : 319 k€
 - ✓ coût financier : 165 k€
 - ✓ écart actuariel : <150> k€
- Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :
 - ✓ taux d'actualisation 5,09 % (5,10 % en 2008),
 - ✓ taux d'évolution des salaires de 1 à 3 % selon les activités des filiales,
 - ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de turn-over (Cadres et non-cadres)	5,80%	2,77%	2,04%	0,10%	0,05%	0,00%

✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

- Les engagements de retraite concernent :

	2009	2008
✓ L'ensemble des filiales françaises du Groupe	3.210 k€	2.950 k€
✓ ACTIA ITALIA (Italie)	557 k€	483 k€
- Les engagements de retraite pris à la date de clôture des exercices précédents sont les suivants :

✓ au 31 décembre 2008	3.433 k€
✓ au 31 décembre 2007	3.820 k€
✓ au 31 décembre 2006	2.977 k€
✓ au 31 décembre 2005	2.656 k€
- Les écarts actuariels calculés sur les exercices précédents sont les suivants :

✓ en 2008	<934> k€
✓ en 2007	236 k€
✓ en 2006	20 k€
✓ en 2005	472 k€
- Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31 décembre 2010) devraient s'élever à environ à 4,2 M€

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2009 s'élèvent à 3.143 k€ contre 3.055 k€ au titre de 2008.

8.1.6.16 Autres dettes courantes

Le détail des **autres dettes courantes** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2008	Variations de la période	Variation de périmètre	Effet des variations de change	Valeurs Nettes au 31/12/2009
Fournisseurs de biens et de services	44.409	<6.118>		51	38.342
Avances et acomptes reçus	3.480	4.266		4	7.750
Dettes sociales	12.480	<14>		51	12.517
Dettes fiscales	5.284	926		17	6.226
Autres dettes d'exploitation	21.243	5.179	0	72	26.493
Dettes fiscales (IS)	1.638	<1.282>		3	359
Dettes sur immobilisations	155	<128>		<0>	27
C/C créditeurs	8	67		<1>	74
Dettes diverses	1.634	<164>		7	1.477
Autres dettes diverses	1.796	<225>	0	6	1.577
Total	69.086	<2.446>	0	131	66.771

Les avances et acomptes reçus sur commandes ont progressé de 4,3 M€ en 2009 du fait de :

- ACTIA AUTOMOTIVE (Client BATSCAP) + 1,6 M€
- ACTIA SODIELEC (Client THALES) + 3,1 M€

8.1.6.17 Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe ACTIA, le Président du Directoire représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- Le secteur AUTOMOTIVE qui regroupe les produits « Diagnostic », « Systèmes Embarqués » et « Services » ;
- Le secteur TELECOMMUNICATIONS qui regroupe les produits « Stations Terriennes », « Broadcast » et « Systèmes Télécom ».

A ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- une rubrique « Autres » comprenant la holding, ACTIA GROUP S.A., et deux sociétés civiles immobilières, SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE (Mise en équivalence) et SCI DE L'ORATOIRE,
- une rubrique « Éliminations » comprenant les éliminations entre les secteurs opérationnels.

En 2009, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2009				
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires <i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	188.596	35.072	49		223.717
* Groupe (ventes inter secteurs)	472	839	3.584	<4.895>	0
Achats consommés	<80.095>	<14.840>	<8>	844	<94.099>
Charges de personnel	<56.026>	<14.791>	<677>	<80>	<71.574>
Charges externes	<39.816>	<6.508>	<4.371>	4.821	<45.874>
Résultat opérationnel courant	4.068	<2.070>	<1.511>	602	1.089
Résultat opérationnel	3.943	<2.685>	<1.310>	455	402
Intérêts et charges financières	<2.506>	<527>	<449>	605	<2.877>
RESULTAT NET	785	<3.331>	<197>	<179>	<2.922>
ACTIFS SECTORIELS					
Actifs non courants	51.521	22.461	59.201	<59.288>	73.895
Stocks	41.525	19.976			61.501
Créances clients	48.283	21.063	1.742	<1.945>	69.143
Autres créances courantes	9.104	1.551	469	<196>	10.928
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.816	1.476	102	0	19.394
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	168.249	66.526	61.514	<61.429>	234.859
INVESTISSEMENTS					
Incorporels	3.772	1.766	9	0	5.547
Corporels	3.988	429	22	0	4.439
TOTAL INVESTISSEMENTS	7.760	2.195	31	0	9.986

En k€	31/12/2009				
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
PASSIFS SECTORIELS					
Passifs non courants	29.765	6.492	4.917	<5.500>	35.674
Dettes financières à moins d'un an	38.994	9.579	10.033	<3.093>	55.514
Dettes fournisseurs	32.718	4.547	3.022	<1.945>	38.342
Autres dettes courantes	29.927	13.046	2.399	<2.051>	43.321
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	131.404	33.664	20.371	<12.589>	172.851

En 2008, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2008				
	Secteur Automotive	Secteur Télécom- munications	Autres	Éliminations	Comptes consolidés Groupe
Produits des activités ordinaires <i>(Chiffre d'affaires)</i>					
* hors Groupe (clients externes)	219.002	42.221	44	0	261.267
* Groupe (ventes inter secteurs)	348	699	4.095	<5.142>	0
Achats consommés	<95.812>	<19.911>	<18>	702	<115.040>
Charges de personnel	<55.143>	<14.353>	<1.368>	14	<70.850>
Charges externes	<51.400>	<4.762>	<4.199>	5.146	<55.215>
Résultat opérationnel courant	11.128	2.794	<1.478>	614	13.058
Résultat opérationnel	10.714	1.724	<1.307>	652	11.783
Intérêts et charges financières	<4.290>	<989>	<921>	1.185	<5.014>
RESULTAT NET	4.173	799	<132>	<197>	4.642
ACTIFS SECTORIELS					
Actifs non courants	47.926	22.877	61.060	<61.336>	70.527
Stocks	44.020	19.467	0	0	63.487
Créances clients	51.268	25.363	2.822	<2.874>	76.578
Autres créances courantes	12.310	4.716	536	<110>	17.453
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.666	1.536	172	0	19.374
TOTAL ACTIFS SECTORIELS	173.190	73.959	64.590	<64.320>	247.418
INVESTISSEMENTS					
Incorporels	3.503	1.850	3	0	5.356
Corporels	5.605	567	58	0	6.230
TOTAL INVESTISSEMENTS	9.108	2.418	60	0	11.586
PASSIFS SECTORIELS					
Passifs non courants	38.402	6.914	5.939	<14.568>	36.687
Dettes financières à moins d'un an	36.979	13.973	9.973	<1.949>	58.975
Dettes fournisseurs	36.266	7.791	3.225	<2.872>	44.409
Autres dettes courantes	31.773	9.089	2.781	<2.160>	41.483
TOTAL PASSIFS SECTORIELS	143.420	37.767	21.916	<21.549>	181.554

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires global cumulé relatif aux contrats de construction s'élève à 84.405 k€ (dont 16.734 k€ au titre de l'exercice 2009) contre 67.671 k€ au 31 décembre 2008 (dont 13.180 k€ au titre de l'exercice 2008).

Le solde des créances clients relatif aux contrats de construction s'élève à 9.744 k€ au 31 décembre 2009.

8.1.6.18 Impôts sur les bénéfices

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Résultat des sociétés intégrées	<3.056>	4.476
Impôt courant <crédit>	2.140	3.303
Impôt différé <crédit>	<2.285>	<1.044>
<i>Dont</i>		
<i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	<2.285>	<678>
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	0	<366>
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	<3.202>	6.735

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Impôt théorique calculé au taux français normal	<1.067>	2.245
IFA antérieur & Crédit Impôt Recherche	<619>	<1.102>
<u>Effet sur l'impôt théorique</u>		
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	79	<366>
- Effet des variations de taux d'impôts différés	0	0
- Pertes fiscales non activées	2.665	1.449
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	<1.630>	<347>
<i>Dont</i>		
<i>Bénéfices liées à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<2.064>	<330>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	150	<17>
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	285	0
- Impôt sur plus-values	15	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	85	0
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	0	47
- Autres (y compris différences permanentes)	327	334
Impôt comptabilisé	<146>	2.259

Les impôts différés sont détaillés au § 8.1.6.10 «

Impôts différés ».

8.1.6.19 Note sur le coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier est détaillé dans le tableau suivant :

<i>En k€</i>	31/12/2009	31/12/2008
Produits de trésorerie et équivalents	13	13
Intérêts et charges financières	<2.877>	<5.014>
<i>Dont</i> <i>Intérêts sur dettes financières</i>	<2.877>	<5.014>
Autres produits et charges financières	440	910
<i>Dont</i> <i>Intérêts perçus</i>	164	374
<i>Dividendes reçus</i>	0	6
<i>Produits sur instruments financiers</i>	259	510
Autres charges financières	<1.180>	<957>
<i>Dont</i> <i>Charges sur instruments financiers</i>	<612>	<921>
Coût de l'endettement financier net	<3.605>	<5.048>

8.1.6.20 Opérations avec les entreprises liées

Le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2009 avec les parties liées au Groupe ACTIA est développé ci-après.

8.1.6.20.1 Avec la Société holding : LP₂C S.A.

La **nature des relations** avec LP₂C est définie dans la convention signée entre les deux sociétés le 15 décembre 2008 :

- Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
 - ✓ direction générale et management,
 - ✓ animation des activités,
 - ✓ communication,
 - ✓ assistance comptable, juridique et administrative,
 - ✓ assistance financière.
- Missions exceptionnelles : LP₂C peut mettre en place, à la demande de la Société ACTIA GROUP et pour son compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes.

Cette convention est conclue pour une période fixe de cinq ans, du 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

Les **éléments chiffrés** relatifs à 2009 sont les suivants :

<i>En k€</i>	Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2009
Missions permanentes		1.666
<i>Dont</i> <i>Direction et Management</i>	2	427
<i>Animation des activités</i>	3	698

	<i>Communication</i>	4	188
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	227
	<i>Assistance à caractère financier</i>	3	126
Missions exceptionnelles		-	-

Les éléments chiffrés relatifs à l'année 2008 :

En k€		Effectif dédié (en nb. d'intervenants)	2008
Missions permanentes			1.711
<i>Dont</i>	<i>Direction et Management</i>	2	430
	<i>Animation des activités</i>	3	715
	<i>Communication</i>	4	201
	<i>Assistance comptable, juridique et administrative</i>	4	233
	<i>Assistance à caractère financier</i>	4	132
Missions exceptionnelles		-	-

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Cette convention est également mentionnée au § 6.15.2 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ».

Les éléments chiffrés concernant les soldes de bilan sont les suivants :

En k€		2009	2008
Montant de la transaction nette (<charge>)		<1.614>	<1.661>
<i>Dont</i>	<i>facturation convention</i>	<1.666>	<1.711>
	<i>Prestation de services divers à la holding</i>	52	50
Solde net au bilan (<passif>)		<1.181>	<1.072>
<i>Dont</i>	<i>Compte courant</i>	0	0
	<i>Dette Fournisseur</i>	<1.181>	<1.089>
	<i>Créance Client</i>	0	17
Conditions de facturation		Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		0	0

8.1.6.20.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI LOS OLIVOS, la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- La SCI LOS OLIVOS possède un terrain et un bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA VIDEOBUS,
- La SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE a un contrat de lease-back avec les Sociétés CMCIC Lease et OSEO Financement et sous-loue ces terrains et bâtiments situés à Toulouse (31) à ACTIA GROUP et ACTIA AUTOMOTIVE au prorata de la surface utilisée.

Les éléments chiffrés concernant SCI LOS OLIVOS sont les suivants :

En k€		2009	2008
Montant de la transaction nette (<charge>)		216	210
<i>Dont</i>	<i>Facturation loyers</i>	219	219

	<i>Intérêts et charges financières</i>	<4>	<9>
Solde net au bilan (<passif>)		<124>	<225>
<i>Dont</i>	<i>Compte courant</i>	<117>	<216>
	<i>Dette Fournisseur</i>	<7>	<9>
	<i>Créance Client</i>	0	0
Conditions de facturation		Mensuelle	Mensuelle
Conditions de règlement		Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses		0	0

Les **éléments chiffrés** concernant SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE sont les suivants :

En k€	2009	2008
Montant de la transaction nette (<charge>)	621	709
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	714	694
<i>Refacturation de frais divers</i>	<58>	60
<i>Facturation gardiennage</i>	<36>	<45>
Solde net au bilan (<passif>)	<43>	<48>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	0	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<43>	<48>
<i>Créance Client</i>	0	0
Conditions de facturation	Trimestrielle	Trimestrielle
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provisions pour créances douteuses	0	0

8.1.6.20.3 Avec les filiales

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 8.1.6.2 «Sociétés Consolidées»).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différente nature :

- ✓ achat ou vente de biens et de services,
- ✓ location de locaux,
- ✓ transfert de recherche et développement,
- ✓ achat ou vente d'actifs immobilisés,
- ✓ contrat de licence,
- ✓ comptes courants,
- ✓ prêts,
- ✓ management fees ...

8.1.6.20.4 Avec les membres des organes de direction

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans la Société ACTIA GROUP S.A.** :

- Chez ACTIA GROUP : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Chez LP₂C, société contrôlante : membres du Directoire et membres du Conseil de Surveillance,
- Dans les Sociétés contrôlées filiales du Groupe ACTIA.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

En k€	2009	2008
Rémunérations des dirigeants sociaux	411	396
<i>Dont</i>		
<i>Fixes</i>	318	307
<i>Variables</i>	86	83
<i>Exceptionnelles</i>	0	0
<i>Avantages en nature</i>	6	6
Autres rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants	184	181
Jetons de présence	0	0
Total	595	577

A ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur la Société ACTIA GROUP S.A. ou les autres sociétés du Groupe

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au 6.14.1 « Rémunérations et jetons de présence ».

8.1.6.20.5 Avec les autres parties liées

➤ GIE PERENEO

La société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. détient 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE a pour mission de répondre à des offres de services de MCO (Maintien en Condition Opérationnelle) ou de pérennisation des systèmes électroniques.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Montant de la transaction (<Charges>)	957	825
Solde au bilan (<Passif>)	420	461
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2009	31/12/2008
Total actifs	1.118	1.039
Dettes	1.142	1.033
Chiffre d'affaires	2.314	2.085
Résultat	<30>	0

8.1.6.21 Effectif

En nombre de salariés	2009	2008
France	1.025	1.046
Étranger	1.473	1.379
Total	2.498	2.425

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2009 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salariés	Cadres	Non cadres	Total
AUTOMOTIVE	639	1.537	2.176
TELECOM	154	163	317
Autres (dont Holding)	4	1	5
Total	797	1.701	2.498

8.1.6.22 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	2009	2008
Engagements reçus		
Cautions bancaires	4.086	4.159
Total des engagements reçus	4.086	4.159

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- Les encours de location financement qui sont traités au § 8.1.6.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements sur locations financement et locations simples qui sont traités au § 8.1.6.25 « Autres informations » ;
- Les intérêts sur emprunts qui sont traités au § 8.1.6.12 « Dettes financières » ;
- Les engagements de ventes à terme en devises et de SWAP de taux d'intérêt qui sont traités au § 8.1.6.9.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat ».

8.1.6.23 Garanties sur éléments d'actif

Les Garanties sur éléments d'actif correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2009				31/12/2008			
	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total	Branche Automotive	Branche Télécom- munications	Autres filiales	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)	6.271	2.837	199	9.307	5.176	2.837	199	8.212
<i>Solde de la dette garantie</i>	<i>2.035</i>	<i>1.849</i>	<i>1.932</i>	<i>5.816</i>	<i>2.926</i>	<i>2.374</i>	<i>2.160</i>	<i>7.460</i>
Nantissement de créances professionnelles	12.184	5.464	0	17.648	17.337	7.745	0	25.082
<i>Dont Dailly sous garanties</i>	<i>3.143</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3.143</i>	<i>7.349</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7.349</i>
<i>Dailly avec recours</i>	<i>8.452</i>	<i>5.464</i>	<i>0</i>	<i>13.916</i>	<i>8.233</i>	<i>7.745</i>	<i>0</i>	<i>15.978</i>
<i>Effets escomptés non échus</i>	<i>589</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>589</i>	<i>1.755</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1.755</i>
Nantissement Crédit Impôt Recherche	0	0	0	0	0	400	0	400
Nantissement stocks	0	0	0	0	1.230	0	0	1.230
Nantissement autres créances	1.331	0	0	1.331	119	0	0	119
Nantissement matériel	838	140	0	978	1.403	168	0	1.571
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)	4.552	0	0	4.552	2.909	213	0	3.122
Total	25.176	8.442	199	33.817	28.174	11.363	199	39.736

(*) Valeur Comptable des Titres Nantis

8.1.6.24 Facteurs de risque

Conformément à la norme IFRS 7, le Groupe ACTIA a choisi de mentionner les informations relatives aux risques liés aux instruments financiers dans le rapport de gestion. L'ensemble des

risques du Groupe est par conséquent traité au § 6.9 «

Facteurs de risques » du Document de Référence.

8.1.6.25 Autres informations

➤ **Dividendes proposés avant approbation de l'Assemblée :**

Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2009. L'affectation du résultat 2009 est détaillée au § 6.10.3 «

Affectation du résultat ».

Un dividende de 0,05 € par action a été mis en paiement le 30 septembre 2009 au titre de l'exercice 2008.

➤ **Contrats de location simple**

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location de bâtiments, véhicules et matériels de bureau.

Au 31 décembre 2009, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location simple sont les suivants :

En k€	31/12/2009			Total
	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	
Bâtiments	859	1.709	638	3.206
Matériels et véhicules	771	1.322	15	2.108
Total	1.630	3.031	653	5.314

Au 31 décembre 2008,

En k€	31/12/2008			Total
	<31/12/09	>01/01/10 <31/12/13	>01/01/14	
Bâtiments	583	1.256	85	1.924
Matériels et véhicules	1.050	2.070	0	3.120
Total	1.633	3.326	85	5.044

➤ **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement concernent des locations de logiciels, de bâtiments et d'installations techniques.

Au 31 décembre 2009, les paiements minimaux futurs au titre de ces contrats sont les suivants :

En k€	31/12/2009			Total
	<31/12/10	>01/01/11 <31/12/14	>01/01/15	
Logiciel	75	294	0	369
Bâtiments	597	2.276	2.147	5.020
Installations techniques	533	831		1.364
Total	1.205	3.402	2.147	6.753

Au 31 décembre 2008 :

En k€	31/12/2008			
	<31/12/09	>01/01/10 <31/12/13	>01/01/14	Total
Logiciel	118	471	0	589
Bâtiments	803	3.211	1.843	5.857
Installations techniques	591	842	0	1.433
Total	1.512	4.524	1.843	7.879

8.1.6.26 Évènements post-clôture

Le 26 février 2010, ACTIA AUTOMOTIVE a cédé 6.835 actions de sa filiale ACTIA AIXIA (sur 6.836 détenues au total) à son autre filiale ACTIA ITALIA. Sans impact sur le périmètre de consolidation et les comptes consolidés, cette opération a été réalisée dans le cadre du développement de synergies techniques et commerciales entre les deux filiales.

8.1.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 62 pages
Référence : JML - 102.036 RCC



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : € 15.074.955,75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 8.1.6.12 aux états financiers consolidés concernant les covenants bancaires.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et la vérification de leur valeur recouvrable. Nous nous sommes également assurés que la note 8.1.6.1.7 aux états financiers fournissait une information appropriée ;
- La note 8.1.6.1.5 aux états financiers expose la méthode de reconnaissance du revenu des contrats à long terme et des encours d'études s'échelonnant sur plusieurs exercices, qui impliquent une part d'estimations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale ;
- La société procède systématiquement, chaque année, à un test de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note 8.1.6.1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous nous sommes assurés que la note 8.1.6.3 aux états financiers fournissaient une information appropriée ;
- La note 8.1.6.1.16 aux états financiers expose les modalités d'évaluation et de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés ;
- L'ensemble de ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Labège, le 15 avril 2010

Paris, le 15 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie
Associé

Eric Seyvos

8.2 COMPTES SOCIAUX

8.2.1 Bilan social

Bilan actif En €	31/12/09			31/12/08
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39.655	32.451	7.204	2.087
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	28.980	28.980		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	261.425	251.089	10.336	13.163
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	48.579.308	56.306	48.523.001	42.256.313
Créances rattachées à des participations	9.407.315	306.724	9.100.591	16.933.241
Autres titres immobilisés	15.550		15.550	15.550
Prêts	1.019		1.019	1.019
Autres immobilisations financières	4.573		4.573	4.573
ACTIF IMMOBILISE	58.337.825	675.550	57.662.274	59.225.945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	16.668		16.668	16.668
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1.703.039		1.703.039	2.796.135
Autres créances	395.459		395.459	465.514
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 443.156)	443.966	299.739	144.227	145.325
Disponibilités	65.608	42.863	22.744	86.982
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19.313		19.313	33.793
ACTIF CIRCULANT	2.644.053	342.602	2.301.451	3.544.418
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
BILAN ACTIF	60.981.877	1.018.152	59.963.725	62.770.363

Bilan passif En €	31/12/09	31/12/08
Capital Social ou individuel (dont versé : 15.074.956)	15.074.956	15.074.956
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17.560.647	17.560.647
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : 0)		
Réserve légale	1.286.491	1.286.491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	189.173	189.173
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes : 0)		
Report à nouveau	7.368.951	8.843.706
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<453.348>	<484.925>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	41.026.870	42.470.048
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	89.431	19.831
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89.431	19.831
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13.620.349	14.319.891
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs : 0)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16.668	16.668
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.021.556	3.235.568
Dettes fiscales et sociales	227.204	389.957
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1.384.148	1.658.400
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	577.500	660.000
DETTES	18.847.424	20.280.483
Écarts de conversion passif		
BILAN PASSIF	59.963.725	62.770.363

8.2.2 Compte de résultat social

Compte de résultat En €	France	Exportation	31/12/09	31/12/08
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3.269.765		3.269.765	3.784.561
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.269.765		3.269.765	3.784.561
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			410.091	993.676
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3.679.856	4.778.237
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3.982.244	4.422.907
Impôts, taxes et versements assimilés			35.869	35.067
Salaires et traitements			474.124	1.034.804
Charges sociales			202.948	320.896
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11.409	4.306
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			69.600	19.831
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			4.776.194	5.837.811
RESULTAT D'EXPLOITATION			<1.096.338>	<1.059.574>
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			975.426	1.407.377
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			131.861	135.977
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			2.197	16.866
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1.109.484	1.560.220
Dotations financières aux amortissements et provisions			3.295	33.029
Intérêts et charges assimilés			450.821	922.754
Différences négatives de change			41	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			454.157	955.784
RESULTAT FINANCIER			655.327	604.436
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			<441.011>	<455.137>

Compte de résultat En €	31/12/09	31/12/08
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	10
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4.013
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6	4.024
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	43	12.621
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12.300	21.190
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12.343	33.812
RESULTAT EXCEPTIONNEL	<12.337>	<29.788>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4.789.346	6.342.481
TOTAL DES CHARGES	5.242.694	6.827.406
BENEFICE OU PERTE	<453.348>	<484.925>

8.2.3 Notes annexes

8.2.3.1 Faits majeurs de l'exercice

La Société ACTIA GROUP a rempli son rôle de Holding animatrice de Groupe en 2009.

Au cours de l'exercice 2009, ACTIA Group a souscrit totalement aux augmentations de capital de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE. Ces opérations sont détaillées au § 8.2.3.3.3 « Immobilisations financières ».

8.2.3.2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis sur la base des principes comptables appliqués conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels prévues par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général.

8.2.3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur deux ans.

8.2.3.2.2 Immobilisations corporelles

Les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Ces règlements prévoient notamment que les actifs immobilisés doivent être décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. A ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

8.2.3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la situation nette de la Société détenue est inférieure au prix d'acquisition et si son évolution ne prévoit pas un rétablissement, une dépréciation peut être constituée, pour autant que la valeur d'utilité soit inférieure à la valeur comptable des titres détenus sur cette société.

La valeur d'utilité est appréciée en utilisant, notamment, la méthode des flux futurs actualisés. Cette approche repose sur les perspectives d'activité et de rentabilité futures, qui sont apparues les plus probables à la date d'arrêt de ces comptes. A noter que cette approche qui comporte les aléas et incertitudes propres à toute démarche prévisionnelle, confirme l'absence de perte de valeur des titres concernés.

8.2.3.2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

8.2.3.2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ✓ taux d'actualisation : 5,09 % (5,10 % en 2008),
- ✓ taux d'évolution des salaires : 3 %,
- ✓ âge de la retraite : 65 ans,
- ✓ taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (Cadres et non cadres)	5,80 %	2,77 %	2,04 %	0,10 %	0,05 %	0,00 %

- ✓ table de mortalité : INSEE 2007 :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99.076	98.187	96.849	93.532	86.496	81.202
Table de Mortalité Femmes	99.382	99.080	98.464	96.858	93.667	91.188

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 42.910 €

8.2.3.3 Compléments d'informations relatifs aux bilan et compte de résultat

Les comptes sont établis au 31 décembre 2009 pour une période de douze mois.

8.2.3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/08	Acquisitions	Cessions et mise au rebut	31/12/09
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	41.948	8.853	11.146	39.655
Total	41.948	8.853	11.146	39.655

et les amortissements :

En €	31/12/08	Dotations	Reprises	31/12/09
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	39.862	3.735	11.146	32.451
Total	39.862	3.735	11.146	32.451

8.2.3.3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

En €	31/12/08	Acquisitions	Cessions et mise au rebut	31/12/09
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	312.881	4.847	56.304	261.425
Immobilisations corporelles en cours	0			0
Total	341.861	4.847	56.304	290.405

et les amortissements :

En €	31/12/08	Dotations	Reprises	31/12/09
Terrains	0			0
Constructions	28.980			28.980
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	299.718	7.674	56.303	251.089
Total	328.699	7.674	56.303	280.069

8.2.3.3 Immobilisations financières

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des Titres au Bilan				Déten-tion au 31/12/09 (en %)	Capitaux Propres avant affectation de l'exercice au 31/12/09	Chiffre d'affaires HT 2009	Résultats nets au 31/12/09
	31/12/08		31/12/09					
	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Valeurs nettes				
TITRES DE PARTICIPATION								
Filiales et Participations > 10 %								
ACTIA AUTOMOTIVE	17.976.183	17.976.183	24.891.882	24.891.882	99,98 %	30.823.367	79.875.161	<6.962.720 >
ACTIA SODIELEC	23.225.520	23.225.520	23.225.520	23.225.520	91,51 %	35.563.468	35.910.913	<2.612.069 >
MORS INC	0	0	0	0	100,00 %	NC	NC	NC
CYT	33.494	0	33.494	0	15,00 %	NC	NC	NC
ARDIA (*)	151.680	151.680	151.680	151.680	53,33 %	409.009	3.022.690	239.582
SCI ORATOIRE	199.098	199.098	199.098	199.098	86,00 %	259.887	363.600	256.415
SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE	41.161	41.161	41.161	41.161	27,50 %	961.926	714.200	141.010
Filiales et Participations < 10 %								
CIPI-ACTIA (*)	10.138	10.138	10.138	10.138	0,20 %	706.792	4.226.939	<899.475>
Hors-Groupe								
MPC	1.524	1.524	2.514	2.514	0,02 %	NC	NC	NC
CONTINENTALE	47	47	47	47	NS	NC	NC	NC
STEM	22.812	0	22.812	0	NS	NC	NC	NC
CGC	960	960	960	960	NS	NC	NC	NC
TOTAL	41.662.617	41.606.313	48.579.308	48.523.001				
AUTRES TITRES IMMOBILISES								
BSA ACTIA AUTOMOTIVE	650.000	650.000	0	0				
1 % Construction	15.550	15.550	15.550	15.550				
TOTAL	665.550	665.550	15.550	15.550				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Prêt	1.019	1.019	1.019	1.019				
Créances diverses	4.573	4.573	4.573	4.573				
TOTAL	5.592	5.592	5.592	5.592				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(*) Filiales étrangères dont les données bilan sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen.

8.2.3.3.4 Stocks

Néant.

8.2.3.3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Dans le cadre du contrat avec la DGA, la Société ACTIA GROUP procède à des achats à sa filiale ACTIA SODIELEC. Au 31 décembre 2009, le montant des avances versées sur commandes s'élève à 16.668 € (16.668 € au 31 décembre 2008), du fait du décalage dans le temps des livraisons et paiements, selon les règles édictées par le contrat.

8.2.3.3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

En €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Échéance < 1an	Échéance > 1an
Créances rattachées à des participations	9.407.315	9.100.591	2.000.000	7.100.591
Clients, comptes rattachés	1.703.039	1.703.039	1.703.039	
Comptes courants rattachés à des participations	196.496	196.496	30.000	166.496
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	218.276	218.276	218.276	
TOTAL	11.525.126	11.218.402	3.951.315	7.267.447

8.2.3.3.7 Actions propres

Depuis la fusion avec MORS S.A. en 2000, le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 15 septembre 2008 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce. Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation ou la liquidité de l'action ;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre de croissance externe ;
- D'assurer la couverture de plans d'Attribution Gratuite d'Actions, de plans d'option d'achats d'actions ;
- D'assurer la couverture des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions.

Depuis l'origine des programmes et jusqu'au 31 décembre 2009, ACTIA GROUP a racheté 61.996 actions propres.

ACTIA GROUP a également transféré :

- en 2005, 35 actions propres à un Actionnaire lors de la transformation de 70 BSA ;
- en 2007, 32 actions propres à deux Actionnaires lors de la transformation de 64 BSA.

Au 31 décembre 2009, ACTIA GROUP détient, depuis l'origine des programmes, 61.929 actions comptabilisées à l'actif circulant pour une valeur brute de 290.004 € soit un prix moyen de 4,68 €

Le 19 septembre 2008, le Directoire a décidé l'attribution de 60.000 actions gratuites à son Président – Christian DESMOULINS (cf. § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres »). Ces actions seront maintenues à l'actif du bilan (Actions Propres) durant deux ans (période d'attribution fixée par le Directoire) soit jusqu'au 19 septembre 2010. La valeur nette, calculée avec le cours de bourse unitaire du 19 septembre 2008 soit 2,32 €, s'élève à 139.200 €

Hors programmes de rachat, ACTIA GROUP détient également 1.400 actions propres comptabilisées pour une valeur brute de 153.152 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Une provision sur les actions propres non attribuées (1.929 actions du programme de rachat et 1.400 actions détenues lors de la fusion avec MORS SA) est calculée en fonction du cours de clôture, soit au 31 décembre 2009, une provision de 157.159 € pour un cours de 1,51 €

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2009 :

Origine de la détention	Nombre d'action	Valeur Brute	Provision au 31/12/09	Valeur Nette au 31/12/09
Fusion avec MORS SA en 2000	1.400	153.152 €	151.038 €	2.114 €
Programmes de rachat d'actions propres :				
Attribution Gratuite d'Actions (*)	60.000	280.971 €	141.771 €	139.200 €
Autres actions propres	1.929	9.033 €	6.120 €	2.913 €
TOTAL	63.329	443.156 €	298.929 €	144.227 €

(*) Valeurs figées.

8.2.3.3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2009, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société.

Par ailleurs, le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale a délégué au Directoire la possibilité de consentir des actions gratuites dans la limite de 0,4 % du Capital Social.

Le Directoire du 19 septembre 2008 a décidé l'attribution gratuite de 60.000 actions « ACTIA GROUP » à son Président – Christian DESMOULINS. Cette attribution, acceptée par le bénéficiaire, est assortie d'une période d'acquisition de deux ans, du 19 septembre 2008 au 19 septembre 2010, durant laquelle le bénéficiaire ne sera pas propriétaire des actions et n'aura aucun droit d'Actionnaire. Le transfert définitif des actions au profit du bénéficiaire sera réalisé le 20 septembre 2010 sous réserve du respect par le bénéficiaire des conditions d'acquisition requises :

- Le maintien pour le bénéficiaire de son mandat de Président du Directoire de la Société ;
- Une exigence de résultat du Groupe.

En cas de non-respect de l'un de ces critères, le bénéficiaire perdra le droit d'Attribution Gratuite d'Actions.

La probabilité de respect de ces conditions étant raisonnable, la sortie de ressource liée à l'attribution gratuite d'actions est probable. Une provision, calculée en fonction de la valeur nette des titres au moment de leur attribution, est comptabilisée et étalée sur la période d'attribution de deux ans (cf. § 8.2.3.3.9 « Provisions pour charges »).

A ce jour et jusqu'au 19 septembre 2010, ces actions gratuites sont inscrites en compte Actions Propres de la Société au nominatif.

Au 31 décembre 2009, le Capital Social s'élève donc à 15.074.955,75 € Il est constitué de 20.099.941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 € La prime d'émission s'élève désormais à 14.693.643,96 €

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/08 avant affectation	Affectation du résultat 2008			Augmentation de Capital Social	Solde au 31/12/09 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes			
			Versés aux Actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15.074.956					15.074.956
Prime d'émission	14.693.644					14.693.644
Prime de fusion	2.867.003					2.867.003
Réserves légales	1.286.491					1.286.491
Réserves indisponibles	189.173					189.173
Report à nouveau	8.843.706	<1.477.922>		3.166		7.368.951
Résultat exercice 2008	<484.925>	1.477.922	<989.831>	<3.166>		0
Résultat exercice 2009	0					<453.348>
Situation nette (avant affectation du résultat)	42.470.048	0	<989.831>	0	0	41.026.870

Au 31 décembre 2009, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 144.227 €

8.2.3.3.9 Provisions pour charges

Une provision liée à l'attribution de 60.000 actions gratuites est comptabilisée (cf. § 8.2.3.3.8 « Capitaux Propres »). Son montant global s'élève à 139.200 € (valeur nette des titres à la date de décision d'attribution) et est étalé de façon linéaire sur la période d'attribution de deux ans. Au 31 décembre 2009, la provision reconnue dans les comptes s'élève à 89.431 €

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des provisions pour charges au cours de la période 2009 :

En €	Solde au 31/12/08	Dotation	Reprise		Solde 31/12/09
			Utilisée	Non utilisée	
Provision rupture contrat	0				0
Provision Attribution Gratuite Actions	19.831	69.600			89.431

8.2.3.3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	Échéances			Total
	< 31/12/10	> 01/01/11 < 31/12/14	> 01/01/15	
Emprunts & dettes établis. crédit dont :	8.703.137	4.917.212		13.620.349
<i>Dont Emprunts MLT</i>	3.381.948	4.917.212		8.299.160
<i>Billets très. et concours bancaires CT</i>	5.295.196			5.295.196
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	25.993			25.993
Av. et acomptes reçus sur commandes	16.668			16.668
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	3.021.556			3.021.556
Dettes fiscales & sociales	227.204			227.204
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	356.343	1.210.000	395.304	1.961.648
Total	12.324.908	6.127.212	395.304	18.847.424

Le détail des emprunts à moyen et long terme est le suivant :

En €	Montant initial	Date de souscription	Durée	Covenant	Capital restant dû au 31/12/09
Crédit Agricole	2.000.000	2007	4 ans		934.822
Caisse d'Épargne	2.000.000	2007	4 ans		670.286
Banque Courtois	1.000.000	2007	5 ans		500.000
Banque Courtois	1.000.000	2009	5 ans	X	952.457
Banque Populaire Occitane	1.000.000	2006	4 ans		265.552
Banque Populaire Occitane	1.000.000	2008	4 ans		667.975
Banque Populaire Occitane	500.000	2009	5 ans		468.282
LCL	1.000.000	2007	5 ans	X	600.000
Société Générale	2.000.000	2007	5 ans		1.100.000
BESV	1.800.000	2007	5 ans	X	1.200.000
Banque Palatine	1.000.000	2009	4 ans	X	939.787
Total					8.299.160

Au 31 décembre 2009, les emprunts à moyen et long terme soumis à covenant s'élèvent à 3.692.244 € soit 44,5 % du montant total des emprunts à moyen et long terme.

Les covenants, calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe sont respectés au 31 décembre 2009 (cf. § 8.1.6.12 « Dettes financières »).

8.2.3.3.11 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à la quote-part de dividendes versés par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE, détenue à 27,5 %, à ACTIA GROUP S.A. en 2005. Ces dividendes, d'un montant de 990.000 €, font l'objet d'un étalement sur 12 ans identique à la durée du lease-back suite à la cession des bâtiments par la SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE. Cet étalement linéaire a débuté en 2005 et s'achèvera en 2016.

8.2.3.3.12 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les **transferts de charges** concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

- Déplacements, missions et frais divers : 14.449 €
- Assurances (y compris courtage) : 332.741 €
- Location matériel informatique : 62.900 €

8.2.3.3.13 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

- Les intérêts sur comptes courants des filiales : 544.629 €
- Les dividendes reçus des filiales : 430.797 €
- Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales : 131.704 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

- Des intérêts sur billets de trésorerie : 75.254 €
- Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : 291.627 €
- Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs : 66.592 €

8.2.3.3.14 Résultat Exceptionnel

Aucun produit ou charge exceptionnel significatif n'est à signaler au titre de la période 2009.

8.2.3.3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2009 est calculé sur la base d'un résultat social de <453.348> € (<484.925,07> € au 31 décembre 2008) divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/09	31/12/08
Résultat social	<453.348,10>	<484.925,07>
Actions émises au 1 ^{er} janvier	20.099.941	19.859.941
Actions nouvelles émises le 15/09/08		240.000
Actions propres	<63.329>	<63.329>
Résultat de base par action	<0,0226>	<0,0244>

8.2.3.3.16 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les sûretés délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 10.273.195 € au 31 décembre 2009, contre 11.607.382 € au 31 décembre 2008.

Les garanties délivrées par ACTIA GROUP pour le compte de ses filiales en faveur des tiers non bancaires s'élèvent à 201.382.500 € et se décomposent de la façon suivante :

- Garantie clients ⁽¹⁾ : 200.000.000 €
- Garantie sur paiement de loyers : 982.500 €
- Garantie sur avance remboursable 400.000 €

⁽¹⁾ Cette garantie est couverte par une assurance prise directement par la filiale concernée.

ACTIA GROUP a donné en garantie de prêts bancaires :

- 275.000 titres de sa filiale ACTIA SODIELEC ;
- 15.710 titres de sa filiale ACTIA AUTOMOTIVE ;

Et en garantie de crédit-bail :

- 1.650 titres de sa filiale SCI LES COTEAUX DE POUVOURVILLE ;
- 860 titres de sa filiale SCI ORATOIRE.

8.2.3.4 Autres informations

8.2.3.4.1 Dividendes

L'affectation du résultat 2009 est détaillée au § 6.10.3 «

Affectation du résultat ». Aucune distribution de dividende ne sera proposée à l'Assemblée Générale au titre des résultats de 2009.

8.2.3.4.2 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2009, la situation fiscale latente est composée de déficits restant à reporter pour 3.904.265 €

8.2.3.4.3 Effectifs en fin d'année

	2009	2008
Cadres et agents de maîtrise	4	4
Employés	1	1
Stagiaires		
Ouvriers		
Total	5	5

En 2009, le nombre d'heures de DIF acquises par les salariés s'élève à 100 heures.

8.2.3.4.4 Opérations avec les entreprises liées

Montants concernant les entreprises au 31/12/09 en €	Société Mère	Filiales	Autres entreprises liées
Bilan ACTIF			
Créances rattachées à des participations		9.407.315	
Provisions sur créances rattachées à des participations		<306.724>	
Créances clients et comptes rattachés		78.817	
Autres créances		196.496	
Bilan PASSIF			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.180.974	2.930.965	
Compte de résultat			
Charges d'exploitation	1.666.085	1.489.697	5.400
Charges financières		15.910	
Charges exceptionnelles			
Produits d'exploitation	51.703	2.212.804	
Produits financiers		1.107.129	
Produits exceptionnels			

8.2.3.4.5 Risques et politique de couverture

➤ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières de ACTIA GROUP SA au 31 décembre 2009 :

En €	2009			2008		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunt moyen et long terme	2.336.631	5.962.530	8.299.161	2.851.361	5.855.979	8.707.340
Billet très./Concours banc. CT	0	5.295.196	5.295.196	0	5.213.883	5.213.883
Total en valeur	2.336.631	11.257.726	13.594.357	2.851.361	11.069.862	13.921.223
Total en %	17 %	83 %	100 %	20 %	80 %	100%

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture ; au 31 décembre 2009, elle s'élève à 113 k€ dont 60 k€ pour les emprunts à moyen et long terme (111 k€ au 31 décembre 2008 dont 59 k€ pour les emprunts à moyen et long terme).

➤ **Risque sur actions :**

Au 31 décembre 2009, ACTIA GROUP S.A. possède 63.329 actions propres dont 60.000 attribuées à titre gratuit le 19 septembre 2008. La sensibilité à une baisse de 1 point du cours de bourse est calculée sur les 3.329 actions propres restantes et s'élève donc à 3 k€

➤ **Risque de change :**

A ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours.

8.2.3.4.6 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Aucun membre du Directoire et du Conseil de Surveillance d'ACTIA GROUP S.A. n'est rémunéré par celle-ci.

8.2.3.4.7 Évènements post clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le 31 décembre 2009.

8.2.3.4.8 Société consolidante

S.A. LP₂C au capital de €5.876.400

Siège Social : 25, Chemin de Pouvoirville - 31400 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

8.2.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009
Actia Group S.A.
25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Ce rapport contient 19 pages
Référence : JML - 102.034 RCA



KPMG Audit
Rue Carmin
BP 17610
31676 Labège Cedex
France

Eric Seyvos

11, rue de Laborde
75008 Paris
France

Actia Group S.A.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville - 31400 Toulouse
Capital social : € 15.074.955.75

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Actia Group S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La note 8.2.3.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Labège, le 15 avril 2010

Paris, le 15 avril 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Laborie
Associé

Eric Seyvos

8.3 INFORMATIONS FINANCIERES DIVERSES

8.3.1 Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2009 dans les comptes de la Société ACTIA GROUP S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

En k€	KPMG				Éric SEYVOS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	80	78	21,1%	21,1%	35	45	85,4%	90,0%
Filiales intégrées globalement	272	291	71,6%	78,9%	6	5	14,6%	10,0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes :								
Émetteur : ACTIA GROUP S.A.	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
Filiales intégrées globalement	28	0	7,4%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
SOUS-TOTAL	380	369	100,0%	100,0%	41	50	100,0%	100,0%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement :								
Juridique, fiscal, social	35	36	100,0%	100,0%	0	0	0,0%	0,0%
Autres	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
SOUS-TOTAL	35	36	100,0%	100,0%	0	0	0,0%	0,0%
TOTAL GROUPE	415	405	100,0%	100,0%	41	50	100,0%	100,0%

Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2008 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

Les autres diligences et prestations directement liées à la mission rendues par les Commissaires aux Comptes ou un membre du réseau concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes (rédaction d'attestations particulières, diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou de sociétés destinées à entrer ou à sortir du périmètre de consolidation).

Les autres prestations de nature juridique, fiscale et sociale rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement concernent des prestations hors audit rendues par un membre du réseau de KPMG ou par Éric SEYVOS et son Cabinet aux filiales consolidées. Ces missions sont essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux Comptes, réalisés à l'étranger.

8.3.2 Informations financières intermédiaires et autres

Publication du 12 mai 2010 concernant l'information financière trimestrielle au 31 mars 2010

Croissance du chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2010 : + 9,0 %

CA Consolidé en M€	2010	2009	Var.
1 ^{er} trimestre	57,1	52,4	+ 9,0 %
<i>Dont Automotive</i>	50,2	46,5	+ 8,0 %
<i>Dont Télécommunications</i>	6,9	5,9	+ 17,5 %

Chiffres non audités

ACTIA GROUP annonce pour le 1^{er} trimestre 2010 un chiffre d'affaires de 57,1 M€, en hausse de 9,0 %. Les ventes à l'international ont progressé de 12,7 %, tirées notamment par la zone Amériques (+ 74,2 %). Les ventes en France ont progressé de 6,1%.

Les deux branches d'activité du Groupe soutiennent cette reprise :

La croissance de la branche AUTOMOTIVE, grâce aux succès commerciaux des nouvelles lignes de produits, confirme que la stratégie d'innovation du Groupe est bien adaptée à des marchés qui restent sensibles.

La branche TELECOMMUNICATIONS, dont l'essentiel de l'activité est habituellement réalisé au second semestre, enregistre une forte hausse de ses ventes (+ 17,5 %) en partie explicable par le décalage sur 2010 de livraisons prévues initialement fin 2009. Sans ce report, la croissance ressortirait à 3,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2009. Certains marchés offrent toutefois une visibilité encore limitée.

Perspectives maintenues

Dans un contexte de reprise fragile, **ACTIA GROUP** confirme son objectif de croissance de l'activité de 6 à 8 % en 2010 avec un retour aux bénéfices.

8.3.3 Politique de distribution des dividendes

Exercice	Dividende par action €	Dividende global distribué €
2004	0,00	0,00
2005	0,00	0,00
2006	0,00	0,00
2007	0,05	992.997,05 €
2008	0,05	992.997,05 €

Après une période de soutien du Groupe, notamment liée aux besoins d'investissements en R&D pour le diagnostic électronique et à l'émergence du chronotachygraphe digital, le Groupe a mis en place une politique de distribution de dividendes depuis l'exercice comptable 2007, conformément à sa politique sur les Capitaux Propres, telle que décrite au § 8.1.6.13. «

Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés et en rapport avec ses résultats consolidés.

Il est également précisé que cette politique s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution défini en fonction des besoins en investissements autorisés et des contraintes légales.

8.3.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est confronté à un certain nombre de contentieux ou litiges (prud'hommes, clients, fournisseurs, ...). Ces litiges sont provisionnés conformément aux principes comptables en vigueur.

ACTIA SODIELEC est en procès avec l'administration fiscale concernant un redressement sur la Taxe professionnelle ; le montant de ce litige non provisionné est de 132 k€, sachant que la partie régulière du redressement a été provisionnée dans les comptes (cf. § 8.1.6.15 « Provisions »).

Pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, il n'y a aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont il serait menacé) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

Concernant les litiges en cours à la clôture de l'exercice 2009, ils font l'objet de provision au cas par cas, selon le degré de risque ou de durée de la procédure (cf. détail donné dans les notes annexes aux comptes consolidés § 8.1.6.15 « Provisions »). Cependant, aucun de ces litiges ne représente un risque significatif pour le Groupe.

8.3.5 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture du 31 décembre 2009 concernant la situation financière ou commerciale du Groupe.

9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

9.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2009, les actions de ACTIA GROUP étaient classées en Compartiment C du marché Eurolist Paris, correspondant aux capitalisations inférieures à 150 millions d'euros, sous le code ISIN FR0000076655 (cf. § 8.1.6.13 «

Capitaux Propres »).

9.1.1 Capital Social souscrit

Le Capital Social s'élève à 15.074.955,75 euros, divisé en 20.099.941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification et ce jusqu'à la date de signature de ce document.

9.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

9.1.3 Actions auto détenues

Le détail est communiqué au § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

9.1.4 Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de Bons de souscription

Sans objet.

9.1.5 Conditions d'acquisition

Sans objet.

9.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

9.1.7 Historique du Capital Social

Années	Opérations	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
1993		50 F	113.645.832 F	142.727.000 F	2.854.540
Juin 1994	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 50 F à 10 F	10 F	(113.645.832) F	28.545.400 F	2.854.540
Juillet 1994	Augmentation du capital en numéraire par émission d'actions avec bons de souscription	10 F	129.917.897 F	92.772.550 F	9.277.255
Janvier 1995	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	6.696 F	92.775.340 F	9.277.534
Août 1997	Augmentation de capital par exercice de bons	10 F	2.400 F	92.776.340 F	9.277.634
Juin 1998	Réduction du capital par réduction du nominal des actions de 10 F à 4 F	4 F	(129.926.993) F	37.110.536 F	9.277.634
Février 1999	Émission de Bons de Souscription d'Actions au profit de ELECTROPAR	4 F	1 F	37.110.536 F	9.277.634
Mai 2000	Réduction du Capital Social pour cause de pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions	0,5 F	-	4.638.817 F	9.277.634
Mai 2000	Augmentation de capital par apport des titres ACTIELEC	0,5 F	31.737.488 F	77.341.042 F	154.682.084
Mai 2000	Regroupement d'actions et réduction de capital	5 F	-	77.341.040 F	15.468.208
Mai 2000	Conversion du capital en euros	0,75 €	-	11.601.156 €	15.468.208
Octobre 2000	Constatation de la levée des options de souscription des salariés du Groupe (5 ^{ème} tranche)	0,75 €	327.168 €	11.792.856 €	15.723.808
Décembre 2000	Augmentation du capital en numéraire	0,75 €	9.148.160 €	12.864.906 €	17.153.208
Octobre 2004	Augmentation du capital en numéraire sous forme de BSA	0,75 €	4.875.000 €	14.271.156 €	19.028.208
Avril 2005	Augmentation du capital en numéraire, suite à l'attribution de Bons de Souscription d'Action gratuits	0,75 €	3.606.685 €	14.879.024 €	19.838.699
Mars 2006	Augmentation de capital en numéraire, suite à la souscription de Bons de Souscription d'Action	0,75 €	79.466 €	14.894.956 €	19.859.941
Septembre 2008	Augmentation de capital en numéraire, suite à la levée de stock options	0,75 €	280.800 €	15.074.956 €	20.099.941

9.1.8 Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions

Cf. § 8.2.3.3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

9.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

9.2.1 Objet social

Article 3 des statuts

« La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après vente de système mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;
- Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;
- La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;
- La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;
- La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe. »

9.2.2 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

ACTIA GROUP S.A. est une Société à Conseil de Surveillance et Directoire depuis son Assemblée Générale Extraordinaire du 12 novembre 2002.

La composition des organes de Direction, Conseil de Surveillance et Directoire, est traitée au § 6.13.1 « Composition du Conseil de Surveillance et du Directoire » du Rapport de gestion.

9.2.2.1 Conseil de Surveillance

Article 22 des statuts

« Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns

et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. Il autorise le Directoire, dans les conditions et limites fixées par les textes en vigueur, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société, à céder des immeubles par nature, à céder ou acquérir totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. »

9.2.2.2 Directoire

Article 16 des statuts

« Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par le Code de Commerce au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Directoire qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Toutefois, outre les opérations pour lesquelles l'autorisation du Conseil de surveillance est exigée par la loi, il est stipulé à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers que certaines décisions ne peuvent être prises par le Directoire et certains actes ou engagements ne peuvent être passés ou signés par le Président du Directoire ou, le cas échéant, par un Directeur général, s'ils n'ont fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance lorsqu'ils concernent, savoir :

- Achat d'immeubles par nature, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Achat, vente, échange, apport de tous autres biens immobiliers et droits quelconques mobiliers ou immobiliers, dont la valeur sera supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de tous établissements quelconques, tant en France qu'à l'étranger, représentant un investissement dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance ; fermeture desdits établissements,
- Emprunts même non assortis de sûretés, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Création de sociétés et prises de participations sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises dès lors que le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Prêts, crédits ou avances consentis par la Société, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Location, prise à bail de tous immeubles ou fonds de commerce, dont la durée et/ou le montant seront supérieurs à des valeurs déterminées par le Conseil de Surveillance,
- Tout contrat d'une durée supérieure à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Engagements directs même non assortis de garanties, dont le montant sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à toute forme d'association ou de société pouvant entraîner la responsabilité solidaire et/ou indéfinie de la société,
- Engagements et licenciements d'employés de la société dont le salaire annuel sera supérieur à une somme déterminée par le Conseil de Surveillance,
- Représentation de la société dans toutes actions judiciaires, toutes procédures transactionnelles, toutes opérations de liquidation amiable, toutes procédures de redressement ou de liquidation judiciaire,

- Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ La proposition de candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ La révocation d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
 - ✓ Le renouvellement des fonctions d'un ou plusieurs membre(s) du Conseil de Surveillance ;
- Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour comporte :
 - ✓ L'apport total ou partiel du patrimoine social, à une ou plusieurs société(s), constituée(s) ou à constituer, par voie de fusion, de scission ou apport partiel d'actif ;
 - ✓ La réduction, l'augmentation, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, ou l'amortissement du Capital Social ;
 - ✓ La modification d'une ou plusieurs clause(s) des statuts ;
- Dépassement du budget de l'exercice social en cours, préalablement approuvé par le Conseil de Surveillance.

En outre, l'acceptation par un membre du Directoire d'une fonction de direction, de gestion ou de contrôle ainsi que d'une fonction salariée dans une autre société devra être soumise par le membre concerné à l'autorisation du Conseil de surveillance.

Une fois par trimestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance. Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, il lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents comptables qui doivent être soumis à l'Assemblée Annuelle.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire qui portent alors le titre de Directeur Général. La présidence et la direction générale peuvent être retirées à ceux qui en sont investis par décision du Conseil de Surveillance. Vis-à-vis des tiers tous actes engageant la Société sont valablement accomplis par le Président du Directoire ou tout membre ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance fixe, dans la décision de nomination, le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire. »

Mis en place lors de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2002 et composé de trois membres, ses prérogatives concernent la définition de la stratégie du Groupe, tant au niveau global qu'au niveau de chaque Branche, tant dans le domaine industriel que de la Recherche & Développement, maillon essentiel à la pérennité du Groupe, de l'organisation et de la finance, son action va jusqu'à l'opérationnel :

- ✓ direction générale de la principale filiale du Groupe,
- ✓ relation avec les banques et mise en place des outils de gestion,
- ✓ remontée de l'information,
- ✓ négociation des contrats déterminants,
- ✓ décisions pour les investissements ou cessions significatifs qui engagent le Groupe,
- ✓ contrôle des objectifs qu'il fixe.

9.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Article 10 des statuts

« La possession d'une action ordinaire emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes les Assemblées Générales.

Les Actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Chaque action ordinaire donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation.

Le cas échéant et sous réserve de prescriptions impératives, il sera fait masse entre toutes les actions ordinaires indistinctement de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à tout remboursement au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale respective, toutes les actions ordinaires reçoivent la même somme nette quelles que soient leur origine et leur date de création.

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Droit de vote :

Dans toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le droit de vote attaché aux actions ordinaires est proportionnel à la quotité du Capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins, sous réserve des exceptions prévues par la loi et les statuts.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du Capital Social qu'elles représentent, est attribué :

- A toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins sans interruption au nom du même Actionnaire,
- Aux actions nominatives ordinaires attribuées gratuitement à un Actionnaire en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis :

- ✓ Tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible,
- ✓ Tout transfert par voie de fusion, scission ou transmission universelle du patrimoine par une personne morale Actionnaire à une autre société :
 - qu'elle contrôle directement ou indirectement à plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote,

- qui contrôle directement ou indirectement plus de 50 % du capital et/ou des droits de vote. »

Les principaux actionnaires de ACTIA GROUP S.A. ne disposent pas de droits de vote différents, en dehors des droits de vote double, dont tout actionnaire peut bénéficier (cf. ci-dessus).

Article 12 des statuts

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de Capital, de fusion ou autre opération sociale pouvant entraîner l'existence de "rompus", les propriétaires de titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente de titres nécessaires.

9.2.4 Actions nécessaires pour la modification des droits des Actionnaires

La modification des droits des Actionnaires ne peut résulter, conformément à la loi, que d'une modification des statuts décidée par une Assemblée Générale Extraordinaire.

9.2.5 Assemblées Générales

Résumé des articles 29 et suivants des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions, formes et délais fixés par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit à l'inscription de l'Actionnaire sur le registre des actions nominatives, soit au dépôt, pour les actions au porteur, d'une attestation d'immobilisation délivrée par la banque, l'établissement financier ou l'intermédiaire financier habilité dépositaire.

Les Assemblées Générales se composent de tous les propriétaires d'actions. Un Actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées par son conjoint ou par un autre Actionnaire.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

9.2.6 Éléments de changement de contrôle

A la connaissance de la Société, aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle.

Il existe un pacte d'actionnaires détaillé au § 6.11.3 « Pacte d'Actionnaires ».

9.2.7 Franchissement de seuil

Article 7 des statuts

« La Société peut émettre des valeurs mobilières donnant accès à son capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. L'émission de ces valeurs mobilières est autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'émission d'obligations est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans les conditions fixées par la Loi, la Société peut aussi émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital d'une société qu'elle contrôle ou qui la contrôle. Les Actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des valeurs mobilières donnant accès au capital, selon les modalités prévues en cas d'augmentation de capital immédiate par émission d'actions de numéraire. A dater de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la Société doit prendre les dispositions nécessaires au maintien des droits des titulaires de ces valeurs mobilières, dans les cas et dans les conditions prévues par la Loi.

Les présents statuts ne stipulent aucun avantage particulier au profit de personnes associées ou non.

La Société peut créer des actions de préférence, avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Les actions de préférence sans droit de vote ne peuvent représenter plus de la moitié du Capital Social. Les actions de préférence peuvent être rachetées ou converties en actions ordinaires ou en actions de préférence d'une autre catégorie, dans les conditions fixées par la Loi. En cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire détermine les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence.

Sauf dispositions contraires du contrat d'émission ou de la Loi, les titres de capital et toutes autres valeurs mobilières pouvant être émis par la Société revêtent la forme nominative ou au porteur au choix de leur titulaire. Ils ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'Actionnaire.

A la demande du porteur de titre de capital, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la société émettrice ou par l'intermédiaire habilité.

La Société est autorisée à demander à tout moment auprès de l'organisme chargé de la compensation des valeurs mobilières les renseignements prévus par la loi relatifs à l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires.

La Société est en outre en droit de demander dans les conditions fixées par le Code de Commerce l'identité des propriétaires de titres lorsqu'elle estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été révélée sont propriétaires de titres pour le compte de tiers.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de plus de 2,5 % du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du Capital Social de cette personne morale ou des droits de vote à ses Assemblées Générales.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux. »

9.2.8 Conditions de modification du capital

Article 41 des statuts

« Le Capital Social peut être augmenté par l'émission au pair ou avec prime d'actions nouvelles, ordinaires ou de préférence, libérées soit en numéraire, soit par des compensations avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, soit par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, soit par apport en nature le tout en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires ou du Directoire spécialement habilité à cet effet par ladite Assemblée.

Si l'augmentation de Capital a lieu par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime d'émission, l'Assemblée Générale statue dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires et l'opération est réalisée, soit par voie de majoration du montant nominal des actions, soit par distribution d'actions gratuites.

Aucune augmentation de Capital en numéraire ne peut être réalisée à peine de nullité si le Capital ancien n'est pas, au préalable, intégralement libéré.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, les Actionnaires ont proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de Capital.

Le délai accordé aux Actionnaires pour l'exercice de ce droit ne peut être inférieur à la durée fixée par le Code de Commerce ou le règlement en vigueur à dater de l'ouverture de la souscription. Ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables ; dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même.

Le solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de Capital est réparti par le Directoire sauf décision contraire de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Compte tenu de cette répartition, le Directoire peut, de plus, décider de limiter l'augmentation de ce Capital au montant des souscriptions sous la double condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée et que cette faculté ait été prévue expressément lors de l'émission.

L'augmentation de Capital est réalisée nonobstant l'existence de " rompus " et les Actionnaires ne disposant pas d'un nombre suffisant de droits de souscription ou d'attribution pour obtenir la délivrance d'un nombre entier d'actions nouvelles font leur affaire personnelle de toute acquisition ou cession nécessaire de droits.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide l'augmentation de Capital peut, en se conformant aux dispositions du Code de Commerce, supprimer l'exercice du droit préférentiel de souscription et réserver la souscription des actions nouvelles à telles personnes de son choix.

Tous apports en nature sont soumis à la procédure de vérification et d'approbation instituée par les dispositions du Code de Commerce. »

Article 42 des statuts

« L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires peut aussi, sous réserve, le cas échéant, des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du Capital Social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, mais en aucun cas la réduction de Capital ne peut porter atteinte à l'égalité des Actionnaires.

La réduction de Capital, quelle qu'en soit la cause à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de Capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal à moins que la Société ne se transforme en Société d'une autre forme n'exigeant pas un Capital supérieur au Capital Social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société ; celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu. »

9.3 COMPLEMENTS D'INFORMATION AU RAPPORT DE GESTION

9.3.1 Complément d'information au § 6.2 « Informations financières sélectionnées de la période » et suivants

Une différence a été opérée sur l'EBITDA de 2008 entre la présentation publiée dans le document de référence de 2008 et celui-ci, consécutivement à la prise en compte de Crédit Impôt Recherche comme une subvention. Afin de mettre en avant cette différence entre les deux formules, les tableaux suivant sont repris avec les deux présentations :

Résultats consolidés du Groupe en k€	2009	2008	2008 Publication 2009
Chiffre d'affaires	223.717	261.267	261.267
Résultat opérationnel	402	11.783	11.783
Coût de l'endettement financier net	<3.605>	<5.048>	<5.048>
Résultat de la période (A)	<2.922>	4.642	4.642
✓ attribuable au Groupe	<2.390>	4.556	4.556
✓ intérêts minoritaires	<532>	86	86
Charge d'impôt (B)	<146>	2.259	<1.107> ⁽¹⁾
Intérêts et charges financières (C)	2.877	5.014	5.014
Dotations aux amortissements (D)	8.553	7.516	7.516
EBITDA (A) + (B) + (C) + (D)	8.363	19.431	16.065

⁽¹⁾ Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche

De plus, une deuxième différence apparaît dans la présentation par secteur et provient de l'évolution de la norme IFRS 8, qui demande une présentation séparée des éliminations intra-groupe, alors

qu'elles étaient précédemment affectées aux secteurs concernés. Afin d'homogénéiser la présentation du rapport de gestion avec les notes annexes aux comptes consolidés (cf. § 8.1.6.17 « Secteurs opérationnels »), la même règle a été appliquée aux tableaux suivants :

Résultats contributifs du secteur AUTOMOTIVE en k€	2009	2008	2008 Publication 2009
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	188.596	219.002	219.002
Résultat opérationnel	3.943	10.714	12.406
Résultat (A)	785	4.173	6.929
✓ attribuable au Groupe	1.069	4.337	6.847
✓ intérêts minoritaires	<284>	<164>	82
Charge d'impôt (B)	42	2.267	<233> ⁽¹⁾
Intérêts et charges financières (C)	2.506	4.290	3.244
Dotations nettes aux amortissements (D)	6.563	6.139	6.140
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)	9.896	16.868	16.080

⁽¹⁾ Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche

Résultats contributifs du secteur TELECOMMUNICATIONS en k€	2009	2008	2008 Publication 2009
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	35.072	42.221	42.221
Résultat opérationnel	<2.685>	1.724	1.741
Résultat (A)	<3.331>	799	893
✓ attribuable au Groupe	<3.331>	799	893
✓ intérêts minoritaires	0	0	0
Charge d'impôt (B)	79	<31>	<898> ⁽¹⁾
Intérêts et charges financières (C)	527	989	879
Dotations nettes aux amortissements (D)	1.881	1.299	1.299
EBITDA (A)+(B)+(C)+(D)	<844>	3.055	2.173

⁽¹⁾ Charge d'impôt nette du Crédit Impôt Recherche

9.3.2 Complément d'information au § 6.2.2.4 « Filiales et opérations sur les participations intra groupes existantes »

Le Groupe ACTIA a acquis les actifs de MULLER BEM en 2003 et les a structurés dans sa filiale ACTIA MULLER S.A., afin de répondre aux besoins commerciaux en matière de réseau pour les équipements de garage et plus particulièrement pour l'outil de diagnostic multimarques. ACTIA MULLER S.A. est la filiale d'ACTIA AUTOMOTIVE S.A., détention de 99,99 %.

Dans le cadre de cette réorganisation, ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a toujours soutenu sa filiale et la dernière étape du processus se concrétise par un abandon de créance effectué à hauteur de 6 M€ par ACTIA AUTOMOTIVE S.A. en faveur de sa filiale ACTIA MULLER S.A., permettant à cette dernière de renforcer ses fonds propres.

Cette opération s'inscrivant dans la stratégie générale du Groupe, la Société ACTIA AUTOMOTIVE S.A. a été également soutenue par sa maison mère ACTIA GROUP S.A., par la mise en place d'une augmentation de capital réalisée le 14 décembre 2009 et intégralement souscrite par sa maison mère ACTIA GROUP S.A. pour un montant global de 6 M€ (nominal + prime). Ainsi les fonds propres

d'ACTIA AUTOMOTIVE S.A. n'ont pas été affectés par ces opérations, qui, globalement, n'ont pas d'impact sur la présentation des comptes consolidés du Groupe, tout en confortant le montant des déficits d'impôts reportables activés au bilan.

9.4 COMPLEMENT D'INFORMATION AUX COMPTES CONSOLIDES

9.4.1 Complément d'information au § 8.1.5 « Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé »

La variation favorable du BFR 7.128 k€ en 2009 contre <5.552> k€ en 2008 est principalement liée à :

- ✓ Une diminution du poste clients plus importante que celle du poste fournisseur, liée à la fois à la baisse générale de l'activité, à une surveillance accrue des encaissements clients et à une légère reprise des achats en fin d'exercice, ce qui équivaut à un encaissement de 1,4 M€
- ✓ Une augmentation des avances et acomptes reçus : + 4,2 M€ (cf. § 8.1.6.16 « Autres dettes courantes »). Cette évolution est liée à la montée en puissance du contrat Syracuse pour les stations terriennes, contrat à l'avancement et conforme aux engagements pris à sa signature en 2005 (ACTIA SODIELEC) et à la mise en place en 2009 d'un contrat d'études, dans le domaine des systèmes embarqués, pour le client BATSCAP (ACTIA AUTOMOTIVE),
- ✓ Une diminution des stocks de 1,4 M€ liée à l'action menée d'une très grande attention portée sur l'évolution des stocks en période de régression de l'activité.

10 CONTRATS IMPORTANTS

En dehors des contrats conclus dans le cadre normal des affaires qui sont détaillés au § 6.3 « Aperçu des activités » du Rapport de gestion, dans la limite des autorisations données par nos clients en terme de communication aux tiers (accords ou clauses de confidentialité), le Groupe n'a signé aucun contrat important au cours des deux années précédant immédiatement la publication du présent Document de Référence.

11 INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Sans objet.

12.1 INFORMATIONS PUBLIEES JUSQU'A LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE

12.1.1 Communication Financière

- ✓ calendrier financier 2009,
- ✓ chiffre d'affaires 2008,
- ✓ résultats consolidés 2008,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier 2008,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2009,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2009,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Document de Référence 2008,
- ✓ résultats consolidés du 1^{er} semestre 2009,
- ✓ communiqué de mise à disposition du Rapport Financier semestriel,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2009,
- ✓ calendrier financier 2009/2010,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2009,
- ✓ Résultats consolidés 2009,
- ✓ chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2010.

12.1.2 Information permanente

12.1.2.1 Assemblées Générales

- ✓ communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 14 mai 2009,
- ✓ documents de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009,
- ✓ procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

12.1.2.2 Droit de vote et contrat de liquidité

- ✓ bilan du contrat de liquidité du 2^{ème} semestre 2008,
- ✓ droits de vote au 31 décembre 2008,
- ✓ droits de vote au 31 janvier 2009,
- ✓ droits de vote au 31 mars 2009,
- ✓ droits de vote au 11 mai 2009,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 1^{er} semestre 2009,
- ✓ droits de vote au 30 juin 2009,

- ✓ droits de vote au 31 août 2009,
- ✓ bilan du contrat de liquidité du 2^{ème} semestre 2009.

12.1.3 Actualités

- ✓ brèves : 21/01/2009 « ACTIA pilote un nouveau projet soutenu par OSEO », 30/01/2009 « Visite officielle », 09/02/2009 « Déploiement dans le secteur ferroviaire », 19/02/2009 « Homologation en Grande-Bretagne », 04/03/2009 « Sur le continent asiatique », 09/03/2009 « Programme d'excellence », 20/03/2009 « Salon Motortech à Madrid », 31/03/2009 « Partenaire diagnostic des grands constructeurs », 06/04/2009 « Une gamme de règle-phares nouvelle génération », 15/04/2009 « Les prochains rendez-vous du Groupe ACTIA », 30/04/2009 « Du nouveau côté Multi-Diag Trucks », 15/05/2009 « Salons Busworld 2009 et Equip'Auto 2009 », 29/05/2009 « Multi-Diag Pocket à la conquête de l'Europe », 15/06/2009 « Prix de l'Ambition 2009 », 30/06/2009 « Nouvelle solution pour les tachygraphes numériques », 10/07/2009 « Innovation et qualité », 20/07/2009 « Record ! », 30/07/2009 « ACTIA partenaire diagnostic du réseau Renault », 04/09/2009 « Succès en Espagne », 10/09/2009 « Transcontrol », 30/09/2009 « Equip'Auto 2009 13-18 oct 2009 », 01/10/2009 « Agritechnica », 09/10/2009 « Ressources humaines », 19/10/2009 « Grands prix de l'innovation Equip'Auto 2009 », 26/10/2009 « Equip'Auto 2009 », 16/11/2009 « Nouveau succès avec Strator », 02/12/2009 « ACTIA et le Véhicule Electrique », 15/12/2009 « Connected vehicle », 11/01/2010 « Nouveau succès », 22/01/2010 « Projet AMIC-TCP », 01/02/2010 « Première en Inde », 08/02/2010 « Diagnostic usine », 15/02/2010 « Equipements de garage », 22/02/2010 « Solutrans 2010 », 05/03/2010 « Savoir-faire », 12/03/2010 « Contrôle technique des motos », 19/03/2010 « ACTIA Muller élargit son offre levage », 26/03/2010 « Qualité », 11/04/2010 « Bauma 19-25 avril 2010 », 15/04/2010 « Connected vehicle », 21/04/2010 « Environnements durcis », 17/05/2010 « European Bus System of the Future », 31/05/2010 « Transport », 07/06/2010 « Défense », 15/06/2010 « Salon des Transports Publics », 25/06/2010 « Chronotachygraphe ACTIA », 02/07/2010 « Diagnostic Multimarques VL », 12/07/2010 « Salon PL Lastbil en Suède ».

12.2 INFORMATIONS MISES A DISPOSITION

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société : 25, Chemin de Pouvoirville – BP 74215 - 31432 TOULOUSE CEDEX 04 ou sur son site Internet : <http://www.actiagroup.com>.

Pour nous contacter



ACTIA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 15.074. 955, 75 €
Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

25, Chemin de Pouvoirville
B.P.74215
31432 TOULOUSE Cedex 4
Tél. : 05.61.17.61.98
Par email : contact@actiagroup.com
Informations Actionnaires :
Catherine MALLET : catherine.mallet@actia.fr

Notre site Internet :

www.actiagroup.com

13 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les informations concernant ce chapitre sont communiquées dans le chapitre § 8.1.6.2 « Sociétés Consolidées» des notes annexes aux comptes consolidés.

14 TABLES DE CORRESPONDANCE

14.1 TABLE DE CORRESPONDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Conformément à l'annexe I du règlement CE 809/2004 et à l'article 212-13 alinéa 1 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et afin de faciliter la lecture du Document de Référence, le tableau ci-dessous renvoie à l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers N° 2005-11 du 13.12.2005 et aux pages du Document de Référence correspondantes.

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES		
1.1.	Responsable du Document de Référence	1.1	8
1.2.	Attestation du Responsable	1.2	8
2.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
2.1.	Nom et adresse des Commissaires aux Comptes	2.1	10
		2.2	10
2.2.	Démissions, écarts et non-redésignation des Commissaires aux Comptes	N.A.	-
3.	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES		
3.1.	Informations financières de la période	5	17
3.2.	Informations intermédiaires	8.3.2	221
4.	FACTEURS DE RISQUES	6.9	72
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR		
5.1.	Historique et évolution de la Société	3.1	11
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	3.1.1	11
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement	3.1.2	11
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	3.1.3	11
5.1.4.	Siège Social et forme juridique	3.1.4	11
5.1.5.	Évènements importants	3.1.5	12
5.2.	Investissements	3.2	13
5.2.1.	Investissements réalisés	3.2.1	13
		3.2.2	13
		8.1.6.3	163
		8.1.6.4	169
5.2.2.	Investissements en-cours	3.2.1	13
		3.2.2	13
5.2.3.	Engagements d'investissements	3.2.3	14
6.	APERCU DES ACTIVITES		
6.1.	Principales activités	6.3	27
6.1.1.	Nature des activités et produits	6.3	27
6.1.2.	Nouveaux produits	6.3	27
6.2.	Principaux marchés	6.3	27
6.3.	Événements exceptionnels	6.3	27
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats	-	-
6.5.	Position concurrentielle	6.3.3	43
7.	ORGANIGRAMME	4.1	15
7.1.	Description du Groupe	4.1	15
		4.3	16
7.2.	Liste des filiales et pourcentages de capital	8.1.6.2	162
8.	PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS		

Informations		Document de Référence	
		§	Pages
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.2.1	13
		3.2.3	14
		6.8.1	69
8.2.	Influence de l'utilisation de ces immobilisations sur l'environnement	6.7.2	66
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT		
9.1.	Situation financière	8.1.2	146
		8.1.3	148
		8.1.4	149
		8.1.5	150
		8.1.6	151
		8.2.1	201
		8.2.2	203
		8.2.3	204
		6.2	23
		6.3	27
9.2.	Résultat opérationnel		
9.2.1.	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	6.3.4	43
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires net	6.3	27
		8.1.6.17	187
9.2.3.	Stratégie influant les opérations	6.3	27
		6.4	44
		6.9	72
10.	TRESORERIE ET CAPITAUX		
10.1.	Capitaux à court et moyen terme	8.1.2	146
		8.1.6.11	178
		8.1.6.12	179
		8.1.6.13	183
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie	8.1.5	150
		8.1.6.12	179
10.3.	Conditions d'emprunt et structure du financement	6.9.5	73
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	8.1.6.12	179
10.5.	Sources de financement attendues	NA	-
11.	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	6.5	46
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		
12.1.	Principales tendances	6.4	44
12.2.	Incertitudes sur les tendances	6.4	44
13.	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	N.A.	-
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE		
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la Société	6.11.2	85
		6.13	89
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	6.11.3	85
		6.11.4	86
		6.13.4	104
15.	REMUNERATIONS ET AVANTAGES		
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	6.14	104
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages provisionnés	6.14	104
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1.	Période et date d'expiration des mandats	6.13.2	90
16.2.	Contrats de services	6.15	109
16.3.	Comité d'audit et comité de rémunération	7.1.1	128
16.4.	Conformité du gouvernement d'entreprise	7.1.1	128
17.	SALARIES		
17.1.	Répartition des effectifs	6.6.1.1	49
17.2.	Participations et stock options	6.12.2	88
		6.12.3	88

Informations	Document de Référence	
	§	Pages
17.3. Accord de participation au capital	6.14.1 6.6.5	104 59
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1. Actionnariat hors organe d'administration, direction et surveillance	6.11.1.2	81
18.2. Droit de vote simple ou double des principaux Actionnaires	6.11.1.2	81
18.3. Contrôle et détention	6.11.2	85
18.4. Accord en vue d'un changement de contrôle	N.A.	-
19. OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	6.15	109
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR		
20.1. Information financière historique	8.1	143
20.2. Information financière pro forma	N.A.	-
20.3. États financiers sociaux	8.2	201
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1. Attestation sur les informations financières historiques	8.1.7 8.2.4	197 216
20.4.2. Autres informations vérifiées par les Commissaires aux Comptes	N.A.	-
20.4.3. Informations financières non vérifiées par les Commissaires aux Comptes	8.3.2	221
20.5. Date des dernières informations financières	8.3.2	221
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	8.3.2	221
20.7. Politique de distribution des dividendes	8.3.3	221
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	8.3.4	222
20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	8.3.5	222
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
21.1. Capital Social	9.1	223
21.1.1. Capital Social souscrit	9.1.1	223
21.1.2. Actions non représentatives du capital	9.1.2	223
21.1.3. Actions auto-détenues	9.1.3	223
21.1.4. Valeurs mobilières converties	9.1.4	223
21.1.5. Conditions d'acquisition	9.1.5	223
21.1.6. Options ou accords	9.1.6	224
21.1.7. Historique du Capital Social	9.1.7	224
21.2. Acte constitutif et statuts	9.2	225
21.2.1. Objet social	9.2.1	225
21.2.2. Règlement organes d'administration, direction et surveillance	9.2.2	225
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	9.2.3	228
21.2.4. Actions pour modifier les droits des Actionnaires	9.2.4	229
21.2.5. Convocations et admissions aux Assemblées Générales	9.2.5	229
21.2.6. Disposition entravant un changement de contrôle	9.2.6	229
21.2.7. Déclaration de franchissement de seuil	9.2.7	230
21.2.8. Conditions de modifications de capital	9.2.8	231
22. CONTRATS IMPORTANTS	10	235
23. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS		
23.1. Déclaration d'expert	11	236
23.2. Autres déclarations	11	236
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	12	237
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	13	240

14.2 TABLE DE CORRESPONDANCE DU RAPPORT FINANCIER

Informations du Rapport Financier	Document de Référence	
	§	Pages
1. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	6	19
2. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009	8.1	143
2.1. Bilan Consolidé	8.1.2	146
2.2. Compte de Résultat Consolidé	8.1.3	148
2.3. Notes Annexes aux Comptes Consolidés	8.1.6	151
2.4. Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé	8.1.5	150
2.5. Tableau de variation des Capitaux Propres	8.1.4	149
2.6. Rapport des Commissaires aux Comptes	8.1.7	197
3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009	8.2	201
3.1. Bilan	8.2.1	201
3.2. Compte de Résultat	8.2.2	203
3.3. Notes Annexes aux Comptes Sociaux	8.2.3	204
3.4. Rapport Général et Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	8.2.4	216
4. ORDRE DU JOUR & RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2010	6.1	19
4.1. Ordre du Jour	6.1.1	19
4.2. Résolutions	6.1.2	20

14.3 INCORPORATION PAR REFERENCE DES COMPTES 2008 ET 2007

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les rapports d'activité, comptes consolidés établis en normes IFRS et comptes annuels établis en règles françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents ;
- Les informations financières sélectionnées ;

Sont contenus dans le Document de Référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 août 2009 sous le numéro R.09-069 et dans le Document de Référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 4 août 2008 sous le numéro R.08-097.